

PRIX: 1 FRANC

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE

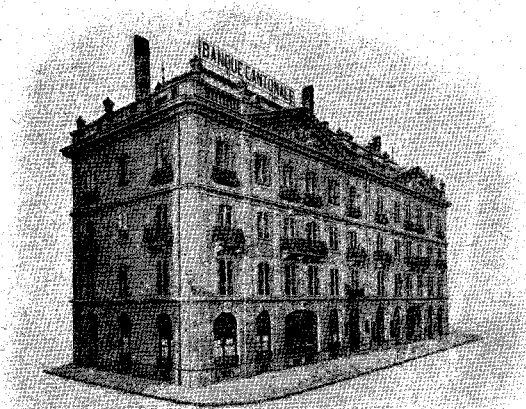


FRIBOURG (SUISSE)

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Près de la Poste-FRIBOURG-Près de la Poste



Société
anonyme
instituée
par la loi du
13 mars 1850
administrée
avec le
concours
et sous la
surveillance
de l'Etat.

AGENCES :

Bulle, Châtel-
St-Denis,
Chiètres,
Estavayer
et Morat.

Achat et Vente de billets de banque étrangers et de monnaies diverses.
Encaissement d'effets, chèques, titres remboursables et coupons sur tous
pays.

Exécution d'ordres de bourse, sur tous les marchés du monde.

Achat et vente de valeurs à lots, etc. Contrôle des tirages.

Placements de capitaux, souscriptions sans frais à toutes les émis-
sions publiques.

Gérance de fortunes, garde de titres, paiement de coupons.

Locations de casiers dans la chambre forte.

Avances d'argent sur billets et en comptes-courants, garanties par cau-
tionnement, hypothèque, nantissement de titres.

Réception de Dépôts à vue et à terme fixe, en **compte-courant** sur
 carnets d'épargne et contre nos **obligations** au taux le plus
favorable.

Conditions favorables — Discretion absolue

CAMBIO - CHANGE — GELDWECHSEL - EXCHANGE

BANQUE D'ÉPARGNE ET DE PRÊTS GÖLDLIN, FRIBOURG

et son Comptoir spécial de valeurs à lots.

Téléphone 4 60

Adresse télég. SPARBANK.

OPÉRATIONS

ACHAT et VENTE de toutes catégories de valeurs à lots suisses et étrangères au comptant et à terme aux conditions les plus favorables.

ENCAISSEMENT de coupons, obligations et valeurs à primes remboursables.

VÉRIFICATIONS de tirages de toutes valeurs à primes suisses ou étrangères depuis leur émission à des conditions très réduites.

RENSEIGNEMENTS gratuits sur toutes affaires concernant les valeurs à lots.

RÉCEPTION DE FONDS aux plus hauts taux :

a) en compte-courant, disponible à vue,

b) sur obligations nominatives ou au porteur,

à 3 ou 5 ans avec coupons semestriels (impôt et timbre à notre charge).

Les versements peuvent s'effectuer gratuitement sur notre compte de chèques postaux II a 44. **DISCRÉTION ABSOLUE**

GOLLIEZ

COGNAC FERRUGINEUX

Fortifiant pour combattre : anémie, pâles couleurs, manque d'appétit, etc.

SIROP DE BROU DE NOIX

Dépuratif employé avec succès contre : impureté du sang, boutons, dartres, etc.

ALCOOL de MENTHE et CAMOMILLES

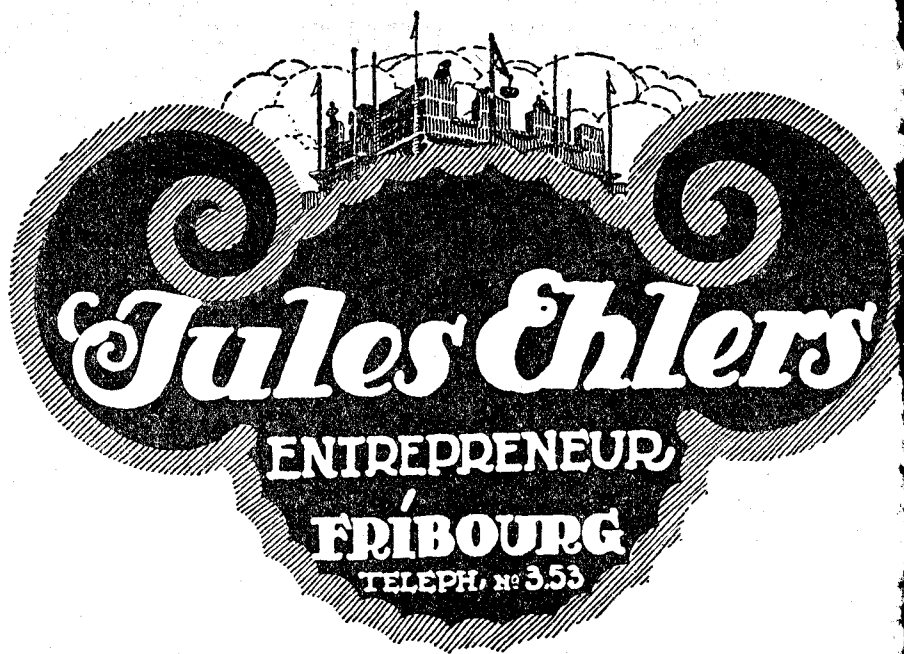
Infailible contre : indigestions, maux de tête, maux d'estomac, étourdissements, etc., appréciée des militaires et touristes.

Toutes pharmacies et pharmacie

GOLLIEZ, à MORAT

Exigez le nom **GOLLIEZ** et la marque

« **DEUX PALMIERS** »



Au chic Tailleur

on s'habille bien

..... RUE ST-PIERRE, 12 RUE DU TIR

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES

1920

fondées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

DE FRIBOURG

~~~~~  
**Cinquante-troisième année**  
~~~~~

L'année 1920 est une année bissextile de 366 jours



FRIBOURG
FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi. — *Biemme*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Locle*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi; marché au bétail le 1^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Oltten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1920

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	2	Indiction romaine	3
Épacte	X	Lettre dominicale	DC
Cycle solaire	25	Lettre du martyrologe	K

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 1 ^{er} février.	Pentecôte, le 23 mai.
Les Cendres, le 18 février.	Trinité, le 30 mai.
Pâques, le 4 avril.	Fête-Dieu, le 3 juin.
Rogations, 10, 11 et 12 mai.	Premier dimanche de l'Avant, le 28 novembre.
Ascension, le 13 mai.	







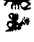






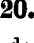

Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 20 mars, à 10 h. 59 du soir. Bélier.
 Été, le 21 juin, à 6 h. 40 du soir. Écrevisse.
 Automne, le 23 septembre, à 9 h. 28 m. du mat. Balance.
 Hiver, le 22 décembre, à 4 h. 17 m. du matin. Capricorne.

Quatre-Temps.

Février les 25, 27 et 28. | Septembre, les 15, 17 et 18.
 Mai les 26, 28 et 29. | Décembre, les 15, 17 et 18.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier		Balance		Poissons	
Taureau		Scorpion		Nouvelle lune	
Gémeaux		Sagittaire		Premier quartier	
Écrevisse		Capricorne		Pleine lune	
Lion		Verseau		Dernier quartier	

Eclipses en 1920.

Il y aura en 1920 deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune, dont seules la première éclipse de lune et la seconde éclipse de soleil seront visibles dans nos contrées.

La première, une éclipse totale de lune, aura lieu le 3 mai. Elle durera de 1 h. 1 m. à 4 h. 41 m. du matin. On la verra en Europe, en Afrique, dans l'Océan Atlantique, en Amérique, à l'exception de l'Alaska et de la partie ouest du Canada, dans la partie est de l'Océan Pacifique, dans la partie ouest de l'Asie et de l'Océan Indien.

La seconde est une éclipse partielle de soleil, qui s'étendra sur $\frac{9}{10}$ du diamètre du soleil. Elle se produira dans la matinée du 18 mai, de 5 h. 17 m. à 9 h. 13 m., mais elle ne pourra être observée qu'en Australie et dans l'Océan Indien.

La troisième, une éclipse totale de lune, aura lieu le 27 octobre et durera de 1 h. 26 m. à 4 h. 57 m. de l'après midi. Elle sera visible en Asie et en Australie, dans l'Océan Indien, dans l'Afrique orientale et dans l'Europe orientale, de même que dans la partie occidentale de l'Amérique et dans l'Océan Pacifique. Dans nos pays, la lune ne se lèvera qu'après la fin de l'éclipse.

La quatrième est une éclipse partielle de soleil; elle couvrira $\frac{3}{4}$ du diamètre du soleil. Elle aura lieu dans l'après midi du 10 novembre, de 2 h. 47 m. à 6 h. 57 m. et elle sera visible dans l'Europe occidentale, dans le nord-ouest de l'Afrique, dans le nord de l'Océan Atlantique et dans l'Amérique du Nord, à l'exception des territoires de l'ouest et du nord-ouest. Dans nos contrées, l'éclipse commencera peu avant le coucher du soleil.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi	1 CIRCONCISION. s. Odilon.	
Vendr.	2 s. Adélar, s. Macaire, a.	
Samedi	3 ste Geneviève, v., s. Florent	
1.	Dimanche avant l'Épiphanie	
DIM.	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	☽ Pleine lune le 5, à 10 h. 5 soir
Lundi	5 s. Téléphore, s. Emilien.	
Mardi	6 EPIPHANIE. s. Gasp. CARN.	
Mercr.	7 s. Lucien, s. Clerc.	
Jeudi	8 s. Séverin, s. Erard, év.	
Vendr.	9 s. Julien, m., ste Basillise.	
Samedi	10 s. Guillaume, év., s. Agathon	
2.	Premier dimanche après l'Épiphanie	
DIM.	11 s. Hygin, s. Théodose.	☾ Dern. quart. le 13, à 1 h. 8 matin
Lundi	12 s. Arcade, ste Tatienne.	
Mardi	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	
Mercr.	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	
Jeudi	15 s. Paul, er., s. Maur, a.	
Vendr.	16 s. Marcel, p., ste Priscille.	
Samedi	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
3.	Deuxième dimanche après l'Épiph.	
DIM.	18 Chaire de s. Pierre à Rome	☽ Nouvelle lune le 21, à 6 h. 27 matin
Lundi	19 s. Sulpice, s. Canut.	
Mardi	20 ss. Fabien et Sébastien.	
Mercr.	21 ste Agnès, s. Meinrad.	
Jeudi	22 ss. Vincent et Anastase.	
Vendr.	23 ste Emerance, s. Idelphonse	
Samedi	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
4.	Troisième dimanche apr. l'Épiph.	
DIM.	25 CONVERSION DE S. PAUL.	☽ Prem. quart. le 28, à 4 h. 38 soir
Lundi	26 FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE	
Mardi	27 s. Jean Chrysostome.	
Mercr.	28 s. Amédée, s. Cyrille.	
Jeudi	29 s. François de Sales.	
Vendr.	30 ste Martine, ste Hyacinthe	
Samedi	31 P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 6 minutes.

Foire de janvier.

Aarau	21	Langnau	2	Soleure	12
Aarberg	28	La Roche	—	Thoune	21
Æschi (Berne)	13	Laufon	6	Tramelan	14
Aigle	17	Lausanne	14	Unterseen	9, 28
Anet	21	Le Locle	13	Vevey	27
Baden (A.)	7	Liestal	14	Viège	7
Berne	6-20	Martigny-B.	12	Zofingen	8
Berthoud	2	Meiringen	8		
Bienne	8	Morat	7		
Bulle	8	Moudon	26		
Buren	21	Ensingen (Sol.)	20	<i>Marchés au bétail.</i>	
Châtel-St-D.	19	Ollon	9	Aarberg	28
Châtres	29	Payerne	15	Baden	7
Delémont	20	Porrentruy	19	Fribourg	24
Estavayer	14	Romont	13	Langnau vendredi.	
Fribourg	12	Rougemont	17	Langenthal mardi.	
Interlaken	28	Rue	21		
Landeron	19	Saignelégier	5		
Langenthal	20	St Ursanne	—		

PENSÉES ET MENUS PROPOS

Bien commencé.

— Alors, tu t'es acheté un parapluie neuf, papa. Cette fois-ci tu vas faire attention et prendre garde de ne pas l'ajouter à la série de tous ceux que tu as perdus jusqu'à présent. Fais donc voir ce nouveau venu.

Le papa. — Ah oui ! c'est juste, mais où est ce que je l'ai donc mis... je crois que je l'ai oublié dans le magasin où je viens de l'acheter.

Dans le feu de l'enseignement.

Le professeur (à la leçon de physique). — Dites moi, élève X., quels sont les objets que notre œil peut percevoir ?

— En général, tous les corps lumineux.

— Cependant, moi par exemple, vous me voyez, je ne suis pourtant pas une lumière.

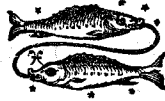
Devant le juge.

Le président. — Quel est votre âge, mademoiselle ?

— Je... j'ai... je suis...

Le président. — Vite, vite ! à chaque minute votre cas s'aggrave.

Février



29 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
5.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM.	1 SEPT. s. Ignace, Brigitte	☾ Pleine lune le 4, à 9 h. 42 matin
Lundi	2 PURIFICATION. s. Fortuné.	
Mardi	3 s. Blaise, Auschaire.	
Mercur.	4 André Corsini, Véronique.	
Jeu-di	5 ste Agathe, v. m., s. Avit.	
Vendr.	6 s. Odilon, ste Doro-thée.	
Samedi	7 s. Romuald. s. Richard.	
6.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM.	8; SEX. s. Jean de Matha.	☾ Dern. quart. le 11, à 9 h. 49 soir
Lundi	9 s. Maire, ste Apolline.	
Mardi	10 ste Scholastique.	
Mercur.	11 s. Adolphe, s. Désiré.	
Jeu-di	12 ste Eulalie, s. Candide.	
Vendr.	13 s. Lézin, s. Martinien.	
Samedi	14 s. Valentin, s. Eleucade	
7.	Dimanche de la Quinquagésime.	
DIM.	15 QUINQ. Faustin, Raimund.	☾ Nouv. lune le 19, à 10 h. 34 soir
Lundi	16 s. Grégoire X, Onésime.	
Mardi	17 ste Julienne, s. Silvin.	
Mercur.	18 CENDR. s. Cyrille, Siméon.	
Jeu-di	19 s. Boniface, évêque.	
Vendr.	20 s. Euchèr, s. Sadoth.	
Samedi	21 s. Maximien, s. Rand.	
8.	Premier dimanche du carême.	
DIM.	22 Ch. de s. Pierre à Antioche	☾ Prem. quart. le 27, à 12 h. 49 matin
Lundi	23 s. Pierre D., ste Romaine.	
Mardi	24 Jour bissextile.	
Mercur.	25 Q.-T. s. MATHIAS, Modeste.	
Jeu-di	26 s. Césaire, ste Walburge.	
Vendr.	27 Q.-T. s. Nestor, Alexandre	
Samedi	28 Q.-T. s. Léandre, Honorine	
9.	Deuxième dimanche du carême.	
DIM.	29 s. Romain, s. Oswald.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; — ri. reine; s. — soldat; v. vierge; vv. — veuve.

Foires de février.

Aarau	18	Landeron	16	Sion 28	Soleure 9
Aarberg	11	Langnau	25	Thoune	18
Affoltern-a.-A.	16	Langenthal	17	Tramelan	11
Aigle	21	Laufon	3	Unterseen	6
Aubonne	3	Lausanne	11	Yverdon	3
Baden	3	Liestal	11	Zofingen	12
Berne	3, 17	Lignières	9	Zweisimmen	12
Berthoud	5	Locele	10		
Bex 12	Buren 18	Lyss	23	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	5	Martigny-B.	9	Aarberg le 25	
Bulle	12	Meiringen	5	Baden le 7	
Château-d'Œx	5	Monthey	4	Bâle les vendredis	
Châtel-St-Denis	16	Morges	4	Berne, 1 ^{er} mardi	
Chiètres	26	Morat	23	Berthoud, 1 ^{er} jeudi	
Cossonay	12	Moudon	23	Fribourg	21
Cully	3	Ollon	20	Frutigen, 1 ^{er} jeudi	
Delémont	17	Orbe 9	Oron 4	Genève, tous les	
Echallens	5	Payerne	19	lundis, mardis et	
Estavayer	11	Porrentruy	16	vendredis.	
Fenin (N.)	23	Romont	3	Langenthal 3 ^e mardi	
Fribourg	9	Rue	18	Neuchâtel marché	
Gelterkinden	4	Saignelégier	2	mardi, jeudi, sam	
Gessenay	11	St-Triphon	20	Vevey le dernier	
Gorgier	5	Sargans (St-G.)	24	mardi.	

Ce n'est pas tout à fait ça.

L'employé de bureau. — Je vous prierais de m'accorder deux heures demain, pour un heureux événement de famille.

Le chef de bureau. — Ah ! mes félicitations ! est-ce un garçon ou une fille ?

L'employé. — Vous faites erreur, monsieur le chef. Il s'agit simplement du départ de ma belle-mère que nous allons accompagner à la gare.

Le client (dans un restaurant de quatrième classe). — Dites donc, garçon, voyez un peu vous-même, votre eau est chaude et trouble et votre café est froid et clair comme de l'eau.

Le garçon. — Parbleu, je crois bien, vous avez pris l'un pour l'autre.

A l'école.

Le maître. — Qu'entend-t-on par langue maternelle ?

L'élève. — On entend par langue maternelle celle où le papa n'a rien à dire.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 s. Albin, Eudoxie.	☉ Pleine lune le 4, à 10 h. 12 soir
Mardi	2 ^{ste} Janvière, Simplicie.	
Mercr.	3 s. Titien, s. Astère.	
Jeudi	4 s. Casimir, s. Lucien.	
Vendr.	5 s. Théophile, év.	
Samedi	6 s. Fridolin, ste Colette.	
10.	Troisième dimanche du carême.	☾ Dern. quart. le 12, à 6 h. 57 soir
DIM.	7 s. Thomas d'Aquin.	
Lundi	8 s. Jean de Dieu, c.	
Mardi	9 ^{ste} François Romaine.	
Mercr.	10 Les 40 martyrs.	
Jeudi	11 s. Fridolin, s. Firmin.	
Vendr.	12 s. Grégoire, s. Maximilien	
Samedi	13 s. Humbert, Patrice.	☉ Nouv. lune le 20, à 11 h. 55 matin
11.	Quatrième dimanche du carême.	
DIM.	14 ^{ste} Mathilde, Euphrose.	
Lundi	15 s. Longin, s. Probe.	
Mardi	16 s. Héribert, s. Tatien.	
Mercr.	17 s. Patrice, ste Gertrude.	
Jeudi	18 s. Narcisse, s. Gabriel.	
Vendr.	19 s. JOSEPH.	
Samedi	20 s. Vulfran, s. Joachim.	☾ Prem. quart. le 27, à 7 h. 45 matin
12.	Dimanche de la Passion.	
DIM.	21 PAS. s. Benoît, a., s. Béril	
Lundi	22 B. Nicolas de Flue.	
Mardi	23 s. Victorien, martyr.	
Mercr.	24 s. Gabriel, s. Siméon.	
Jeudi	25 ANNONCIATION. s. Herbland.	
Vendr.	26 s. Emmanuel, s. Ludger.	
Samedi	27 s. Jean Damascène.	
13.	Dimanche des Rameaux.	☉
DIM.	28 RAM. Jean Cap., Gontran.	
Lundi	29 s. Ludolphe, év., Gontran.	
Mardi	30 s. Quirin, mart. s. Omnin	
Mercr.	31 ^{ste} Balbine, ste Cornélie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Foires de mars.

Aarau	17	Landeron	15	Rue	17
Aarberg	10	Langenthal	2-16	Saignelégier	1
Aigle	13	Langnau	5	St-Aubin (N.)	29
Anet	24	La Sarraz	23	St-Blaise	1
Aubonne	16	Laufon	2	Schwytz	15
Baden (A.)	2	Laupen	3	Sion	27
Berne	2	Lausanne	10	Sissach	24
Bevaix	18	Liestal	10	Soleure	8
Bienne	4	Lignières	23	Sumiswald	12
Bottmingen	5-19	Locle	9	Thoune	10
Brigue	11, 25	Martigny-Ville	22	Tramelan	10
Bulle	4	Meiringen	4	Unterseen	3
Buren	17	Montfaucon	22	Vevey	30
Château-d'Ex	25	Monthey	3	Yverdon	9
Châtel-St-Den.	15	Morat	3	Zofingen	11
Chenevez	8	Morges	17	Zweisimmen	4
Chiètres	25	Moudon	29		
Cossonay	11	Neuveville	31	<i>Marchés au bétail.</i>	
Delémont	16	Nyon	4	Aarberg	31
Echallens	25	Œsingen	22	Baden	2
Eglisau	15	Ollon	19	Bâle les vendredis	
Erlenbach	9	Olten	1	Fribourg	20
Estavayer	10	Ormont-dessous	25	Genève	lundi,
Fribourg	8	Oron	3		mardi, vendredi
Gessenay	31	Payerne	18	Langenthal	29
Grandson	3	Porrentruy	15	Thoune	le dernier
Hutwyl	10	Reichenbach	16		samedi.
Interlaken	3	Romont	2		

Débiteur conciliant.

— ...Mais, enfin, quand pourrais-je donc entrevoir un règlement définitif, je ne puis pourtant pas venir tous les samedis avec ma note pour être régulièrement évincé.

— Hé bien, dites moi quel jour vous conviendrait le mieux ?

— Le samedi soir, je n'ai justement rien de particulier en vue à ce moment là.

— C'est parfait, venez donc tous les samedis au soir.

Reconnu.

A. — Je crois que nous nous sommes déjà rencontrés l'hiver dernier au restaurant. Votre pardessus m'est très connu.

B. — Mais, alors je ne l'avais pas encore.

A. — Non, mais moi, je l'avais.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Hugues, ste Théodora 2 s. François de Paule. 3 s. Richard, ste Agape.	☾ Pleine lune le 3, à 11 h. 54 matin
14.	Dimanche de Pâques.	☾ Dern. quart. le 11, à 2 h. 24 soir
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	4 PAQUES. s. Isidore, Zosime. 5 s. Vincent Ferrier, Irène. 6 s. Célestin, pape, s. Sixte. 7 N.-D. 7 Doul., s. Herman 8 s. Amance, Edèse. 9 ste Valtrude, s. Acace. 10 ste Mechtilde, Térance.	
15.	Dimanche de Quasimodo.	☾ Nouv. lune le 18, à 10 h. 43 soir
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	11 QUAS. s. Léon, p., s. Isaac 12 s. Jules, s. Constantin. 13 s. Herménégilde, s. Justin 14 s. Tiburce, s. Lambert. 15 ste Anastasie, Eutichès. 16 s. Dreux, Benoît Labre. 17 s. Rodolphe. s. Anicet.	
16.	Deuxième dimanche après Pâques.	☾ Prem. quart. le 25, à 2 h. 27 soir
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	18 s. Apollone, s. Parfait. 19 s. Léon IX, p., s. Ursmar. 20 s. Théotime, s. Théodore 21 s. Anselme, s. Usthasat. 22 ss. Soter et Cajus, p. et m. 23 s. Georges, s. Adalbert. 24 s. Fidèle, c. m. s. Honoré.	
17.	Troisième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr.	25 s. MARC, évangéliste. 26 ss. Clet et Marcellin. 27 B. P. Canisius, ste Zite. 28 s. Paul de la Croix, s. Vital 29 s. Pierre, m., s. Robert, a. 30 ste Catherine de S., Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Foire d'avril.

Aarberg	14	Kallnach	30	Rue	14
Aarau	21	Landeron	12	Saignelégier	6
Aigle	17	Langenthal	20	Sargans (St-G.)	6
Aubonne	6	Langnau	28	Sierre	26
Baden (A.)	6	La-Roche	26	Sissach	28
Berne	6-20	La-Sarraz	27	Soleure	12
Berthoud	1	Laufenburg	5	Stans	21
Bex	15	Laufon	6	Tavannes	28
Bienne	1	Lausanne	14	Thoune	7
Brigue	8-22	Liestal	14	Tramelan	7
Bulle	1	Locle 13 Lyss	26	Vevey	27
Buren	21	Martigny-B.	5	Wimmis	20
Cernier	19	Martigny-V.	26	Yverdon	6
Château-d'Éx	10	Meiringen 1, 13		Zofingen	8
Châtel-St-Den.	19	Monthey	7	Zweisimmen	6
Chaux-de-F.	7	Morat	7		
Chiètres	29	Môtiers	12	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	8	Moudon	26	Aarberg	28
Courtellary	6	Moutier (Jura)	8	Baden	6
Couvvet	5	Oltén	5	Bâle les vendredis	
Delémont	20	Énsingen	26	Fribourg	24
Echallens	22	Orbe 5 Oron	7	Langenthal le 3 ^e	
Einsiedeln	26	Payerne	15	mardi.	
Estavayer	14	Planfayon	21	Lyss le dernier	
Fribourg	12	Porrentruy	19	vendredi.	
Gessenay	5	Provence (V.)	19	Nyon le 1 ^{er} jeudi.	
Gimel	12	Roche fort	5	Thoune chaque	
Gorgier	1	Romont	20	samedi.	

C'est aussi une bibliothèque.

L'étudiant. — Achèteriez-vous, peut-être, ce volume de droit commercial ?

L'antiquaire. — Je regrette, nous ne traitons que pour des bibliothèques entières.

L'étudiant. — Je vous demande pardon, mais ceci, c'est toute ma bibliothèque.

Un poilu, retour du front, explique à son jeune fils un peu de zoologie. Dans le manuel de classe de l'enfant un chapitre est consacré au kanguro. — Cet animal, dit notre brave troupier, met au monde des petits qui à leur naissance sont très peu développés, c'est pourquoi il les trimballe assez longtemps dans son sac à pain, jusqu'à ce qu'ils soient capables de marcher seuls.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES.	☉ Pleine lune le 3, à 2 h. 47 matin
18.	Quatrième dimanche après Pâques.	
DIM.	2 s. Athanase, s. Walbert.	
Lundi	3 INV. STE CROIX. s. Alexand.	
Mardi	4 ste MONIQUE, s. Gothard.	
Mercr.	5 s. Pie V, ss. Anges.	☽ Dern. quart. le 11, à 6 h. 51 matin
Jeudi	6 s. Jean dev. Porte-Latine.	
Vendr.	7 s. Stanislas, ste Euphros.	
Samedi	8 APPARITION SAINT MICHEL	
19.	Cinquième dimanche après Pâques.	
DIM.	9 ROG. TRANSL. s. NICOLAS.	☉ Nouv. lune le 18, à 7 h. 25 matin
Lundi	10 s. Antonin, s. Isidore, lab.	
Mardi	11 s. Mamert, s. Grégoire.	
Mercr.	12 s. Pancrace, ste Domitille.	
Jeudi	13 ASCENSION. Servatius et c.	
Vendr.	14 s. Boniface, ste Couronne.	☽ Prem. quart. le 24, à 10 h. 7 soir
Samedi	15 s. Ségond, ste Euphrasie.	
20.	Sixième dimanche après Pâques.	
DIM.	16 s. Jean Népom. s. Adalbert	
Lund	17 s. Pascal Baylon.	
Mardi	18 s. Félix Cantal.	
Mercr.	19 s. Pierre Célestin.	
Jeudi	20 s. Bernardin de S., Basile.	
Vendr.	21 ss. Hospice, Secondin.	
Samedi	22 ss. Heraclius et compag.	
21.	Dimanche de la Pentecôte.	☉
DIM.	23 PENTECOTE. Didier, Florent	
Lundi	24 N.-D. B-S. Jeanne d'Arc	
Mardi	25 s. Grégoire VII, s. Urbain	
Mercr.	26 Q.-T. s. Philippe Néri.	
Jeudi	27 ste Madeleine de Pazzi.	
Vendr.	28 Q.-T. Germain, Augustin.	
Samedi	29 Q.-T. s. Maximin, év.	
22.	Dimanche de la Trinité.	☽
DIM.	30 TRINITE. s. Félix, Emmél.	
Lundi	31 ste Angèle, ste Pétronille.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Foires de mai.

Aarau	19	Glis	12	Saignelégier	3
Aarberg	12	Grandson	26	St-Blaise	10
Anet	19	Huttwyl	5	Ste-Croix	19
Aigle	22	Interlaken	5	Sargans (St-G.)	4
Aubonne	18	Landeron	3	Soleure	10
Baden	4	Langenthal	18	Thoune	12
Bagnes	20	Langnau	7	Tramelan	12
Bassecourt	11	La Sarraz	25	Yverdon	11
Bayards (Neuc.)	3	Laufon	4	Zofingen	14
Begnins	17	Laupen	20	Zweisimmen	3
Berne	4, 18	Lausanne	12		
Berthoud	6, 20	Liestal	26	<i>Marchès au bétail</i>	
Bevaix	24	Locle 11 Lyss	24	Aarberg	26
Bex	20	Martigny-B.	10	Bâle les vendredis	
Bienne	6	Meiringen	6, 18	Cousset	31
Bottmingen	7-21	Montfaucon	21	Cossonay	27
Boudevilliers	25	Monthey	19	Fribourg, marché au bétail	15
Breuleux	18	Morat	5	Liestal	26
Bulle	6	Morges	26	Neuchâtel mardi, jeudi, samedi	
Buren	19	Moudon	31	Planfayon	21
Carouge	12	Moutier	6	Rue	21
Châtel-St-Denis	10	Neuveville	26	Saignelégier sam.	
Château-d'Ex	19	Nyon	6	St-Imier vendred.	
Chaux-de-F.	5	Oënsingen	31	St-Maurice mardis	
Chiètres	27	Ollon	21	Sion samedis	
Combremont-G.	19	Olten	3	Soleure tous les samedis.	
Cossonay	14	Orbe	17	Sumiswald samed.	
Delémont	18	Ormont-dessus	10	Thoune samedis	
Dombresson	17	Oron	5	Tramelan jeudis	
Echallens	26	Payerne	20	Unterseen vendr.	
Erlenbach	11	Planfayon	19	Vallorbe samedis	
Estavayer	12	Porrentruy	17	Yverdon mardis	
Fribourg	3	Romont	11		
Gessenay	1	Rouvenaz-Montreux	14		
Gimel	31	Rue	19		

Toujours noble.

Au magasin de comestibles, M. le baron se fait servir un modeste petit hareng. — Veuillez, dit-il, faire porter cette bestiole à mon domicile, Bäckerstrasse !

Jeune dame (après avoir offert à un mendiant un reste de la soupe qu'elle avait confectionnée elle-même). — Hé bien, que dites-vous de cette soupe, pauvre homme ?

Le mendiant. — Pauvre homme !

Juin



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Fortunat. 2 s. Eugène, ste Blandine. 3 FETE-DIEU. Clotilde, Olive. 4 s. François C. 5 s. Boniface, ste Zénaïde.	☉ Pleine lune le 1, à 6 h. 18 soir
23.	Deuxième dimanche après Pentecôte	☾ Dern. quart. le 9, à 7 h. 58 soir
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	6 s. Claude, s. Norbert. 7 s. Robert. 8 ss. Eutychès et c., Médard. 9 s. Amant, ste Pélagie. 10 ste Marguerite. s. Maurin. 11 SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. 12 s. Jean de St-Facond.	☾ Dern. quart. le 9, à 7 h. 58 soir
24.	Troisième dimanche après Pentecôte	☉ Nouv. lune le 16, à 2 h. 41 soir
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	13 s. Antoine de Padoue 14 s. Basile-le-Grand. 15 s. Bernard de Menthon. 16 ss. Ferréol et Fergeux. 17 s. Rainier, s. Adolphe. 18 ss. Marc et Marcell. 19 ste Julienne de Falconieri.	☉ Nouv. lune le 16, à 2 h. 41 soir
25.	Quatrième dimanche après Pentecôte	☾ Prem. quart. le 23, à 7 h. 49 matin
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	20 s. Silvère, ste Florentine. 21 s. Louis de Gonzague. 22 s. Paulin, évêque. 23 ste Audrie, ste Agrippine. 24 s. JEAN-BAPTISTE. 25 s. Guillaume, s. Prosper. 26 ss. Jean et Paul, mm.	☾ Prem. quart. le 23, à 7 h. 49 matin
26.	Cinquième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercur.	27 s. Anthelme, s. Ladislas. 28 s. Léon II, p., s. Irénée. 29 ss. PIERRE ET PAUL, ap. 30 Comm. s. Paul. s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Foire de juin.

Aarau	16	Laufon	1	Yverdon	1
Aarberg	30	Lausanne	9	Verrières	16
Affoltern a. B.	21	Lenzbourg	3	Zofingen	10
Aigle	5	Locle	8		
Baden	1	Lyss	28		
Bagnes	1	Meiringen	3	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berthoud	3	Martigny-B.	14	Aarberg	30
Bienne	3	Montfaucon	25	Baden	1
Brigue	4	Monthey	2	Bâle les vendredis	
Bulle	11	Morat	2	Berthoud tous les	
Châtel-St-Denis	21	Môtiers	14	jeudis.	
Chiètres	24	Moudon	28	Fribourg	26
Coire	5	Oltén	7	Genève chaque	
Cossonay	10	Oron	2	jour marché au	
Delémont	22	Payerne	17	petit bétail à l'a-	
Estavayer	9	Porrentruy	21	battoir.	
Fenin	7	Romont	8	Lausanne les mer-	
Fribourg	14	Rue	16	credis.	
Huttwyl	2	Saignelégier	1	Neuchâtel mardi,	
Länderon	21	St-Aubin, N.	14	jeudi, samedi	
Langenthal	15	Soleure	14	Nyon le 1 ^{er} jeudi.	
Langnau	4	Travers	15		

Le rentier Huber fut un jour mordu par le chien du pharmacien X. Plainte fut portée à la préfecture, comparution devant le tribunal, demande d'indemnité, etc., etc.

Quelques jours plus tard je rencontre Huber, il avait l'air plutôt déprimé. — Hé bien, lui demandai-je, comment a marché votre affaire ?

— Ne m'en parlez pas, dit-il. C'est à n'y pas croire. Figurez-vous que ma plainte a été écartée. L'apothicaire a su mettre la main sur un avocat qui a vraiment le diable au corps. Figurez-vous que cet avocat a réussi à prouver que c'est moi qui avais mordu le chien.

Du tac au tac.

Le monsieur (à la gare, voit que tous les taxis sont partis, il ne reste plus qu'un modeste fiacre). — Hé bien, dit-il à son épouse, il n'y a qu'à plus nous emballer dans cette espèce de caisse à fumier.

Le cocher (au monsieur après que madame est installée) :
— Où dois-je conduire le fumier ?

Le monsieur. — Tous mes compliments ! madame, vous êtes remarquablement bien conservée ; sans mentir, vous paraissez aussi jeune que votre fille.

La dame. — Mais, monsieur, c'est moi qui suis la fille !!

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Théobald, s. Rumold. 2 VISITATION. s. Otto, év. 3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée.	☾ Pleine lune le 1, à 9 h. 40 matin
27.	Sixième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	4 s. Udalric, ste Berthe. 5 ss. Cyrille et Méthode. 6 s. Isaïe, ste Dominique. 7 s. Guillebaud, ste Aubierge 8 ste Elisabeth, s. Kilien. 9 ste Véronique, ste Anatolie 10 7 frères mart., ste Rufine	☾ Dern. quart. le 9, à 6 h. 5 matin
28.	Septième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	11 s. Ulric c., s. Pie I p. 12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor 13 s. Anaclet, p., ste Muritte 14 s. Bonaventure, év., s. Cyr 15 s. Henri, ste Bonose. 16 s. Reinelde, s. Faustin. 17 s. Alexis, ste Marcelline.	☽ Nouvelle lune le 15, à 9 h. 25 soir
29.	Huitième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	18 SCAP. s. Camille, Frédéric 19 s. Vincent de Paul. 20 s. Jérôme, ste Marguerite. 21 ste Praxède, s. Daniel. 22 ste Marie-Madeleine. 23 s. Apollinaire, s. Liboire. 24 B. Louise de Savoie, vv.	☽ Prem. quart. le 22, à 8 h. 20 soir
30.	Neuvième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	25 s. JACQUES, ap., s. Christop. 26 ste ANNE, s. Eraste. 27 s. Vandrille, ste Nathalie. 28 ss. Nazaire et Celse, Victor. 29 ste Marthe, s. Loup, év. 30 ss. Abdon et Sennen, mm. 31 s. Ignace Loyola, Germain	☽ Pleine lune le 31, à 12 h. 19 matin

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.

Foire de juillet.

Aarau	21	Herzogenbuch.	7	Rue	21
Aarberg	14-28	Kallnach (B.)	16	Saignelégier	5
Adelboden	13	Laufon	6	Sissach	28
Aubonne	6	Landeron	19	Soleure	12
Baden	6	Langenthal	20	Vevey	27
Berthoud	1, 8	Langnau	2, 21	Yverdon	13
Bienne	1	Lausanne	14	Zofingen	8
Bottmingen	2-16	Liestal	7		
Buren	21	Locle	13	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bulle	22	Morat	7	Aarberg	28
Châtel-St-Denis	19	Moudon	26	Baden	6
Chiètres	29	Nyon	1	Fribourg	24
Cossonnay	8	Ensingen (Sol.)	19	Lyss dern. vendredi	
Delémont	20	Olten & Orbe	12	Neuchâtel mardi,	
Echallens	22	Oron	7	jeudi, samedi	
Estavayer	14	Payerne	15	Sion chaque	
Fribourg	12	Porrentruy	19	samedi.	
Gimel	19	Romont	20	Unterseen	4

Enfantines.

Le passant. — Hé bien, mon petit, qu'est ce que tu attends là depuis si longtemps ?

L'enfant. — Ma maman m'a dit de ne pas traverser la rue avant que les voitures aient passé. Il n'en est encore point passé.

Elle. — Mon Charles est bien gentil, mais il est tout de même bien un peu bureaucratique.

— Mais, comment donc ?

— Hé bien, dans ma dernière lettre, je lui demandais comment lui plaisaient mes yeux bleux. Comme réponse il me renvoie à sa dernière du 24 novembre où il avait traité la question à fond.

Lui. — Ah oui ! quand on aime, il semble qu'on sera capable de détacher les étoiles du ciel, pour en faire présent à sa bien-aimée.

Elle. — Hm, et c'est encore ce qu'il y aurait de meilleur marché !

Un bon client.






Le marchand de vin. — Si vous ne voulez ou ne pouvez me payer le vin que je vous ai livré, renvoyez-moi au moins les bouteilles vides !

Le client. — C'est entendu, combien payez-vous la pièce ?

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
31.	Dixième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold	 Dern. quart. le 7, à 1 h. 50 soir
Lundi	2 PORTIONC. s. Alphonse Lig.	
Mardi	3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie.	
Mercr.	4 s. Dominique, s. Tertulien.	
Jeudi	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald	
Vendr.	6 TRANSFIGURATION. s. Sixte	
Samedi	7 s. Gaétan, c., s. Albert, c.	
32.	Onzième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	8 B. Pierre Faber, Cyriaque	 Nouvelle lune le 14, à 1 h. 44 matin
Lundi	9 s. Germain, s. Romain.	
Mardi	10 s. LAURENT, m., ste Astérie	
Mercr.	11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce	
Jeudi	12 ste Claire, ste Eunomie.	
Vendr.	13 ss. Hippolyte et Cassien.	
Samedi	14 s. Eusèbe, ste Athanasie.	
33.	Douzième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	15 ASSOMPTION. s. Alfred.	 Prem. quart. le 21, à 11 h. 52 matin
Lundi	16 s. Théodule, évêque conf.	
Mardi	17 s. Libérat, m., s. Amor, a.	
Mercr.	18 s. Hyacinthe, ste Hélène.	
Jeudi	19 s. Sébald, c., s. Rufin, c.	
Vendr.	20 s. Bernard, a. d. Philibert	
Samedi	21 s. Joachim, ste Jeanne Ch.	
34.	Treizième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	22 s. Symphorien, Timothée.	 Pleine lune le 28, à 2 h. 3 soir
Lundi	23 s. Philippe-Béniti, Sidoine	
Mardi	24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure.	
Mercr.	25 s. Louis, roi, ste Patrice.	
Jeudi	26 s. Samuel, s. Zéphirin, p.	
Vendr.	27 ste Eulalie.	
Samedi	28 s. Augustin, s. Garin.	
35.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	29 DÉD. ST-NIC. Déc. s. Jean.	
Lundi	30 ste Rose de Lima, vierge.	
Mardi	31 s. Raymond.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

Foire d'août.

Aarau	18	Lignières (N.)	2	Val d'Illiez	18
Aarberg	25	Locle	10	Wohlen (Arg.)	30
Anet	18	Mellingen (A.)	25	Yverdon	17
Aubonne	3	Morat	4	Zofingen	12
Baden	3	Moudon	30	<i>Marchés au bétail.</i>	
Begnins (V.)	16	Moutier	12	Aarberg	25
Bienne	5	Neuveville	25	Baden	3
Bulle	26	Noirmont	2	Berne les samedis.	
Châtel-St-Denis	16	Olten 2	Oron 4	Berthoud 1 ^{er} jeudi	
Chiètres	26	Payerne	19	du mois.	
Cossonay	12	Porrentruy	16	Fribourg	14
Delémont	17	Romont	17	Langenthal 3 ^o mardi	
Echallens	19	Rue	11	Langnau 1 ^{er} vendr.	
Estavayer	11	Saignelégier	3	Lausanne les ven-	
Fribourg	2	Schwarzenb.	19	dredis.	
Glaris 17	Gimel 30	Signau	19	Liestal	11
Huttwyl	25	Sissach	25	Lyss, le dernier	
Landeron	16	Soleure	9	vendredi.	
Langenthal	17-31	Thoune	25	Neuchâtel mardi	
Langnau	6	Tourtemagne	13	jeudi, samedi	
Laufon	3	Tramelan	18	St-Imier vendredi.	
Liestal	11	Unterseen	6		

Un brave homme.

Un gendarme (faisant sa ronde de nuit). — Hé, là bas ! qu'est-ce vous farfouillez autour de cette porte de maison ?

Le filou. — Pardon, msieur le gendarme. J'ai trouvé, il y a quinze jours, une clef de maison et j'essaye à quelle porte elle joue pour la rendre à son propriétaire.

Une consolation.

Le locataire du premier. — A ce que j'ai appris, un professeur de piano, père d'une nombreuse famille, doit occuper bientôt l'étage supérieur. On sera fortement dérangé.

La propriétaire. — Oh ! tranquillisez-vous, le pianiste a tellement de gosses qu'ils se chargeront à eux tous d'amortir complètement le bruit du piano.

Les héros.

L'officier (à la théorie). — Quel est le devoir du brave soldat, lorsque, au moment d'une attaque importante on commande : « Les hommes de bonne volonté en avant » ?

La recrue. — Il doit faire rapidement place, afin que les hommes de bonne volonté puissent se porter en avant sans arrêt.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. 1 Jeudi 2 Vendr. 3 Samedi 4	1 ^{ste} Vêrène, v., s. Gilles, a. 2 ^{s.} Etienne, r., ste Maxime 3 ^{s.} Guarin, év. c., Sérapie. 4 ^{ss.} Anges gar. ste Rosalie.	
36.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM. 5 Lundi 6 Mardi 7 Mercr. 8 Jeudi 9 Vendr. 10 Samedi 11	5 ^{s.} Laurent Just., s. Victorin 6 ^{s.} Magne, s. Donatien. 7 ^{s.} Grat, év., ste Reine. 8 NATIVITÉ NOTRE-DAME. 9 ^{ste} Séraphine, veuve. 10 ^{s.} Gorgon, s. Rufin. 11 ^{s.} Félix et Régule. Prothus	☾ Dern. quart. le 5, à 8 h. 5 soir
37.	Seizième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM. 12 Lundi 13 Mardi 14 Mercr. 15 Jeudi 16 Vendr. 17 Samedi 18	12 ^{s.} Guy, c., s. Serdat, év. 13 ^{s.} Aimé, év., s. Euloge. 14 Ex. s. CROIX., s. Materne 15 Q.-T. s. Nicodème, s. Evre. 16 ^{s.} Cyprien, m. 17 Q.-T. STIGM. DE S. FRANÇ. 18 Q.-T. NOT.-DAME DES 7 D.	☽ Nouvelle lune le 12, à 1 h. 51 soir
38.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. 19 Lundi 20 Mardi 21 Mercr. 22 Jeudi 23 Vendr. 24 Samedi 25	19 FÊTE F. Janvier, Constance. 20 ^{s.} Eustache, s. Candide. 21 ^{s.} MATTHIEU, apôtre. 22 ^{s.} Maurice, martyr. 23 ^{s.} Lin, ste Thècle. 24 NOTRE-DAME DE LA MERCI 25 ^{s.} Thomas de Villeneuve.	☽ Prem. quart. le 20, à 5 h. 55 matin
39.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. 26 Lundi 27 Mardi 28 Mercr. 29 Jeudi 30	26 ^{ss.} Valérien et compagnons 27 ^{ss.} Côme et Damien, mm. 28 ^{s.} Venceslas, s. Exupère. 29 ^{s.} MICHEL, arch., Ludwin 30 ^{s.} Jérôme, Ours et Victor.	☽ Pleine lune le 28, à 2 h. 56 matin

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 m.

Foire de septembre.

Aarau	15	Interlaken	24	Romont	7
Aarberg	8-29	Landeron	20	Rue	15
Aigle	25	Langenthal	21	Saignelégier	7
Albeuve	27	Langnau	15	Schwarzenbourg	23
Aubonne	14	Laufenburg	29	Schwytz	25-27
Baden	7	Laufon	7	St-Blaise	13
Bâle	16	Laupen	15	St-Cergues	16
Bayards (Neuc.)	20	Lausanne	8	Ste-Croix	15
Berne	7, 21	Locle 14	Lyss 27	St-Nicolas	21
Berthoud	2	Malleray	27	Sargans (St-G.)	24
Bex	30	Martigny-V.	27	Sembrancher	21
Bienne	9	Meiringen	22	Simplon	28
Bulle	27-30	Montfaucon	13	Sissach	22
Buren	15	Monthey	7	Soleure	13
Champéry	16	Morges	15	Sumiswald	24
Charmey	--	Morgins	6	Tavanne	16
Château-d'Œx	23	Morat	1	Thoune	29
Chatel-St-Denis	13	Moudon	27	Tramelan	22
Chaux-de-F.	1	Nyon	30	Unterseen	3, 24
Chiètres	30	Œnsingen	20	Valangin	24
Cossonay	9	Olten	6	Val d'Iliez	23
Courtelay	24	Orbe	6	Verrières	21
Delémont	21	Ormont-dessous	20	Viège	27
Echallens	23	Ormont-dessus	6, 21	Yverdon	21
Estavayer	8	Oron	1	Zofingen	9
Erlenbach	9, 10	Payerne	16	Zweisimmen	8
Fontaines (N.)	20	Planfayon	8		
Fribourg	6	Porrentruy	20	<i>Marchés au bétail</i>	
Frutigen	15	Pont-de-Martel	7	Aarberg	29
Gessenay	7	Provence	20	Baden	7
Herzogenbuch.	8	Reichenbach	21, 22	Fribourg	18

Entre bonnes amies.

Anna. — Mon fiancé avait fixé notre mariage si tôt après qu'il aurait passé ses examens de droit, et voilà qu'il les a déjà ratés deux fois!

Emma. — Ne serait-ce point qu'il l'ait fait exprès pour esquiver la noce??

Le pasteur. — Dites à votre mari, madame Meyer, que je l'ai fort bien remarqué dimanche dernier, lorsqu'il est sorti de l'église au milieu du sermon.

La paysanne. — Il ne faudrait pas le prendre en mauvaise part, M. le pasteur. Il faut savoir que mon mari est somnambule.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr.	1 s. Remi, s. Bavon.	☾ Dern. quart. le 5, à 1 h. 53 matin
Samedi	2 s. Léger, évêque, s. Guérin	
40.	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	3 ROSAIRE. Candide, Ewalde.	
Lundi	4 s. François d'Assise.	
Mardi	5 ss. Placide et comp.	
Mercr.	6 s. Bruno, fondat., ste Foi.	
Jeudi	7 s. Serge, s. Auguste.	
Vndre.	8 ste Brigitte, ste Laurence.	
Samedi	9 MATERNITÉ STE-VIERGE.	☽ Nouvelle lune le 12, à 1 h. 50 matin
41.	Vingtème dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	10 s. François de Borgia, c.	
Lundi	11 ste Placidie, s. Gommer.	
Mardi	12 s. Maximilien, ste Herlinde	
Mercr.	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
Jeudi	14 s. Callixte, p., s. Burcard	
Vendr.	15 ste Thérèse, s. Roger.	
Samedi	16 PURETÉ SAINTE-VIERGE.	
42.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	17 B. Marg.-Marie Alacoque.	
Lundi	18 s. Luc, évang, s. Athénodore	
Mardi	19 s. Pierred'Alc., ste Fréwisse	
Mercr.	20 s. Jean de Kanty.	
Jeudi	21 ste Ursule, s. Hilarion.	
Vendr.	22 ste Alodie, ste Cordule.	
Samedi	23 FÊTE SAINTES RELIQUES.	☽ Pleine lune le 27, à 3 h. 9 soir
43.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	24 s. Raphael, s. Hevergiste.	
Lundi	25 ss. Chrys. et Crépin.	
Mardi	26 s. Evariste, s. Bernwald.	
Mercr.	27 s. Frumence, év. Florentin	
Jeudi	28 ss. SIMON ET JUDE, ap.	
Vendr	29 ste Ermélinde, ste Eusébie	
Samedi	30 ste Zénobie, s. Sérapion.	
44.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.	☽
DIM.	31 s. Loup, év., ste Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 m.

Foire d'octobre.

Aarau	20	Gimel	4	Reichenbach	19, 20
Adelboden	5	Grandson	27	Romont	12 Rue 20
Aigle	9, 30	Huttwyl	13	Saignelégier	4
Alpnach	6 Anet 20	Interlaken	13, 29	Sargans (St-G.)	15
Aarberg	13, 27	Kallnach	15	Schwarzenb.	21
Baden	5 Bagnes 25	Landeron	18	Schwytz	11
Berne	5, 26	Langenthal	19	Sépey	19
Bex	21 Bienne 14	Langnau	1	Sion	2, 9, 16
Bottmingen	1, 15	La-Roche	11	Soleure	11
Brienz	6	La-Sarraz	12	Ste-Croix	20
Brigue	16, 28	Laufeaburg	28	St-Imier	15
Bulle	20, 21	Laufon	5	St-Maurice	12
Buren	20	Lausanne	13	Stans	14
Château-d'Œx	15	Liestal	20 Locle 12	Tramelan	13
Châtel-St-D.	18	Louèche-V.	13, 28	Thoune	20
Chaux-de-Fonds	6	Lyss	25	Val d'Illier	21
Chavornay	6	Martigny-B.	18	Vevey	26
Chiètres	28	Meiringen	7, 15, 27	Yverdon	12
Combremont-G.	27	Monthey	13, 27	Zofingen	14
Cossonay	7	Morat	6	Zweisimmen	28
Couvet	4	Moudon	25		
Delémont	19	Moutier	7	<i>Marchés au bétail.</i>	
Echallens	28	Ollon	8 Orbe 11	Aarberg	27
Erlenbach	7	Ormont-dessus	7, 18	Baden	5
Estavayer	13	Oron	6	Fribourg	16
Fribourg	4	Payerne	21	Langenthal	le 3 ^e
Frutigen	26, 27	Planfayon	20	mardi.	
Gessenay	5, 26	Porrentruy	18	Liestal	20

Lui. — Oh ! mademoiselle, quand vous serez ma femme, je vous traiterai comme un ange.

Elle. — Je connais ça, je ne tiens pas du tout à être traitée comme un ange. Pour les anges rien à manger, rien pour la toilette !

Un sinistre.

— Est-il vrai que la nouvelle fabrique d'allumettes de la régie a été totalement incendiée ?

— Hélas oui ! tout a été brûlé, à l'exception toutefois des allumettes qui n'ont pas pu se décider à prendre feu.

Le chef de bureau est en violente dispute avec son teneur de livres. Enfin, poussé à bout, il s'écrie :

— En définitive, est-ce vous qui êtes le chef ?

— Non ! répondit l'employé.

— Alors pourquoi parlez-vous si bêtement ?

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 LA TOUSSAINT. s. Amable. 2 COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie 3 ste Ida, vv., s. Hubert. 4 s. Charles Borromée, card. 5 ss. Zacharie et Elisabeth. 6 s. Protais, év., s. Léonard.	☾ Dern. quart. le 3, à 8 h. 35 matin
45.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	7 s. Ernest, a., s. Engelbert. 8 Les 4 couronnés, Godefroi. 9 s. Théodore, m., s. Oreste. 10 s. André Avel., ste Florenc° 11 s. Martin, év., s. Véran. 12 s. Martin, p., s. Ruf. 13 PATRON. SAINTE-VIERGE.	☽ Nouvelle lune le 10, à 5 h. 5 soir
46.	Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	14 s. Imier, ste Vénérande. 15 ste Gertrude, s. Léopold. 16 s. Othmar, s. Fidence. 17 s. Grégoire le Thaumatur. 18 DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P. 19 ste Elisabeth, s. Pontien. 20 s. Félix de Valois, Edmond	☾ Prem. quart. le 18, à 9 h. 12 soir
47.	Vingt-six. dimanche apr. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	21 PRÉSENTATION N.-D. 22 ste Cécile, s. Philémon. 23 s. Clément, ste Félicité. 24 s. Jean de la Croix, Flore. 25 ste Catherine, ste Juconde. 26 s. Pierre d'Al., s. Conrad. 27 s. Josaphat, s. Colomban.	☽ Pleine lune le 26, à 2 h. 42 matin
48.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM. Lundi Mardi	28 Avent. Sosthène, Hortulan. 29 ste Illuminée, s. Saturnin. 30 s. ANDRÉ , ap., s. Zozime.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Foires de novembre.

Aarau	17	Herzogenbuch.	10	Rance	5
Aarberg	10, 24	Interlaken	17	Rolle	19
Aigle	20	Landeron	15	Romont	9
Anet	17	Langenthal	16	Rne	17
Aubonne	2	Langnau	3, 5	Saignelégier	2
Baden (A.)	2	La Sarraz	9	St-Aubin, N.	1
Berne	2, 16	Laufon	2	Sargans	4, 18
Berthoud	4	Laupen	4	Sierre	26
Bex 18	Bienne 11	Lausanne	10	Sépey	25
Brienz	10	Loele	9	Soleure	8
Brigue	18	Lucens 10	Lyss 22	Sumiswald	5
Bulle	11	Martigny-V.	8	Stans	17
Buren	17	Meiringen	4, 15	Unterseen	17
Château-d'Œx	5	Monthey	17	Thoune	10
Châtel-St-D.	15	Morat	3	Tramelan	10
Châtres	25	Morges	17	Vevey 30	Viège 12
Cossonay	11	Moudon	29	Wald Zur.	9
Couvét	10	Moutier	4	Yverdon	16
Delémont	23	Neuveville	24	Zofingue	11
Echallens	25	Nyon	4	Zweisimmen	12
Estavayer	10	Œnsingen (Sol.)	29		
Erlenbach	9	Ollon	19	<i>Marchés au bétail.</i>	
Fribourg	8	Olten 15	Oron 3	Aarberg	24
Frutigen	19	Orbe	15	Couvét	10
Gessenay	10	Ormont-dessus	8	Fribourg	20
Grandson	24	Payerne	18	Neuchâtel, mardi	
Gimel	1	Porrentruy	22	jeudi, samedi	

Le pédagogue. — Il y a sur terre 1543 millions d'habitants. Dans ce chiffre il n'y a pas moins de 700 millions de femmes. Hé bien ! ma chère Victoire, de ces 700 millions de femmes c'est vous seule que je préfère... Vous pouvez juger d'après ces chiffres de l'intensité de ma passion pour vous.

Une profession inédite.

— Quelle est donc cette dame voilée qui vient si souvent chez vous, à une certaine heure du soir ?

Le barbier — Ah ! ça, c'est la vieille dame sur les joues de laquelle s'exercent nos apprentis raseurs.

Le beau père (à son futur gendre). — Vous voulez donc ajourner encore une fois à plus tard cette noce qui était définitivement fixée sur le 15 du mois prochain. Vous prenez, semble-t-il, ma fille pour une loterie destinée à l'érection d'une cathédrale.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr.	1 s. Eloi, s. Diodore.	☾ Dern. quart. le 2, à 5 h. 29 soir
Jeudi	2 ste Bibiane, ste Pauline.	
Vendr.	3 s. François-Xav., ste Luce.	
Samedi	4 ste Barbe, s. Osmond.	
49.	Deuxième dimanche de l'Avent.	☽ Nouvelle lune le 10, à 11 h. 4 matin
DIM.	5 s. Pierre Chrysol., év.	
Lundi	6 s. NICOLAS, ste Denyse.	
Mardi	7 s. Ambroise, ste Fare.	
Mercr.	8 IMMACULEE-CONCEPTION.	
Jeudi	9 ste Léocadie, s. Syr.	
Vendr.	10 Transl. ste Maison Lorette.	☽ Prem. quart. le 18, à 3 h. 40 soir
Samed	11 s. Damase, p., s. Sabin.	
50.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	12 s. Synèse, m.	
Lundi	13 ste Lucie, s. Josse.	
Mardi	14 s. Agnel, Eutropie.	
Mercr.	15 Q.-T. s. Célien, Chrétienne	
Jeudi	16 s. Eusèbe, ste Albine.	☽ Pleine lune le 25, à 1 h. 38 soir
Vendr.	17 Q.-T. ste Adélaïde, Lazare.	
Samedi	18 Q.-T. ATTENTE D. ENF. MAR.	
51.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	19 s. Némèse, s. Darius.	
Lundi	20 s. Ursanne, s. Ammon.	
Mardi	21 s. THOMAS, s. Festus.	
Mercr.	22 s. Florus, s. Zénon.	
Jeudi	23 ste Victoire, s. Dagobert.	☽ Pleine lune le 25, à 1 h. 38 soir
Vendr.	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Samedi	25 NOEL. ste Eugénie, Anastas.	
52.	Dimanche après Noël	
DIM.	26 s. ETIENNE, diacre m.	
Lundi	27 s. JEAN, ap., s. Théophane.	
Mardi	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	
Mercr.	29 s. Thomas Cant., ste Eléon	
Jeudi	30 s. Sabin, év., s. Libère, év.	
Vendr.	31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

Faires de décembre.

Aarau	15, 31	Langnau	3-8	Sargans	30
Aarberg	8, 29	Laufenburg	21	Schwarzenb.	23
Aigle	18	Laufon	7	Soleure	13
Aubonne	7	Laupen	29	Sumiswald	31
Bâle	16	Liestal	1	Thoune	15
Baden (A.)	7	Locle	14	Tramelan	15
Berthoud	2, 30	Martigny-B.	6	Unterseen	3, 21
Bienne	30	Monthey	31	Yverdon	27
Bulle	2	Morat	1	Zofingen	16
Buren	15	Morges	29	Zweisimmen	9
Châtel-St-D.	20	Moudon	27		
Chiètres	30	Neuveville	29	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	27	Nidau	14	Aarberg	29
Delémont	22	Nyon	2	Baden	7
Echallens	23	Olten	20	Berne, les mardis	
Estavayer	1	Orbe	20	Fribourg	18
Fribourg	6	Oron	1	Interlaken vendr.	
Grandson	22	Payerne	16	Lausanne vendredi	
Huttwyl	1	Porrentruy	21	Neuchâtel mardi	
Landeron	20	Reichenbach	14	jeudi, samedi	
Interlaken	21	Romont	7	Nyon mardi	
Langenthal	21-28	Rue	15	Sion samedi.	
		Saignelégier	6		

Et cela encore.

La baronne. — Oh, oui! l'impertinence de nos domestiques devient chaque jour plus intolérable. Pas plus tard que hier, je venais d'engager une nouvelle cuisinière, ne voilà-t-il pas que cette créature affiche la prétention de s'appeler Emma... comme moi!

C'est en vain.

Lui (à la pinte à 10 heures du soir). — Maintenant, mes amis, laissez-moi rentrer incontinent à la maison. Je ne veux pas que ma bourgeoise m'appelle encore un pilier de cabaret.

Elle (à la maison). — Comment, te voilà déjà là, à 10 heures du soir! A quelle heure as-tu donc commencé à vider les chopines?

L'amour de l'ordre.

Lui (au moment où l'incendie fait rage). — Mais, Elise, qu'est ce que tu t'attardes si longtemps dans cette chambre. Tu vas être brûlée vive à la minute.

Elle. — Il faut pourtant faire un peu d'ordre pour le moment où les pompiers viendront.

AVIS

Les rédacteurs des *Etrennes fribourgeoises* ont l'honneur de rappeler qu'ils acceptent toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien leur envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, ils prient instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir leur annoncer d'avance leurs travaux et de les leur faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard les mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui leur sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales de la région sont priées de nous adresser la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de nous indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

AUTORITÉS FÉDÉRALES**Conseil fédéral.**

- MM. Ador, Gustave, de Genève, président.
 Motta, Joseph, d'Airolo, vice-président.
 Muller, Edouard, de Nidau (Berne).
 Décoppet, Camille, de Suscéva (Vaud).
 Schulthess, Edmond, de Brugg (Argovie).
 Calonder, Félix, de Trins (Grisons).
 Haab, Robert, de Wädenswyl (Zurich).

Tribunal fédéral.

MEMBRES.

- MM. D^r Picot, Ernest, de Genève, président.
 D^r Ostertag, Fritz, Bâle, vice-président.
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
 Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.
 D^r Perrier, Emile, de Châtel-St-Denis (Fribourg).
 D^r Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie).
 D^r Jæger, Charles, de Pfæfers.
 D^r Honegger, Henri, de Zurich.
 D^r Merz, Viktor, Hägendorf (Sol.) et Thoune.
 D^r Schmid, François, d'Altdorf (Uri).
 D^r Affolter, Albert, de Gerlafingen (Soleure).
 D^r Schurter, Emile, de Bachenbülach (Zurich).
 Reichel, A.-K., d'Oberburg (Berne).
 D^r Stooss, Alfred, de Berne.
 D^r Weiss, Théodore, de Zurich.
 D^r Kirchhofer, à Schaffhouse.
 Rossel, Virgile, de Tramelan.
 Hauser, Victor, de Horgen (Zurich).
 D^r Oser, Hugo, de Schönenbach (Bâle-Camp.).
 D^r Murri, Hans, de Schinznach.
 Thélin, Henri, de Bioley-Orjulaz.
 Couchepin, Martigny.
 Rambert, Paul, de Châtelard-Montreux.
 Deschenaux, Eugène de Romont (Fribourg).

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

GRAND CONSEIL

Elections du 3 décembre 1916

Cercle de la Sarine. — 32 députés.

- MM. Bersier, Adrien, syndic, à Cormagens.
 Biolley, Maxime, à Treyvaux.
 Biolley, Udalrich, syndic, à Praroman.
 Blancpain, Georges, à Fribourg.
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.
 Chavaillaz, Pacifique, à Ecuwillens.
 Clément, Gustave, D^r médecin, à Fribourg.
 Comte, Ignace, négociant, à Fribourg.
 Crausaz, Elie, rédacteur, à Fribourg.
 Daguët, Léon, à Fribourg.
 Despont, Adrien, à Corminbœuf.
 Ducrest, Joseph, à Rossens.
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.
 Genoud, Léon, à Fribourg.
 Gobet, François, à Noréaz.
 Gross, Alphonse, syndic, à Arconciel.
 Gross, Emile, à Fribourg.
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.
 Joye, Paul, à Fribourg.
 Marchon, Joseph, syndic, à Vuistern-en-Ogoz.
 Margueron, Maurice, syndic, à Cottens.
 Michel, Ernest, négociant, à Fribourg.
 Montenach, Georges, à Fribourg.
 Perrier, Ernest, conseiller d'Etat.
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.
 Rosset, Alexis, caissier, à Prez.
 Vonderweid, Aloys, président de trib., à Fribourg.
 Weck, Robert, juge cantonal, à Fribourg.
 Wicht, César, à Marly.
 Wolhauser, François, à Fribourg.
 Zimmermann, Jules, à Fribourg.
 Zurkinden, Pierre, à Fribourg.

Cercle de la Singine. — 17 députés.

- MM. Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).
 Bæriswyl, Aloys, à Alterswyl.
 Blanchard, Joseph, à Tavel.
 Boschung, François, conseil. national, à Ueberstorf

MM. Horner, Alphonse, à Tutzenberg.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Jungo, Joseph, à Guin.
 Lauper, Joseph, à Plasselb.
 Offner, Pierre, à Planfayon.
 Perler, Joseph, à Wunnenwyl.
 Piller, Jost, à Oberschrot.
 Rappo, Jean, à Bœsingen.
 Schwarz, Jean, syndic, à Chevrilles.
 Sturny, Jean, à Niedermonten.
 Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat, à Fribourg.
 Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 Zurkinden, Jean, à Guin.

Cercle de la Gruyère. — 21 députés.

MM. Barras, Auguste, à Bulle.
 Blanc, Louis, à Bulle.
 Buchs, Paul, à Bellegarde.
 Chollet, Placide, à Vaulruz.
 Delatena, Joseph, président, à Bulle.
 Dupasquier, Emile, à la Tour-de-Trême.
 Dupasquier, Gustave, à Vuadens.
 Fracheboud, Pierre, Lessoc.
 Glasson, Félix, à Bulle.
 Gremaud, Casimir, à Echarlens.
 Gremaud, Constant, à Morlon.
 Gremion, Jean, à Gruyères.
 Morard, Antoine, à Bulle.
 Morard, Paul, avocat, à Bulle.
 Mossu, Louis, syndic, à Broc.
 Musy, Jean, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Overney, Calybite, à Charmey.
 Pasquier, Joseph, notaire, à Bulle.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Rigolet, Sylvestre, à La-Roche.
 Yerly, Louis, à Bulle.

Cercle du Lac. — 13 députés.

MM. Bartsch, Wilhelm, avocat, à Fribourg.
 Benninger, Jean, à Salvagny.
 Chautemps, Louis, à Lugnorre.
 Derron, Henri, à Nant.
 Friolet, Max, à Morat.
 Guillard, Louis, à Môtier.

- MM. Gutknecht, Hans, à Morat.
 Gutknecht, Jakob, à Ried.
 Liechty, Hermann, conseiller national, à Morat.
 Notz, Emile, à Chiètres.
 Perrottet, Jean, à Cormérod.
 Ræmy, Paul, à Pensier.
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.

Cercle de la Glâne. — 12 députés.

- MM. Berset, André, à Villargiroud.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Chatton, Romain, président, à Romont.
 Deschenaux, Joseph, à Ursy.
 Dumas, Claude, à Villariaz.
 Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.
 Grand, Eugène, avocat, à Romont.
 Jaccoud, Joseph, à Promasens.
 Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.

.

Cercle de la Broye. — 13 députés.

- MM. Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.
 Bovet, Jules, avocat, à Estavayer.
 Chassot, Charles, géomètre, à Fribourg.
 Chassot, Victor, synpic, à Bussy.
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.
 Ducotterd, Maurice, docteur, à Estavayer.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.
 Pochon, Marc, à Vesin.
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Torche, Fernand, à Estavayer-le-Lac.

Cercle de la Veveyse. — 7 députés.

- MM. Currat, Alexandre, au Crêt.
 Esseiva, Louis, à Fiaugères.
 Genoud, Oscar, cons. nat., syndic, Châtel-St-Denis.
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Philipona, Joseph, prés. du trib., à Châtel-St-Denis.
 Pilloud, Alexandre, à Châtel-St-Denis.
 Savoy, Emile, conseiller d'Etat, à Frib. (él. part).

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE
CONSEIL D'ÉTAT

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

- MM.** Perrier, Ernest, président.
 vice-président.
 Python, Georges, conseiller d'Etat.
 Musy, Jean, >
 Savoy, Emile, >
 Vonderweid, Marcel, >
 Buchs, Victor, >

Chancellerie d'Etat.

CHANCELIERS.

- MM.** Godel, Charles.
 Bise, Pierre, vice-chancelier.

BURALISTES.

Economat et service des légalisations

M. David, Louis.

Service des imprimés

M. Dousse, Joseph.

Copiste-dactylographe

M^{lle} Tercier, Pauline.

HUISSIERS D'ÉTAT.

- MM.** Cuennet, Nicolas. **MM.** Droux, Joseph.
 Cudry, Laurent. Rossier, Charles.

CONCIERGE: M. Cuennet, Nicolas.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES

<i>Directeur.</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.
<i>Chefs de service.</i>	Gremaud, Emile.
»	Barbey, Firmin.
<i>Secrétaire.</i>	Weck, Henri.

Département de l'Instruction publique**Commission des études.**

Section française.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Bise, Emile, receveur.
 Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
 D^r Dévaud, Eugène.
 Plancherel, Michel, professeur.

Section allemande.

- MM. Perroulaz, Robert, curé à Guin.
 Passer, Jean, à Tavel.
 Zurkinden, Jean, curé, à Tavel.

Section technique.

- MM.
 Daguët, Léon, chimiste.

Section de Morat.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Lademann, préfet, à Morat.
 Wüthrich, Fréd., pasteur, à Chiètres.
 Meyer, Jacob, directeur, à Morat.
 Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

- MM. abbé Ducrest, François, directeur.
 Handrick, F., 1^{er} bibliothécaire.
 Dubois, Frédéric, 2^{me} bibliothécaire.
 Dietrich, Joseph, sous-bibliothécaire.

Conservateur des Musées.

- MM. Musy, prof., conserv. du musée d'histoire naturelle.
 Boccard, Raymond, conservateur du musée historique
 et artistique.
 Ducrest, François, conservateur du médailler.
 Peissard, Nicolas, à Fribourg, archéologue cantonal.

Commission des Musées scientifiques.

MM. Savoy, Hubert, présid.	MM. Cuony, Jean, pharmac.
D ^r Baumhaner, H., prof.	Gottrau, Tobie.
D ^r Girard, R., prof.	Æbischer, Joseph, prof.
D ^r Kathariner, L., prof.	Musy, Maur., prof., secr.
D ^r Ursprung, Alfr., prof.	

Université de Fribourg.

Recteur de l'Université : M. le D^r Tnor, Pierre.

Doyen de la Faculté de Théologie : R. P. Rowan, Vincent.

» » *de Droit* : M. Bise, Emile.

» » *des Lettres* : M. le D^r Wagner, Pierre.

» » *des Sciences* : M. le D^r Joye, Paul.

Chancelier de l'Université : M. Weyrich, Nicolas.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).

Rév. P. Jacquin, Mannès (Histoire de l'Eglise).

D^r Beck, Joseph (Pastorale et Liturgie).

Rév. P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).

P. Sales, Marco (Dogmatique positive).

P. Jordan de Langen-Wendels (Morale spéculative).

P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament).

P. Prummer, Dominik (Morale pratique).

P. Manser, Gall (Philosophie).

P. Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique).

P. Rowan, Vincent (Exégèse).

P. Schmitz, Kaspar (Droit ecclésiastique).

P. Marin, François (Dogmatique spéculative).

P. Gonzalès, Joseph (Droit canon)

P. Claverie (Philosophie).

Faculté de Droit.

MM. Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens)

D^r Jaccoud, Jean (Droit naturel).

D^r Fietta, Paul, professeur honoraire.

D^r Legras, Henri (Droit civil français).

D^r Siegwart, Alfred, (Droit civil suisse).

D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).

D^r von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale).

- MM. D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public).
 D^r Gariel Georges (Econ. polit. et science des finances).
 D^r Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit).
 D^r Tuor, Pierre (Droit romain).
 D^r Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique).
 D^r Schorer, Hans (Statistique).
 D^r Turmann, Max (Sciences commerciales).
 D^r Æby, Pierre (Droit civil suisse).
 D^r Piller, Joseph (Droit public).
 D^r Comte, Louis (Médecine légale).
 Assistant : Nepper, Jules (Sciences commerciales).

Faculté des Lettres.

- MM. D^r Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique).
 D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge. Histoire moderne).
 D^r Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).
 D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 D^r R. P. Rohner (Philosophie).
 D^r R. P. de Munnynck, Marc (Philosophie).
 D^r Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique).
 D^r Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.).
 D^r Arcari, Paul (Langue et littérature italiennes).
 D^r Bertoni, Jules (Philologie romane).
 D^r Roussel, Alfred (Sanscrit et philologie indienne).
 D^r Leitschuh, Fr.-Frédéric (Histoire de l'art).
 D^r Albertini, Eugène (Langue latine).
 D^r Zeiller, Jacques (Histoire de l'antiquité).
 D^r Besson, Marius (Histoire générale du moyen âge).
 D^r Vogt, Albert (Histoire moderne).
 D^r Winkler, Arnold (Histoire moderne).
 D^r Dévaud (Pédagogie).
 D^r Nadler, Joseph (Littérature allemande moderne).
 D^r Oehl, Wilhelm (Langue et littérature allemande anciennes).
 D^r Chérel, Albert (Langue et littérature française).
 D^r Castella, Gaston (Histoire).
 Bennett Francis (Littérature anglaise).
 Lecteurs : D^r Girardin, Joseph (Français).
 Lombriser, Joseph (Allemand).
 Francis Bennett (Anglais).
 D^r Oliva, Joseph (Italien).

Faculté des Sciences.

- MM. D^r Brunhes, Jean, professeur honoraire.
 D^r Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).
 D^r de Kowalski, Joseph, professeur honoraire.
 D^r Baumhauer, Henri (Minéralogie).
 D^r Dhéré, Ch. (Physiologie).
 D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organique pure et appliquée).
 D^r Estreicher de Rozbierski, Thaddée (Chimie générale et inorganique).
 D^r Reichensperger, August (Zoologie).
 D^r Gockel, Alb. (Chimie physique et météorol.)
 D^r Ursprung, Alfred (Botanique).
 D^r Girardin, Paul (Géographie).
 D^r Glücksmann, Sigismond (Bactériologie et Hygiène).
 D^r Plancherel, Michel (Mathématiques).
 D^r Joye, Paul (Physique)
 D^r Tœdtmann, Willy, professeur agrégé (Zoologie).
 D^r von Hauer, professeur agrégé (Physique).
 D^r Bays, Séverin, professeur agrégé (Mathématiques).

Collège cantonal St-Michel.

Recteur.
Préfets du Collège.

Préfet de l'Internat.
Préfet du Pens. du P. Girard.
Surveillant du collège.

MM. D^r Jaccoud, Jean.
 Rossel, Etienne.
 D^r Kieffer, François.
 Sieffert, Auguste.
 Pasquier, Jos.
 Kapper, Albert.
 Cochard, Marius.

Cours académique du Lycée.

Apologétique et esthétique
Religion.
Philosophie.
Histoire de la philosophie.
Physique.
Histoire naturelle. Chimie.
Mathématiques.
Histoire.

MM. D^r Jaccoud.
 D^r Kieffer, François.
 R. P. Claverie, Alb.
 Guilluy, Jean-Baptiste.
 R. P. Montagne, Amb.
 Ræmy, Joseph.
 D^r Haas, Alexandre.
 Wæber, Maurice.
 Bondallaz, Jules.

Langue allemande. MM. Lombriser, J.
Géographie physique. D^r Michel, Gaston.
Langues anciennes. D^r Girardin, Joseph.
Préparateur de physique et chimie. Kolly, Max.

Gymnase français (latin-grec et latin-sciences).

1 ^{re} classe.	MM. Gremand, Joseph.
2 ^{me} »	Longchamp, François.
3 ^{me} »	Crausaz, Antonin
4 ^{me} »	Genoud, J., et Sauser.
5 ^{me} »	Morand, Elie.
6 ^{me} »	Charpine, Albert.
<i>Langue anglaise.</i>	Benett, Francis.
<i>Langue italienne.</i>	D ^r Oliva, Jos.
<i>Histoire.</i>	Bondallaz, J.
<i>Mathématiques.</i>	Chaney, Jules.
	Hug, Jean-Baptiste.
	D ^r Guyot, Joseph.
<i>Physique.</i>	Ræmy, J.
<i>Histoire naturelle.</i>	Haas, Alexandre.
<i>Langue allemande.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Rossel, Etienne.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Ritter, Louis, art. peintre.
	Reichlen, Eugène.
	Schaller, Romain.
<i>Dessin technique.</i>	Meneghelli, Pierre.

Gymnase allemand.

1 ^{re} classe.	MM. Schwaller, Victor.
	Schuler, Romain.
2 ^{me} »	Blanchard, Othmar.
	Philips, Joseph.
	Schwarzwäber, Valentin.
3 ^{me} »	Kempf, Venantius.
	Hubert, Emile.
4 ^{me} »	Collet, Ernest.
	Zurkinden, Joseph.
5 ^{me} »	
6 ^{me} »	Kapper, Albert.
<i>Langue française.</i>	MM. D ^r Girardin, Joseph.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.
<i>Histoire.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Langue française.</i>	Girardin, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Weissbrod, Bruno.
<i>Histoire naturelle.</i>	Haas, Alexandre.

Ecole commerciale.

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Wæber, L.
<i>Sciences commerciales.</i>	Nèpper, Jules. Renevey, Louis.
<i>Littérature française.</i>	Charpine, Albert.
<i>Langue française.</i>	Dévaud, V.-Eugène. Schorro, Albin.
<i>Langue allemande.</i>	Derungs, Léon-Ant.
<i>Cours spécial de français aux allemands</i>	Maillard, Edouard.
<i>Langue anglaise.</i>	Benett, Francis.
<i>Langue italienne.</i>	D ^r Oliva, Joseph.
<i>Histoire.</i>	Peissard, Nicolas.
<i>Géographie et économie politique.</i>	D ^r Michel, Gaston.
<i>Mathématiques.</i>	D ^r Bays, Séverin. Schorro, Albin. Fontaine, Emile.
<i>Physique et histoire naturelle.</i>	D ^r Haas, A.
<i>Chimie.</i>	Evéquoz, Adrien.
<i>Cours administratif.</i>	
<i>Sténodactylographie.</i>	Fontaine, Emile.

Professeurs et Maîtres attachés à l'établissement.

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM.
<i>Dessin académique.</i>	Ritter, Fernand. Simon, J.-Baptiste.
<i>Dessin technique.</i>	Schaller, Romain. Meneghelli, Pierre.
<i>Dessin.</i>	Reichlen, Eugène.
<i>Chant et musique.</i>	Gogniat, Joseph. Haas, Paul. Stœcklin, L. Vonderweid, L.
<i>Gymnastique.</i>	Struby, Richard. Sterroz, Guillaume.

Technicum (Ecole des Arts et Métiers).

Commission de surveillance.

MM. Python, conseiller d'Etat.
Broillet, Frédéric, architecte.
Schaller, Romsin, architecte.
Weck, Romain, conseiller communal.
Nouveau, Victor, conseiller communal.
Bettin, Henri, conseiller communal.
Joye, Paul, professeur.

MM. Caillas, à Fribourg.

Gremaud, Emile, chef de service à la direction de l'Instruction publique, secrétaire.

Directeur : M. Genoud, Léon, directeur du Musée industriel.

Aumônier : M. l'abbé D^r Simon, professeur.

Préfet de discipline : M. Berchier, Jean, professeur.

Corps enseignant. — Professeurs principaux.

MM. Barone, Henri, D^r : mathématiques.

Berchier, Jean : calligraphie, dessin à vue, perspective, tracé d'ombres et méthodologie du dessin.

Cattani, Oscar, peintre : histoire de l'art, lithographie, peinture décorative.

Gerber, Paul, ingénieur-géomètre : topographie, géodésie, construction civile.

Hertling, Adolphe, architecte : géométrie descriptive et statique graphique.

Keel, Charles, ingénieur : mécanique théorique, construction mécanique, technologie. Laboratoires de mécanique et de soudure autogène.

Piller, Louis, ingénieur : électrotechnie. Laboratoire d'électricité.

Pilloud, Oswald, peintre : ornement plat et en relief. Technique de la peinture.

Regazzoni, Ampellio, statuaire : modelage, moulage.

Robert, Henri, peintre : cours d'art, composition décorative, anatomie. modèle vivant.

Troller, Joseph, architecte : construction du bâtiment, dessin d'application.

Déglon, Henri, ingénieur : mécanique.

Professeurs auxiliaires.

MM. Blanc, Louis, comptable : comptabilité.

chimie. Laboratoire de chimie.

Grandgirard, Louis, professeur : mathématiques.

religion réformée.

Struby, Richard, professeur : chant.

Stucky, Louis, dessinateur géomètre : calligraphie et dessin de plans.

Techtermann, Louis, ingénieur agricole : agrologie, drainage, remaniements parcellaires.

Thuillard, Henri, licencié ès lettres : français.

MM. Vacheron, Max, juge cantonal : législation, registre-foncier.

Delabays, Fidèle, professeur, secrétaire.

Chefs et maitresses d'ateliers, contremaitres.

Ecole-atelier de mécanique.

Chef d'atelier: M. Clément, Jules, ingénieur.

Atelier-laboratoire de soudure autogène.

Chef d'atelier: M. Keel, Charles, ingénieur.

Ecole-atelier de menuiserie.

Chef d'atelier: M. Andrey, Charles.

Ecole-atelier de broderie et dentelle.

Maitresses d'atelier :

Broderie : S^r Hörmann, L.

Dentelle : S^r Hörmann, L.

Institut agricole de Fribourg.

PÉROLLES-GRANGENEUVE.

MM. de Vevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.

Walther, directeur de la section de Grangeneuve,

Hauterive.

Mariaux, professeur.

Busch, professeur.

D^r Wirz, professeur.

Folly, Alexis, professeur.

Carl, Alexandre, professeur.

Waag, Jean, professeur.

Chardonnens, Auguste, professeur.

Ræmy, Jules, horticulteur.

Buchs.

Benninger, Jacob.

COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE.

A. Station laitière.

MM. Barras, Auguste, à Bulle, président.

Lutz, Adolphe, à Greng-Morat.

Moret, Eloi, à Ménière.

B. Ecole d'agriculture.

MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.

Chatton, Eugène, député, à Romont.

Musée industriel.

Directeur.

M. Genoud, Léon.

Office central des apprentissages.

Président. MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.
Secrétaire. Gremaud, Emile, à Fribourg.
 Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.
 Montenach, Georges, »
 Comte, Ignace, négociant, à Fribourg.
 Schenker, Emile, négociant, »
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.
 Brulhart, Jean, directeur.
 Erlebach, Reynold, serrurier.
 Audergon, Théodore, typographe.
 Felchlin, Antoine, tailleur.
 Rauber, Philippe, inspecteur des apprentissages.

Commission du fonds cantonal des apprentissages.

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.
 Gremaud, Emile, secrétaire.
 Daguét-Pauly, ferblantier.

Conservatoire et Académie de musique de Fribourg, 228, rue de Morat.

Comité d'administration

Président : MM. Bovet, Joseph.
Vice-président :
Membres : Dr Æby, Pierre
 Brulhart, Jean
 Droux, Paul
 Helfer, Gottlieb.
 Dr Liesker, Gérard.
 Lombriser, Joseph.
Directeur-administrateur : Haas, Paul.

Corps professoral

M^{lle} Alber, Marie-Thérèse, piano.
 M. Bovet, Joseph, chant grég. et hist. de la musique.
 M^{lle} Brulhart, Lydie, chant.
 MM. Charpine, Albert, diction.
 Galley, Alphonse, violon.
 MM. Haas, Paul, orgue, contrepont.
 Hafner, Hugo, flût.
 M^{me} Hegetschweiler, Henny, piano.
 MM. Hegetschweiler, Rodolphe, vl., solfège, dictée, harm., acc., hist. des formes.
 Litzelmann, Victor, chant.

- M^{me} Lombriser, Julie, piano.
 MM. Marmier, Jules, violoncelle.
 Stœcklin, Léon, violon.
 M^{lle} Villard, Ida, piano.

Instruction secondaire.

Ecole d'Hauterive.

- MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.
 Favre, Julien, aumônier.
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
 Levet, Alexandre, professeur.
 Berset, Maxime, professeur et surveillant.
 Pidoud, Louis, professeur.
 Bovet, Joseph, professeur de musique.
 Cathomen, Mathias, section allemande.
 Æby, Alphonse, »
 Regli, Oscar, »
 Robert, Henri, professeur de dessin.
 Berchier, Jean, professeur de dessin.
 Plancherel, Lucien, professeur et surveillant.

Ecole secondaire professionnelle.

- MM. directeur.
 Schaller, Romain, professeur.
 Buman, René, »
 Cardinaux, Ferdinand, architecte, prof.
 Schönenberger, Fridolin, professeur de religion.
 Schorro, Albin, »
 Plancherel, Louis, professeur.
 Cathomen, Adolphe.
 Galley, Léon, gymnastique.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

- M. Quartenoud, Jean, directeur et professeur.
 M^{mes} Moser, Louise, institutrice.
 Overney, Marie, »
 Bourqui, Ernestine, »
 Kaiser, Louise, »
 Cauvin, Blanche, »
 Barone, Blanche, maîtresse de dessin.
 MM. Ræmy, J., professeur de physique.
 Chaney, J., professeur de mathématiques.
 Galley, Alphonse, maître de chant.
 M^{lles} Hogg, Blanche, maîtresse de gymnastique.
 Weissenbach, Henriette, maîtresse de comptabilité.

- M^{mes} Neumeyer, Marie, maîtresse de coupe.
 Barbey, Marie, »
 Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie.
 Torche, Hélène, »
 Sermoud, Elisa, maîtresse de modes.
 Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine.
 Vacheron, Laure, »

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Beaud, Amédée, directeur.
 Demierre, Pierre, professeur.
 Folly, Auguste, professeur.
 Reichlen, Henri, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. Meyer, Jakob, directeur.
 Guggisberg, Frédéric, professeur.
 Blaser, Reinhold, »
 Maier, Emmanuel, »
 Jacky, Théodore, »
 Auer, Samuel, »
 Pantillon, Edouard, »
 Flückiger, Ernest, »
 Thiébaud-Vögtlin, Louis, »
 Von Kænel, pasteur.
 M^{lle} Grossmann, Marie, maîtresse d'ouvrage.

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. l'abbé Maudonnet, Jules, directeur.
 Fischli, Fritz, professeur.

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Tissot, Cyprien, chanoine, directeur et professeur.
 Overney, Pierre, professeur.
 Pasquier, Léon, »
 Rouiller, Joachim, »
 Chatton, Auguste, »
 Roulin, Maurice, »
 Oberson, Octave, »

Ecole secondaire de la Veveyse.

- MM. Dessarzin, Dominique, directeur.
 Barbey, Louis, professeur.

Ecole régionale de Guin.

- M. Thurler, Léonard, maître.

Ecole régionale de Planfayen.

M. Meuwly, Rodolphe, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

M. Bovet, Jules, maître.

Ecole régionale de Courtion.

M. Loup, Arthur, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

M. Purro, Adolphe, maître.

Ecole régionale de Domdidier.

M. Vorlet, Henri, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

M. Bertschy, Albert, maître.

Ecole régionale de Chiètres.

M. Roweder, Fritz, maître.

Ecole régionale de Gruyères.

M. Collaud, Vincent, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Arrondissements scolaires.

- I^{er} ARR. MM. Bonfils, Louis, à Domdidier.
II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.
III^{me} ARR. Schuwey, Aloys, à Heitenried.
IV^{me} ARR. Section A Ecoles françaises ;
Ecoles allemandes :
» B Risse, Jean, à Marly.
V^{me} ARR. MM. Currat, Hyacinthe, à Morlon.
VI^{me} ARR. Crausaz, Joseph, à Lussy.
VII^{me} ARR. Barbey, Jules, à Vuadens.

Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.

- I^{er} ARR. M^{me} Pasquier, Joséphine.
II^e ARR. M^{les} Daguët, Jeanne.
III ARR. Gremaud Lucie.
IV^e ARR. Koller, Marie.

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.

M. Perroset, Placide, section A.

M^{lle} Daguët, Rosa, section B.

Département des archives

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM. Ræmy, Tobie, archiviste.
Corpataux, Georges, sous-archiviste.
Dr Castella, Gaston, adjoint.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES
ET PAROISSES.**

Directeur. MM. cons. d'Etat.
Suppléant. Savoy, Emile, conseiller d'Etat.

Département de la Justice

Chef de bureau. MM. Hartmann, Romain-Ch., notaire.
Expéditionnaire. Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS
RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.**

Ministère public.

MM. Berset, Maurice, procureur général.
Weck, Pierre, substitut.

Avocats en exercice.

MM. Girod, Ernest, à Fribourg.
Cosandey, Joseph, à Fribourg.
Wattelet, Hans, à Morat.
Gottrau, Georges, à Fribourg.
Egger, Charles, à Fribourg.
Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.
Grand, Eugène, à Romont.
Gross, Emile, à Fribourg.
Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.
Auderset, Albert, à Fribourg.
Wohlhauser, François, à Fribourg.
Bartsch, Wilhelm, à Fribourg.
Friolet, Max, à Morat.
Clémence, Louis, à Fribourg.
Gaudard, Emile, à Bulle.
Morard, Paul, à Bulle.
Chassot, Aloys, à Fribourg.
Dunand, Louis, à Fribourg.
Broye, Eugène, à Fribourg.
Bovet, Jules, à Estavayer-le-Lac.
Villard, Albert, à Fribourg.
Duriaux, Oscar, à Fribourg.
Piller, Joseph, à Fribourg.
Magne, Victor, à Romont.
Savoy, Louis, à Châtel-St-Denis.

Agents d'affaires.

Fribourg. MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.
Bulle. M. Pasquier, Henri.
Morat. M. Willenegger, Frédéric.

Chambre des notaires.

MM. Hartmann, Romain-Ch., président ; Ræmy, Jules, vice-président ; Emery, Jules, à Fribourg ; Meyer, Charles, à Guin ; Pasquier, Joseph, à Bulle ; Willenegger, Fritz, à Morat ; Chatton, Romain, à Romont ; Holz, Georges, à Estavayer.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

MM. Gottrau, Ernest, à Fribourg.
 Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.
 Ræmy, Jules, »
 Emery, Jules, »
 Blanc, Paul, »

District de la Singine.

MM. Jungo, Joseph, à Fribourg.
 Meyer, Charles, à Guin.
 Spicher, Franz, à Fribourg.
 Wohlhauser, Franz, à Fribourg.

District de la Gruyère.

MM. Menoud, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, »
 Pasquier, Henri, »
 Pasquier, Joseph, »

District de la Glâne.

MM. Conus, François, à Rue.
 Bosson, Charles, à Romont.
 Grand, Charles, »
 Chatton, Romain, »

District de la Broye.

MM. Holz, Georges, à Estavayer.
 Torche, Fernand, »
 Kælin, Joseph, »
 Corminbœuf, Eloi, à Domdidier.

District du Lac.

MM. Willenegger, Fritz, à Morat.
 Friolet, Max, à Morat.
 Derron, Henri, fils, à Morat.
 Ems, Emile, à Morat.

District de la Veveyse.

- MM. Tâche, Jules, à Châtel-St-Denis.
Dunand, Louis, à Châtel-St-Denis.

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. conseiller d'Etat, président.
Bise, Emile, professeur de droit.
Droux, Paul, juge cantonal.
Vacheron, Max, juge cantonal.
Hafner, Hugo.
Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

- MM. conseiller d'Etat, président.
Bise, Emile, professeur de droit.
Weck, Robert, juge cantonal.
Vacheron, Max, "
Æby, Pierre, professeur de droit.
Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Préposés des offices de poursuites.

- | | |
|-----------------|-----------------------------------|
| <i>Sarine.</i> | MM. Meyer, Louis, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Blanchard, Philippe, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Morard, Antoine, à Bulle. |
| <i>Lac.</i> | Chuard, Edmond, à Morat. |
| <i>Broye.</i> | Marmy, Emile, à Estavayer-le-Lac. |
| <i>Glâne.</i> | Monnard, Alfred, à Romont. |
| <i>Veveyse.</i> | Tâche, Jules, à Châtel. |

Préposés des offices de faillite et substituts des préposés des offices de poursuite.

- | | |
|-----------------|---|
| <i>Sarine.</i> | MM. Poffet, Lucien, greffier, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Meuwly, Augustin, greffier, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Pfulg, Louis, greffier, à Bulle. |
| <i>Lac.</i> | Seydoux, Fernand, greffier, à Morat. |
| <i>Broye.</i> | Huguet, Edouard, à Estavayer. |
| <i>Glâne.</i> | greffier, à Romont. |
| <i>Veveyse.</i> | Bonjour, Georges, greffier, à Châtel |

Département des Cultes, des Communes et Paroisses

Chef de bureau : M. Emery, Jules.

Vérificateur des comptes : M. Michel, Louis.

Aide : M. Uldry, Louis.

B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES, DES COMMUNES ET PAROISSES

I. — CULTE CATHOLIQUE.

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

- MM. conseiller d'Etat, président.
Ems, R^{me} Vicaire général.
D^r Castella, Amédée, professeur.
Æby, Pierre, professeur, à Fribourg.
Emery, Jules, secrétaire.

Chapitre de St-Nicolas.

- MM. Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
Brasey, Gustave. R^d Doyen.
Bornet, Jean, R^d curé.
Quartenoud, Jean, R^d chanoine.
Conus, Pierre-Jules, >
Bossens, Lucien, >
Castella, Amédée, >
Schœnberg, Fridolin, >
Morel, Jérémie, >
Wæber, Louis, >

Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre de St-Nicolas.

M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE.

- MM. Liechti, H., à Morat, président.
Lauterburg, pasteur, Ferenbalm, secrétaire.
Muller, R., instituteur, à Fribourg.
Leicht, F., à Salvagny.
Pellet, J., à Praz.
Guttknecht, F., à Agrimoine.
Stahel, J., pasteur, à St-Antoine.

III. DIRECTION DES FINANCES.

Directeur. MM. Musy, Jean, conseiller d'Etat.
Suppléant. Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.
Secrétaire. Hæring, Jacques.

Direction de l'enregistrement et bureau du contentieux fiscal.

MM. Hafner, Hugo, à Fribourg.
 Cardinaux, Emile, secrétaire.

Bureau central de l'impôt.

Secrétaire-chef de bureau. MM. Emmenegger, Joseph.
1^{er} aide. Egger, Philippe.
2^{me} » Eichorn, Alfred.
3^{me} » Bächler, Joseph.

Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.
 Kolly, Jean, receveur-général.
 Sudan, Louis, 1^{er} secrétaire-comptable.
 Gremaud, Laurent, 2^{me} secrétaire-comptable.

Receveurs d'Etat.

<i>Sarine.</i>	MM. Bise, Emile à Fribourg.
<i>Singine.</i>	Poffet, Joseph à Tavel.
<i>Gruyère.</i>	Gremaud, Ignace, à Bulle.
<i>Glâne.</i>	Banque de l'Etat,
<i>Broye.</i> 1 ^{er} arrondis.	Butty, Henri, à Estavayer.
2 ^{me} »	Plancherel, Joseph, à Domdidier.
<i>Lac.</i>	Banque de l'Etat.
<i>Veveyse.</i>	Agence de la Banque de l'Etat, à Châtel.

Commissariat général.

MM. Andrey, Joseph, à Fribourg, commissaire général.
 Joye, Joseph, commissaire-adjoint.
 Pauchard, Cyprien, secrétaire.

Commissaires géomètres.

MM. Andrey, Joseph, commissaire général.
 Crausaz, Simon, à Fribourg.
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.
 Winkler, Auguste, à Morat.
 Weck, Paul, à Fribourg.
 Michaud, Alphonse, à Estavayer.
 Gapany, Arnold, à Sion.

MM. Donzallaz, Jean à Romont.
 Gendre, Louis, à Fribourg.
 Chassot, Charles, à Fribourg.
 Villard, Sévère, à Fribourg.
 Pochon, Emile, à La Tour-de-Trême.
 Joye, Joseph, à Fribourg.
 Fasel, Conrad, à Guin.
 Tercier, Auguste, à Fribourg.
 Perroud, Victor, à Châtel-St-Denis.
 Grandjean, Ernest, à Bulle.
 Curty, Edouard, à Montagny-les-Monts.
 Fasel, Louis, à Romont.
 Crausaz, Pascal, à Fribourg.
 Genoud, Louis, à Châtel-St-Denis.
 Grivel, Joseph, à Fribourg.
 Pillonel, Gustave, de Seiry, à Liestal
 Bise, Arthur, à la Tour de Peilz (Vaud).
 Ansermot, Jean, à Gruyères.
 Corminbœuf, Julien, à Domdidier.
 Muller, Frantz, à Schmitten.
 Weck, Ignace, à Fribourg.

Conservateurs du Registre foncier

ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

I^{er} arrondissement (Fribourg).

MM. Weck, Frédéric, à Fribourg, contrôleur.
 Ræmy, Ch.-Aug., substitut.

II^{me} arrondissement (Favagny).

M. Uldry, Arnold, à Favagny, contrôleur.
 substitut.

III^{me} arrondissement (Le Mouret).

M. Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret, contrôleur.
 substitut.

IV^{me} arrondissement (Tavel).

MM. Passer, Jean, à Tavel, contrôleur.
 Zosso, Franz, à Tavel, substitut temporaire.

V^{me} arrondissement (Bulle) comprenant tout le district de la Gruyère.

M. Bovet, Alexandre, à Bulle, contrôleur.
 Ecoffey, Emile, à Villars-s-Mont, subst. tempor.

VI^{me} arrondissement (Morat).

MM. Mülleg, Frédéric, à Morat, contrôleur.
 Hug, Gustave-Théodore, à Morat, subst. tempor.

VII^m arrondissement (Romont).

- MM. Ayer, Alphonse, à Romont, contrôleur.
Donzallaz, Jean, subst. tempor. et provisoire.

VIII^m arrondissement (Rue).

Desservi par le bureau de Romont.

- M. Rosset, Arthur, à Rue, substitut tempor.

IX^m arrondissement (Domdidier).

- M. Plancherel, Joseph, à Domdidier, contrôleur.

X^m arrondissement (Estavayer).

- MM. Ducommun, Jules, à Estavayer, contrôleur.
Bondallaz, Lucien, » substitut.

XI^m arrondissement (Surplierre). — Desservi par Estavayer.**XII^m arrondissement (Châtel-St-Deals).**

- MM. Savoy, Amédée, à Châtel, contrôleur.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM. Hafner, Hugo, président.
Benninger, Jean, à Salvagny.
Buman, Henri, juge de paix, à Fribourg.

Commission cantonale de l'impôt.

- MM. Musy, conseiller d'Etat, président.
Biadi, Joseph, à Fribourg.
Meyer, Louis, préposé, à Fribourg.

Commission des zones.

- MM. Moret, Eloi, à Ménières, président.
Gendre, Pierre, à Fribourg.

Zône intermédiaire.

- MM. Gendre, Pierre, à Fribourg, 1^{er} membre.
Bosson, Antoine, à Ursy, 2^e membre.
Jungo, Joseph, à Guin, 1^{er} suppléant.
Chatton, Eugène, à Romont, 2^e »
Villoz, Pierre, à Sorens, 3^e »
Moret, Louis, à Vuadens, 4^e »
Chatagny, Louis, à Corserey, 5^e »
Ecoffey, Jean, Rueyres-Treyf, 6^e »
Sturny, J.-J., à Galtern (Alterw.), 7^e »
Bersier, Adrien à Cormagens, 8^e »
Page, Henri, à Rueyres-St-Laur. 9^e »

Zône de la Broye.

- MM. Gutknecht, Jacob, à Ried, 1^{er} membre.
 Folly, Adolphe, à Villar., 2^e »
 Progin, Eugène, à Léchelles, 1^{er} suppléant.
 Vollery, Pl., à Aumont, 2^e »
 Corminbœuf, André, à Domdid., 3^e »
 4^e »

Zône alpestre.

- MM. Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 1^{er} membre.
 Suchet, Théophile, à Semsales, 2^{me} membre.
 Purro, Joseph, à Planfayon, 1^{er} suppléant.
 Borcard, Marc, à Grandvillard, 2^e »
 Grangier, Félicien, à Montbovon, 3^e »
 Mooser, Martin, à Bellegarde, 4^e »
 Murith, Aug., à Gruyères, 5^e »
 Mossu, Louis, à Broc, 6^e »

Zône viticole.

- MM. Guillod, Louis, à Praz, 1^{er} membre.
 Liardet, Auguste, à Font, 2^e »
 Guillod, Henri, à Nant, 1^{er} suppléant.
 Pillonel, Antonin, à Cheyres, 2^e »

INTENDANT DES SELS.

- M. Chassot, Raymond, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

- | | |
|-------------------|------------------------------|
| <i>Fribourg.</i> | MM. Bise, Emile, à Fribourg. |
| <i>Morat.</i> | |
| <i>Romont.</i> | Grand, Charles, à Romont. |
| <i>Bulle.</i> | Reichlen, Henri, à Bulle. |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer. |

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE,
 DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE**

- | | |
|-------------------|--|
| <i>Directeur.</i> | MM. D ^r Savoy, Emile, cons. d'Etat. |
| <i>Suppléant.</i> | Musy, Jean, » |

Département de l'Intérieur

- | | |
|------------------------|----------------------|
| <i>Chef de bureau.</i> | MM. Bondallaz, Paul. |
| <i>Secrétaire.</i> | |

Commission de l'Hospice cantonal.

- MM. Savoy Emile, conseiller d'Etat, président.
 Esseiva, L., R^m Prévôt de St-Nicolas.
 Castella, Amédée, chanoine, à Fribourg.
 Ducrest, François, directeur, à Fribourg.
 Glasson, Alphonse, juge, à Fribourg.
 Weck, Romain, syndic de Fribourg.

Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

- MM. Savoy, Emile, conseiller d'Etat, président.
 Schwartz, Raymond, à Bulle.
 Morard, Antoine, député, à Bulle.
 Boschung, Franz, conseil national, à Ueberstorf.
 Oberson, Denis, médecin, à Fribourg.
 Richoz, Léon, Rd curé, à Bulle.

Hospice de Marsens.

- MM. Dr Voitachewsky, Pierre, directeur.
 Sallin, Albert, aumônier.
 Rey, François, économiste.
 Dumont, Charles, secrétaire-comptable.

Curatorium d'Hamillimont.

- M. le Dr Voitachewsky, Pierre.

PRÉFECTURES.**Sarine.**

- MM. Weck, Bernard, préfet.
 Bocard, Raymond, lieutenant de préfet.
 Wailleret, Rodolphe, 1^{er} secrétaire.
 Folly, Jacques, 2^e secrétaire.

Singine.

- MM. Poffet, Joseph, préfet.
 Æby, Jean, lieutenant de préfet.
 Klaus, Jean, secrétaire.

Gruyère.

- MM. Gaudard, Pierre, préfet.
 Menoud, Louis, lieutenant de préfet.
 Barras, Louis, secrétaire.

Veveyse.

- MM. Oberson, Tobie, préfet.
Tâche, Jules, notaire, lieutenant de préfet.
Genoud, Emile, secrétaire.

Glâne.

- MM. Mauroux, Adrien, préfet.
Grand, Charles, notaire, lieutenant de préfet.
Fontaine, Joseph, secrétaire.

Broye.

- MM. Francey, Alexandre, préfet.
Jemmely, Henri, lieutenant de préfet.
Blanc, Félix, secrétaire.

Lac.

- MM. Lademann, Hans, préfet.
Meyer, Jacob, à Morat, lieutenant de préfet.
Mæder, Fritz, secrétaire.

Département de l'Agriculture

Chef de service. MM. Collaud, Béat.

Secrétaire.

Secrétaire adjoint. Butty, Louis.

Experts agricoles. Wirz, J., professeur.

Chardonnens, Auguste, professeur.

Commission cantonale de viticulture.

- MM. Savoy, Emile, cons. d'Etat, président.
inspecteur en chef des forêts, vignes
et domaines.
Javet, Jules, commissaire, à Môtiers.
Devevey, Ch., à Châbles.
Collaud, Béat, chef de service, secrétaire.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

District de la Broye.

- MM. Devevey, Charles, commissaire cantonal.
Monney, Louis, à Châbles.
Liardet, Auguste, à Font.

District du Lac.

- MM. Javet, commissaire cant., à Môtiers.
Guillo, Louis, à Praz.
Cornuz, Henri, à Motier.
Guillo, Henri, à Naut

Cantonnements des Vétérinaires.

<i>Sarine,</i>	1 ^{er} cant.	MM. Maillard, Gaston, vétérinaire cantonal, à Fribourg.
»	2 ^e »	Meuwly, Jean, à Fribourg.
<i>Singine,</i>	1 ^{er} cant.	Mændly, Raymond, à Fribourg.
»	2 ^e »	Kiener, Walther, à Planfayon.
		Bertschy, Meinrad, à Guin.
		Oberson, Pierre, à Tavel.
<i>Gruyère,</i>	1 ^{er} »	
»	2 ^e »	Gapany, Henri, à Bulle.
		Jaquet, Aloys, à Bulle,
»	3 ^e »	Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>Glâne,</i>	1 ^{er} »	Criblet, Alfred, à Romont.
	2 ^e »	Mettraux, Nicolas, à Romont.
<i>Broye,</i>	1 ^{er} cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 ^e »	Michaud, Charles, à Estavayer.
<i>Lac,</i>		Vollmar, Edouard, à Morat.
		Notz, Gottlieb, à Chiètres,
		Ludwig, Hans, à Morat.
<i>Veveyse,</i>		Jungo, Hub., à Châtel.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES
DE COMMERCE DE BESTIAUX

MM. Savoy, Emile, cons. d'Etat, président.
Margueron, M., député, à Cottens.
Despond, Emile, à Fribourg.
Collaud, Béat, secrétaire.

Génie agricole.

Chef de bureau. MM. Techtermann, Louis.
Ingénieur adjoint. Hausammann, Philippe.
Dessinateurs. Æby, Louis.
Nein, Antoine.
Widder, Max.

Secrétaire expéditionnaire. Henseler, Charles.

Département de la Statistique

Chef. MM. Schorer, Hans.
Secrétaire. Bossy, Raymond.

Département du Commerce

Secrétaire. M. Muller, Ernest.

Vérificateurs des poids et mesures.

1^{er} arrond. (*Sarine, Singine, Broye et Lac*).
M. Buser, Théophile, armurier, à Fribourg.

- 1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine).*
 M. Buser, Théophile, armurier, à Fribourg.
2^{me} sous-arrond. (Broye).
 M. Rey, Lucien, maître serrurier, à Estavayer.
3^{me} sous-arrond. (Lac).
 M. Maurer, Oswald, à Morat.
2^{me} arrond. (Gruyère, Glâne et Veveyse).
 M. Conus, Louis, à Romont.
4^{me} sous-arrond. (Gruyère).
 M.
5^{me} sous-arrond. (Glâne).
 M. Conus, Louis, à Romont.
6^{me} sous-arrond. (Veveyse.)
 M. Perrin, Léon, à Semsales.
7^{me} sous-arrond. (Verrerie de Semsales).
 M. Zumkeller, Benoît, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

<i>Directeur.</i>	MM. Buchs, Victor, cons. d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	
<i>Secrétaire.</i>	Neuhaus, Xavier.
<i>Copiste-expédition.</i>	Barras, Narcisse.

I. Département : Ponts et Chaussées

<i>Chef de département.</i>	MM. Lehmann, Jean.
<i>Ingénieur adjoint.</i>	Rossier, Aimé.
<i>Dessinateurs.</i>	Æby, Bernard.
<i>Techniciens.</i>	Meuwly, Aloys. Badoud, Sylvain. Dreyer, Joseph.
<i>Secrétaire.</i>	Droux, Louis.
<i>Aide.</i>	Lenweiter, Antonin.
<i>Surveillants des travaux.</i>	Kæser, Joseph. Savoy, Alfred.

Contrôleurs des routes.

1 ^{er} arrond.	<i>Sarine.</i>	MM. Chappuis, Léon, à Fribourg.
2 ^e	» <i>Lac.</i>	Bongard, Vincent, à Courtepin.
3 ^e	» <i>Broye.</i>	Vorlet, Elie, à Fétigny.
4 ^e	» <i>Glâne.</i>	Chatton, Eugène, à Romont.
5 ^e	» <i>Gruyère.</i>	Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
6 ^e	» <i>Veveyse.</i>	Perrond, Victor, à Châtel-St-D.
7 ^e	» <i>Singine.</i>	Bæchler, Léon, à Alterswyl.

II. Département : Bâtiments.

Intendant. MM. Jungo, Léon.
1^{er} secrétaire. Chassot, Ferdinand.
2^{me} secrétaire. Stœcklin, Alphonse.

III. Département : Chemins de fer

Chef de service. M. Lehmann, Jean, inspecteur des
Ponts et Chaussées.

IV. Entreprises électriques fribourgeoises**Conseil d'administration**

MM. Buchs, Victor, conseiller d'Etat, président.
 Python, Georges, conseiller d'Etat.
 Musy, Jean, conseiller d'Etat.
 Ryncki, Victor, directeur, à Fribourg.
 Berset, Maurice.
 Delatena, Joseph.
 Blancpain, Paul.
 Michel, Ernest.
 Zurkinden, Jean.
 Jaccoud, Joseph.
 Leicht, Fritz.
 Joye, Paul, professeur à l'Université.

Comité de direction

MM. le Directeur des Travaux publics, président.
 Blancpain, Paul, négociant, à Fribourg.
 Berset, Maurice, procureur général, à Fribourg.
 Joye, Paul, professeur, à Fribourg, suppléant.
 secrétaire.

Directeur

M. Ryncki, Victor, à Fribourg.

Ingénieur en chef

M. Wæber, Auguste, à Fribourg.

**VI. DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DU COMMERCE**

Directeur. MM. Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.
Suppléant. Buchs, Victor, cons. d'Etat.

Département de la Police

Secrétaire chef de service. MM. Thévoz, Félix.
Secrétaire-adjoint. Progin, Isidore.

Police centrale.

Secrétaire. MM. Haymoz, François.
Copiste. Curty, Eugène.

II. Arrond. District de la Singine.

Taxateur d'arrond. MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.
Suppléant. Rapo, Jean, à Böesingen.
Taxateurs de district. Perler, Jos., à Wunnewyl.
 Piller, Jos., à Ried (Oberschr.).
Suppléants. Stoll, Umberto, à Ueberstorf.
 Klaus, Victor, à Planfayon.
 Vonlanthen, J.-J., à Ried(Schm.).
 Schaller, Louis, à Ried (Guin).

III. Arrond. District de la Broye.

Taxateur d'arrond. MM.
Suppléant. Michaud, Alphonse, à Estavayer.
Taxateurs de district. Curty, Louis, à Cousset.
 Bise, Hippolyte, à La Vounaise.
Suppléants. Torche, Isidore, à Estavayer.
 Corboud, Alfred, charp., La Vou.
 Marmy, Hubert, entrepr., Estav.

IV. Arrond. Districts de la Glâne.

Taxateur d'arrond. MM. Donzallaz, Jean, à Romont.
Suppléant Jæger, Adrien, à Romont.
Taxateurs de district. Bosson, Antoine, à Ursy.
 Mauron, Ernest, à Villaraboud.
Suppléants. Sallin, Ernest, à Villaz-St-P.
 Modoux, Fridolin, à Promasens.
 Franc, Alfred, à Massonnens.

V. Arrond. District de la Gruyère.

Taxateur d'arrond. MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.
Suppléant. Pochon, Emile, à La Tour.
Taxateurs de district. Gachet, Jules, à Gruyères.
 Mossu, François, à Broc.
Suppléants. Bochud, André, à Bulle.
 Ducrest, Louis, à Morlon
 Ruffieux, Alexandre, à Charmey.

VI. Arrond. District du Lac.

Taxateur d'arrond. MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.
Suppléant. Spinelli, Mario, à Morat.
Taxateurs de district. Casanova, Séraphin, à Morat.
 Humbert, Jul., entr., à Courtion.
Suppléants. Herren, Fritz, à Lourtens.
 Johner, Gottlieb, marc., Chiètres.

VII. Arrondissement. District de la Veveyse.

Taxateur d'arrond. MM. Perrin, Léon, à Semsales.
Suppléant. Suchet, Jean, à Semsales.
Taxateurs de district. Pesse, Joseph, à Tatroz.
 Villard, Charles, à Châtel.
Suppléants. Suard, Joseph, à Progens.
 Vuagnaux, Lucien, à St-Martin.
 Vuichard, Edouard, à Semsales.
 Cardinaux, Hilaire, à Frueuce.

Office du Travail pour hommes.

M. Zimmermann, Jules, administrateur.

Office du Travail pour femmes.

M^{lle} Auderset, Lucie, gérante.

Département de la Santé publique

Secrétaire. M. le D^r Glucksmann, Sigism.-Jacob.

Commission de santé.

Président. MM. Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.
Membres. Treyer, Adolphe, D^r, à Fribourg.
 Dhéré, P., D^r, à Fribourg.
 Buman, Edouard, médecin, Frib.
 Glucksmann, Sigism.-Jacob, D^r,
 à Fribourg.

Denrées alimentaires**Laboratoire de chimie**

Directeur. MM. Evêquoz, A., chimiste cantonal.
Assistant. Burdel, Albert.

Inspecteur des denrées alimentaires

M. Barras, Adolphe, à Fribourg.

VII. DIRECTION MILITAIRE

Directeur. MM. Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.
Suppléant. Python, Georges, »
Chef du personnel. Reynold, Alfred, colonel.
Secrétaires. Ottoz, Emile, capitaine.

Bureau des contrôles.

Chef. MM. Stemmer, Conrad.
Secrétaire. Dénervaud, Paul, capitaine.

Commandant d'arrondissements.

MM. Mottaz, Gédéon, premier lieuten.

Bureau des taxes militaires.

Chef. MM. Gendre, Henri.
Secrétaire. Zosso, Maurice.
 Hayoz, Robert.

Commissariat des guerres et intendance des arsenaux.

Commissaire des guerres MM. Weck, Maurice, major.
Intendant des arsenaux
Secrétaire. Rohrbasser, Pierre.

Médecin de place.

M. D' Perrier, Henri, capitaine.

Commission cantonale de la taxe militaire.

MM. Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, président.
 Biadi, Joseph, à Fribourg.
 Meyer, Louis, préposé, à Fribourg.
 Gendre, Henri, à Fribourg, secrétaire.

Département des Forêts, Vignes et Domaines

Chef de service. M.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

MM. inspecteur en chef.
 1^{er} Arrond. Darbellay, Jules, à Fribourg.
 2^e « Fierz, Walter.
 3^e » Remy, Alfred, à Bulle.
 4^e » Liechti, Ed., à Morat.

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1910).

District de la Sarine. Population 38,977.

Ville de Fribourg	MM. Weck, Romain	20,297
Arconciel	Bulliard, Boniface	427
Autafond	Bossy, Alphonse	112
Autigny	Berset, Zéphyrin	527
Avry-sur-Matran	Humbert, Emilien	363
Belfaux	Limat, Joseph	608
Bonnefontaine	Piller, Maxime	291
Chénens	Nicolet, Joseph	326
Chésalles	Dousse, Pierre	99
Chésopelloz	Hayoz, Louis	129
Corbaz (la)	Berset, Germain	169
Corjolens	Roulin, Pierre	105
Cormagens	Berset, Germain	123
Corminbœuf	Angéloz, Auguste	428
Corpataux	Clerc, Louis	355
Corserey	Chatagny, Louis	244
Cottens	Margueron, Alphonse	484
Cutterwyl	Audergon, Charles	93
Ecuvillens	Chavaillaz, Pacifique	561
Ependes	Clément, François	397
Essert	Kolly, Maxime	207
Estavayer-le-Gibloux	Chappuis, Léon	298
Farvagny-le-Grand	Rolle, Honoré	440
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	151
Ferpicloz	Horner, Baptiste	153
Formangueires	Barras, Frédéric	68
Givisiez	Boccard, Hubert	450
Granges-Paccot	Delley, Joseph	328
Grenilles	Clerc, Eugène	118
Grolley	Jaquet, Isidore	408
Illens	Bulliard, François	14
Lentigny	Morel, Lucien	410
Lossy et Formangueires	Barras, Frédéric	210
Lovens	Yerly, Alfred	195
Magnedens	Chassot, Jules	87
Marly-le-Grand	Chenaux, Victor	571
Marly-le-Petit	Brugger, Pierre	159
Matran	Gumy, Emile	335
Montécu	Brulhart, Laurent	76
Montévraz	Bertschy, Joseph	267

Neyruz	MM. Mettraux, Alphonse	620
Nierlet	Schrage, Auguste	137
Noréaz	Crausaz, Isidore	568
Oberried	Thoos, Nicolas	236
Onnens	Chatagny, Isidore	252
Pierrafortscha	Cochard, Isidore	218
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	234
Posat	Reynaud, Auguste	89
Posieux	Magnin, Joseph	542
Praroman	Biolley, Ulrich	449
Prez	Chollet, Jules	552
Rossens	Bulliard, François	381
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	245
Sales	Bongard, Louis	204
Senèdes	Spielmann, Léon	91
Treyvaux	Peiry, Pierre	1,031
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	907
Villarlod	Perritaz, Casimir	215
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Robert	204
Villarsel-sur-Marly	Zimmermann, Gottf.	95
Vuisternens-en-Ogoz	Marchon, Joseph	589
Zénauva	Wicht, Louis	107

District de la Singine (Population 20,992).

Alterswyl	MM. Bæriswyl, Antoine	1511
Bœsingen	Rappo, Jean	1662
Brunisried	Ackermann, Guillaume	431
Chevrilles	Vonlanthen, Martin	661
Dirlaret	Tinguely, Edouard	1178
Guin	Zurkinden, Jean	3956
Heitenried	Æbischer, Pierre	811
Neuhaus	Brugger, Canisius	30
Oberschrot	Piller, Jost	682
Planfayon	Offner, Pierre	1315
Plasselb	Brugger, Canisius	479
St-Antoine	Vonlanthen, Franz	1659
St-Ours	Andrey, Louis	1067
St-Sylvestre	Buntschu, Canisius	604
Tavel	Blanchard, Joseph	1280
Tinterin	Riedo, Guillaume	402
Ueberstorf	Boschung, François	1476
Wünnenwyl	Perler, Joseph	1542
Zumholz	Delaquis, Joseph	246

District de la Broye (Population, 15,259).

Aumont	MM. Volery, Placide	462
Autavaux	Marmy, Antonin	139
Bollion	Pillonel, Raymond	138
Bussy	Chassot, Victor	273
Châbles	Devevey, Charles	314
Chandon	Pauchard, Edouard	173
Chapelle	Andrey, Louis	103
Châtillon	Carrard, Jean	144
Cheiry	Torche, Henri	262
Cheyres	Pillonel, Jules	407
Cugy	Grandgirard, Alphonse	725
Delley	Delley, Paul	305
Domdidier	Dubey, Edouard	1018
Dompierre	Pochon, Jules	556
Estavayer	Butty, Henri	1958
Fétigny	Vorlet, Elie	374
Font	Brasey, Joseph	218
Forel	Sansonnens, Joseph	179
Franex	Demierre, Xavier	118
Frasses	Mændly, Raymond	112
Les Friques	Gueury, Emile	69
Gletterens	Dubey, Arthur	245
Granges-de-Vesin	Mauroux, Louis	159
Léchelles	Ducotterd, Charles	329
Lully	Dubey, Louis	97
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	401
Ménières	Moret, Eloi	282
Montagny-la-Ville	Gendre, Pierre	389
Montagny-les-Monts	Curty, Louis	759
Montborget	Losey, Isidore	142
Montbrelloz	Marmy, Louis	191
Montet	Chaney, Joseph	384
Morens	Berchier, Louis	153
Murist	Bourqui, Charles	302
Nuvilly	Ding, Isidore	353
Portalban	Déjardin, Auguste	154
Praratoud	Thierrin, Ernest	92
Prévondavaux	Bongard, François	134
Rueyres-les-Prés	Cantin, Joseph	212
Russy	Pauchard, Philippe	221
St-Aubin	Ramuz, Jules	622
Seiry	Pillonel, Ernest	176

Sévaz	MM. Losey, Fernand	84
Surpierre	Thierrin, Louis	206
Vallon	Bæchler, Albert	207
Vesin	Ansermet, Philippe	262
Villeneuve	Ballif, Aloys	251
La-Vounaise	Losey, Emile	151
Vuissens	274

District de la Gruyère (Population, 25,279).

Albeuve	MM. Beaud, Alexis	557
Avry-devant-Pont	Liard, Séraphin	415
Bellegarde	Buchs, Siegfried	802
Botterens	Gillard, Adolphe	178
Broc	Mossu, Louis	1708
Bulle	Despond, Lucien	4035
Cerniat	Meyer, Maxime	749
Charmey	Rime, Raymond	1270
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Ernest	160
Corbières	Blanc, Oswald	214
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	177
Echarlens	Pugin, Amédée	431
Enney	Grandjean, Léopold	390
Estavannens	Jacquet, Louis	299
Grandvillard	Borcard, Marc	561
Gruyères	Gremion, Jean	1502
Gumefens	Gauderon, Alphonse	423
Hauteville	Magnin, Alfred	476
Lessoc	Fracheboud, Pierre	295
Marsens	Magnin, François	707
Maules	Paquier, Louis	227
Montbovon	Pernet, Emile	516
Morlon	Gremaud, Constant	359
Neirivue	Geinoz, Félicien	274
Pâquier (1e)	Gillet, Joseph	404
Pont-en-Ogoz	Bertschy, Léon	214
Pont-la-Ville	Tinguely, Louis	365
Riaz	Gremaud, Raymond	728
Roche (1a)	Théraulaz, Joseph	1020
Romanens	Pittet, Alphonse	325
Rueyres-Treyfayes	Ecoffey, Jean	226
Sales	Pasquier, Jean	461
Sorens	Romanens, Olivier	806
Tour-de-Trême (1a)	Dupasquier, Emile	1225

Vaulruz	MM. Seydoux, Emile	743
Villarbeney	Gillard, Adolphe	75
Vilars-d'Avry	Bertschy, Léon	101
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	137
Villardvolard	Repond, César	254
Vuadens	Dupasquier, Gust.	1203
Vuippens	Philipona, Firmin	267

District de la Glâne (Population, 14,930).

Auboranges	MM. Bovet, Hilaire	183
Berlens	Perroud, Joseph	
Billens	Sugnaux, Victor	308
Bionnens	Vaucher, Louis	71
Blessens	Surchat, Firmin	133
Chapelle	Auguet, Pierre	137
Châtelard (le)	Delabays, Bernardin	430
Châtonnaye	Gillon, Isidore	417
Chavannes-les-Forts	Dematriz Auguste	361
Chavannes-s.-Orsonnens	Dubey, André	259
Ecasseys (les)	Menoud, Olivier	87
Ecublens	Conus, Jules	189
Eschiens	Conus, Jules	64
Esmonts	Gavillet, Jules	201
Estévenens	Oberson, Marcel	193
Fuyens	Richoz, Joseph	90
Gillarens	Crausaz, Jules	234
Glânes (les)	Martin, Adrien	115
Grangettes	Pittet, Marcel	186
Hennens	Mugny, François	169
Joux (la)	Menoud, François	420
Lieffrens	Dougoud, Emile	91
Lussy	Jordan, Victor	288
Macconnens	Ayer, Alphonse	102
Magne (la)	Menoud, Joseph	60
Massonnens	Gobet, Alphonse	390
Mézières	Dénervaud, Ernest	426
Middes-Torny-Pittet	Tofel, Pierre	379
Montet	Demierre, Antonin	158
Morlens	Lugrin, Jean	69
Mossel	Monney, François	203
Neirigue (la)	Perroud, Gustave	67
Orsonnens	Chassot, Ant.	442
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	356

Promasens	MM. Jaccoud, Joseph	250
Romont-Arruffens	Grand, Charles	2303
Rue	Prélaz, Joseph	459
Saulgy (le)	Conus, Arthur	68
Siviriez	Maillard, Aug.	606
Sommentier	Castella, Auxence	306
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	350
Ursy	Deschenaux, Joseph	219
Vauderens	Richoz, Hilaire	320
Villangeaux	Conus, Jules	57
Villaraboud	Mauron, Ernest	321
Villaranon	Mugny, Adrien	104
Villargiroud	Berset, André	222
Villariaz	Monney, Joseph	242
Villarimboud	Curty, Pierre	382
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	234
Villaz-St-Pierre	Sallin, Henri	435
Vuarmarens	Conus, Vincent	241
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Jules	363

District de la Veveyse (Population, 8,863).

Attalens.	MM. Perroud, Emile	1191
Besencens	Vial, Joseph	157
Bossonnens	Cottet, Charles	338
Bouloz	Dénervaud, Clément	281
Châtel-St-Denis	Genoud, Oscar	2708
Crêt (le)	Favre, Alfred	473
Fiaugères (les)	Esseiva, Paul	288
Granges	Vienne, Jean	369
Grattavache	Esseiva, Pierre	210
Pont	Monney, Alphonse	149
Porsel	Dévaud, Clément	372
Progens	Gobet, Pierre	460
Remaufens	Tâche, Jules	441
Rougève (la)	Maillard, Léon	75
St-Martin	Currat, François	425
Semsaies	Gandard, Joseph	926

District du Lac (Population, 15,354).

Agrimoine	MM. Gutknecht, Johann	145
Barberèche	Ræmy, Paul	531
Bœsingen-le-Petit	Hayoz, Joseph	266
Buchillon	Rentsch, Samuel	153

Champagny	MM. Moeri, Samuel	198
Chandossel	Minnoud, Julien	159
Charmey (Galmitz)	Bula, Alfred	434
Châtel (Bourg)	Burla, Fritz	225
Chiètres	Schwab, Gottlieb	1444
Cordast	Burgy, Edouard	370
Cormérod	Werro, Firmin	204
Cormondes-le-Grand	} Meuwly, Alphonse	502
Cormondes-le-Petit		98
Corsalettes	Singy, Alfred	88
Courgevaux	Wuillemin, David	429
Courlevon	Helfer, Gottfried	172
Cournillens	Gendre, Jean	320
Courtaman	Folly, Arsène	196
Courtepin	Jemmely, Victor	365
Courtion	Progin, Antoine	228
Coussiberlé	Helfer, Alfred	79
Cressier	Muller, Ernest	377
Frasses (Freschels)	Kramer, Samuel	292
Guschelmuth-le-Grand	} Burgy, Jean	118
Guschelmuth-le-Petit		100
Greng	Moccand, Frédéric	72
Hauteville	Vogel, Frédéric	126
Jentes	Benninger, Jean	248
Liebistorf	Hayoz, Joseph	353
Lourtens	Herren, Friederich	202
Meyriez	Steiner, Gottfried	237
Misery	Progin, Ernest	279
Monterschu	Meuwly, Alphonse	100
Montilier	Fasnacht, Samuel	507
Morat	Struby, P.-Martin	2067
Ormev	Etter, Emile	350
Ried	Gutknecht, Jacob	523
Salvagny	Wieland, Peter	385
Villarepos	Folly, André	292
Vully-le-Bas	Javet, Samuel	1052
Vully-le-Haut	Guillod, Auguste	702
Wallenbuch	Siffert, Jakob	62
Wallenried	Castella, Albert	299

Total de la population du canton : 139,654.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.

- MM. Vacheron, Max, président.
 Bourgknecht, Louis, vice-président.
 Weck, Robert.
 Buclin, Léon.
 Schuh, Rodolphe.
 Merz, Alfred.
 Droux, Paul.
 Gardian, Marcel, greffier.
 Brasey, Edmond, greffier adjoint.
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.
 Oberlin, Joseph, huissier.

SUPLÉANTS.

- MM. Chatton, Romain, président, à Romont.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Spicher, Franz, président, à Fribourg.
 Genoud, Oscar, à Châtel.
 Vonderweid, Aloys, président, à Fribourg.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.
 Delatena, président, à Bulle.
 Ems, Emile, président, à Morat.
 Willenegger, Fritz, à Morat.
 Poffet, Lucien, greffier, à Fribourg.
 Meyer, Charles, notaire, à Guin.
 Paquier, Joseph, notaire, à Bulle.

Tribunaux d'arrondissements.

I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.

*Jours de séance : Affaires civiles le jeudi,
 affaires pénales le mercredi.*

- MM. Vonderweid, Aloys, à Fribourg, président.
 Glasson, Alphonse, à Fribourg, vice-président.
 Weck, Henri, à Fribourg.
 Piller, Joseph, à Fribourg.
 Bersier, Adrien, à Cormagens.
 Poffet, Lucien, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.
Comte, Joseph, à Fribourg.
Bondallaz, Paul, licencié en droit.

II. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Singine.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mardi du mois.
affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

- MM. Spicher, Franz, à Fribourg, président.
Meyer, Charles, vice-président.
Lauper, Christophe, à Plasselb.
Anteino, Jos., à Rohr.
Sturny, Joseph, à St-Antoine.
Meuwly, Augustin, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.
Piller, Jean, caissier, à St-Ours.
Grossrieder, Joseph, à Friesenheim.
Jendly, Joseph, à Gnin.

III. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Gruyère.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e samedi du mois.
affaires pénales le 2^e et le 4^e samedi du mois.

- MM. Delatena, Joseph, président.
Bovet, Alexandre, à Gruyères, vice-président.
Peyraud, Léopold, à Bulle.
Rime, Tobie, à Gruyères.
Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
Pfulg, Louis, à Bulle, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Pasquier, Jean, à Sales.
Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.
Muller-Chiffelle, Ernest, à Bulle.
Rime, Auguste, à Charmey.

IV. Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e vendredi du
mois, affaires pénales le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

- MM. Ems, Emile, président.
Leicht, Fritz, à Salvagny, vice-président.
Guillod, Louis, à Praz.
Helfer, Edouard, à Châtel.
Meuwly, Joseph, à Cormondes.
Seydoux, Fernand, à Morat, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Gutknecht, Samuel, à Chiètres.
 Biolley, Victor, à Lugnorre.
 Anderset, Léon, à Cressier-sur-Morat.
 Mulleg, Fritz, à Morat.

V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e lundi du mois
 affaires pénales le 2^e et le 4^e lundi du mois.

- MM. Chatton, Romain, à Romont, président.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens, vice-président.
 Bosson Antoine, à Ursy.
 Vaucher André, à Villariaz.
 Grand, Charles, notaire, à Romont.
 greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Deillon, Ernest, à Vuisternens-dev.-Romont.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Jaccoud, Joseph, syndic, à Promasens.

VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e vendredi du
 mois, affaires pénales le 2^e et le 4^e vendredi du mois.

- MM. Kælin, Joseph, à Estavayer, président.
 Catillaz, Louis, à Cugy, vice-président.
 Dubey, Auguste, à Gletterens.
 Progin, Eugène, à Léchelles.
 Vorlet, Elie, Fétigny.
 Blanc, Félix, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Volery, Oswald, à Aumont.
 Corminbœuf, André, à Domdidier.
 Marmy, Emile à Estavayer.
 Volery, Oswald, à Aumont.

VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveysse.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mercredi du mois,
 affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

- MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
 Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.
 Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
 Esseiva, Louis, aux Fiangères.
 Cottet, Alphonse, à Bossonnens.
 Bonjour, Georges, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Perroud, Louis, à Prayoud.
 Suard, Alphonse, à Progens.
 Perroud, Olivier, à Châtel-St-Denis.
 Savoy, Albert, à Attalens.

Cour d'assises.**1^{er} ressort.**

Président. MM. Chatton, Romain, à Romont.
Suppléant. Delatena, Joseph, à Bulle.

2^{me} ressort.

Président. MM. Vonderweid, Aloys, à Fribourg.
Suppléant. Kælin, Joseph, à Estavayer.

3^{me} ressort.

Président. MM. Spicher, Franz, à Fribourg.
Suppléant. Dr Ems, Emile, à Morat.

Justice de Paix.**Arrondissement de la Sarine.****1^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.**

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Ducrest, Joseph, à Rossens.
1^{er} assesseur. — Perritaz, Casimir, à Villarlod.
2^e » Cottet, François, à Farvagny-le-Petit.
Suppléants. Chavaillaz, Pacifique, à Ecuwillens.
 Jollion, Marcel, à Farvagny.
Greffier. Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier. Gobet, Joseph, à Villarlod.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Prez.

Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Margueron, Maurice, à Cottens.
1^{er} assesseur. Chatagny, Louis, à Corserey.
2^e » Gobet, François, à Noréaz.
Suppléants. Buchs, Wendelin, à Nierlet.
 Dafflon, Félicien, à Neiruz.
Greffier. Chatagny, Isidore, à Onnens.
Huissier. Cuennet, Edouard, à Nierlet.

*3^e cercle. Chef-lieu : Belfaux.*Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. MM. Jaquet, Isidore, à Grolley.
1^{er} assesseur. Chatton, Etienne, à La-Corbaz.
2^e » Bersier, Adrien, à Cormagens.
Suppléants. Roubaty, Aimé, synd., à Vil.-sur-Glâne.
 Despont, Adrien, député, à Corminboeuf.
Greffier. Bossy, Louis, à Autafond.
Huissier.

*4^e cercle. Chef-lieu : Fribourg.*Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix
vendredi matin pour affaires pupillaires ; vendredi matin
pour affaires civiles

Juge de paix. MM. Buman, Henri, à Fribourg.
1^{er} assesseur. Kolly, Louis, »
2^e » Schneuwly, Joseph, »
Suppléants. Spæth, J.-G., offic. d'ét. civ., à Fribourg.
 Esseiva, Pierre, à Fribourg.
Greffier. Blanc, Paul, à Fribourg.
Huissiers. Piller, Pierre, à Cormanon.
 Savoy, Jean, à Fribourg.

*5^e cercle. Chef-lieu : Le Mouret.*Séance du juge de paix le 2^e et le 4^e mardi du mois du 1^{er}
mai au 1^{er} octobre, et le 1^{er} et le 3^e mardi du mois du 1^{er}
octobre au 1^{er} mai.Séance de la justice de paix le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Richard, Louis, à Zénauva.
1^{er} assesseur. Gross, Alphonse, à Arconciel.
2^e » Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux.
Suppléants. Bongard, Félix, à Sâles.
 Biolley, Udalric, député, au Mouret.
Greffier. Dousse, J.-Bapt., au Mouret.
Huissier. Schorderet, Pierre, à Montévraz.

Arrondissement de la Singine.*1^{er} cercle. Chef-lieu : Dirlaret.*Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.*Juge de paix.* M. Schwarz, Jean, à Chevilles.

1^{er} *assesseur*. MM. Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.
 2^e Tinguely, Edouard, à Dirlaret.
Suppléants. Offner, Pierre, à Planfayon.
 Jelk, Jean, à St-Sylvestre
Greffier. Bæriswyl, Aloys, à Alterswyl.
Huissier. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov..

2^e *cercle*. *Chef-lieu* : Tavel.

Séance le 2^e et le 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.
 1^{er} *assesseur*. Lauper, Jean-Joseph, à St-Ours.
 2^e » Blanchard, Joseph, à Tavel.
Suppléants. Jenny, Jacques, Niedermonten.
 Æbischer, Pierre, Selgiswil, Heitenr.
Greffier. Meyer, Charles, à Guin.
Huissiers. Vaucher, Joseph, à Alterswyl,
 Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.
 Schuwey, Pierre, à Tavel.

3^e *cercle*. *Chef-lieu* : Schmitten.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 1^{er} *assesseur*. Rappo, Jean, à Bœsingen.
 2^e » Boschung, François, à Ueberstorf.
Suppléants. Perler, Joseph, à Wünnenwyl.
 Roggo, Jean, à Buntels.
Greffier. Jungo, Joseph, à Rutti (Guin).
Huissier. Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} *cercle*. *Chef-lieu* : Gruyères.

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Dematra, Gratien, à Broc.
 1^{er} *assesseur*. Morand, Louis, au Pâquier.
 2^e » Geinoz, Clément, à Enney.
Suppléants. Murith, Auguste, à Gruyères.
 Jaquet, Constant, à Estavannens.
Greffier. Mossu, Louis, à Broc.
Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e *cercle*. *Chef-lieu* : Charmey.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. M. Charrière, Louis, à Cerniat.

1^{er} assesseur MM. Cottier, Joseph, à Charmey.
 2^e » Meyer, Maxime, à Cerniat.
 Suppléants. Chapaley, François, à Charmey.
 Overney, Calybite, à Charmey.
 Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.

3^e cercle. Chef-lieu: Bulle.Séance le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

Juge de paix. MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
 1^{er} assesseur. Gremaud, Léon, à Riaz.
 2^e » Grandjean, Alexandre, à Morlon.
 Suppléants. Perroud, Jules, à Bulle.
 Dupasquier, Louis, à la Tour-de-Trême.
 Greffier. Andrey, Louis, à Bulle.
 Huissiers. Corboud, Joseph, à Bulle.
 Brulhart, Louis, à Bulle.

4^e cercle. Chef-lieu: Vuippens.Séance le 2^e et le 4^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
 1^{er} assesseur, Philipona, Firmin, à Vuippens.
 2^e » Gremaud, Joseph, à Echarlens.
 Suppléants. Romanens, Emile, à Sorens.
 Dupré, Martin, à Gumefens.
 Greffier. Dévaud, Pierre, à Marsens.
 Huissier. Romanens, François, à Sorens.

5^e cercle. Chef-lieu: La-Roche.Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Brodard, Joseph, à La-Roche.
 1^{er} assesseur. Repond, Joseph, à Villarvolard.
 2^e » Ruffieux, Célestin, à Corbières.
 Suppléants. Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville.
 Schouwey, Joseph, forest., à Hauteville.
 Greffier. Brodard, Joseph, à La-Roche.
 Huissier. Brodard, Franç., »

6^e cercle. Chef-lieu: Vaulruz.Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. M. Moret, Louis, à Vuadens.

1 ^{er} assesseur.	MM. Seydoux, Louis, à Sâles.
2 ^e »	Pittet, Alphonse, à Romanens.
Suppléants	Chollet, Placide, à Vaulruz. Monney, Alphonse, à Rueyres-Treyf.
Greffier.	Chollet, Léon, à Vaulruz.
Huissier.

7^e cercle. Chef-lieu: Albeuve.

Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Beaud, Isidore, à Albeuve.
1 ^{er} assesseur.	Fracheboud, Pierre, à Lessoc.
2 ^e »	Geinoz, Félicien, à Neirivue.
Suppléants.	Gillet, Louis, à Montbovon. Borcard, Marc, à Grandvillard.
Greffier.	Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
Huissier.	,

Arrondissement du Lac.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Cournillens.

Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Bise, Adolphe, à Cressier.
1 ^{er} assesseur.	Audergon, Louis, à Misery.
2 ^e »	Folly, Adolphe, à Villarepos.
Suppléants.	Werro, Alphonse, à Cormérod. Progin, Antoine, à Courtion.
Greffier.	Berset, Louis, à Cormérod.
Huissier.	Minguely, Jules, à Cournillens.

2^e cercle. Chef-lieu: Morat.

Séance le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois.

Juge de paix.	MM. Benninger, Pierre, à Salvagny.
1 ^{er} assesseur.	Mæder, Jacob, à Lourtens.
2 ^e »	Merz-Riesenmey, Edouard, à Châtel.
Suppléants.	Herren, Fritz, à Lourtens. Liniger, Edouard, à Courlevon.
Greffier.	Fehr, Gustave, à Morat.
Huissiers.	Vogt, Gottlieb, à Morat. Erlebach, Paul, à Morat.

3^e cercle. Chef-lieu: ChiètresSéance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Mæder, Joh., à Agrimoine.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Gutknecht, Jean, à Chiètres.
<i>2^e »</i>	Etter, Emile, à Ormey.
<i>Suppléants.</i>	Kaltenrieder, Jacob, à Chiètres. Lehmann, Samuel, syndic, à Buchillon.
<i>Greffier.</i>	Kramer, Gottlieb, à Freschels.
<i>Huissier.</i>	Schwab, Frédéric, à Chiètres.

4^e cercle. Chef-lieu: Praz.Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gassner, Jules, à Môtier.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Guillod, Henri, à Sugiez.
<i>2^e »</i>	Risold-Vacheron, Jean, à Praz.
<i>Suppléants.</i>	Javet, Jules, à Môtier. Javet, Samuel, au Bas-Vully.
<i>Greffier.</i>	Biolley, Victor, secr. com., Haut-Vully.
<i>Huissier.</i>	Guillod, Jules, à Sugiez.

5^e cercle. Chef-lieu: Cormondes.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Kilchoer, Jean, à Cormondes-le-Petit.
<i>2^e »</i>	Weber, Benoît, à Barberêche.
<i>Suppléants</i>	Haas, Pierre, à Monterschu. Meuwly, Alphonse, à Cormondes. Meuwly, Joseph, à Cormondes.
<i>Greffier.</i>	Folly, Arsène, à Courtaman.
<i>Huissier.</i>	

Arrondissement de la Broye.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Dompierre.Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
<i>1^{er} assesseur.</i>	
<i>2^e »</i>	Chardonnens, André, à Domidier.
<i>Suppléants.</i>	Collomb, Georges, à Portalban. Joye, Pierre, à Mannens.
<i>Greffier.</i>	Curty, Louis, à Cousset.
<i>Huissiers.</i>	Pochon, Louis, à Dompierre. Cagnard, Lucien, à Vallon.

*2^m cercle. Chef-lieu: Estavayer.*Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bovet, Baptiste, à Estavayer.
<i>1^{er} assesseur,</i>	Liardet, Auguste, à Pont.
<i>2^e »</i>	Jemmely, Henri, à Estavayer.
<i>Suppléants.</i>	Chassot, Victor, à Bussy.
	Bise, Hippolyte, à Bollion.
<i>Greffier.</i>	Holz, Georges, à Estavayer.
<i>Huissiers.</i>	Balaman, Joseph, »
	Cantin, Auguste, »

*3^m cercle. Chef-lieu: Cugy.*Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Moret, Eloi, à Ménières.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bersier, Amédée, à Cugy.
<i>2^e »</i>	Broye, Donat, à Nuvilly.
<i>Suppléants.</i>	Volery, Placide, à Aumont.
	Losey, Alfred, à La-Vounaise.
<i>Greffier.</i>	Chuard, Gustave, à Nuvilly.
<i>Huissier.</i>	Berchier, Joseph, à Cugy.

*4^m cercle. Chef-lieu: Surpierre.*Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Andrey, Cyprien, à Coumin.
<i>2^m »</i>	Torche, Amédée, à Cheiry.
<i>Suppléants.</i>	Thierrin, Louis, à Surpierre.
	Noël, Joseph, à Vuissens.
<i>Greffier.</i>	Dessarzin, Xavier, à Vuissens.
<i>Huissier.</i>	Catillaz, Eugène, à Chapelle.

Arrondissement de la Glâne.*1^{er} cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.*Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Joye, Léandre, à Tornay-le-Grand.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
<i>2^e »</i>	Berset, André, Villargiroud
<i>Suppléants.</i>	Jordan, Victor, à Lussy.
	Gillon, Henri, Chattonnaye.
<i>Greffier.</i>	Sallin, Pierre, à Villaz-St-Pierre.
<i>Huissier.</i>	Dévaud, Emile, à Fuyens.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Romont.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi, à 2 h. de l'après midi, et les séances de la justice de paix, affaires civiles et pupillaires, les 2^e et 4^e samedis de chaque mois.

Juge de paix. MM. Conus, Théodore, à Siviriez.
1^{er} assesseur. Menoud, Félicien, à La-Joux.
2^e » Delabays, Bernardin, Châtelard.
Suppléants. Schmutz, Jules, à Romont.
 Menoud, Jos., caissier, à Vuist.-d.-Rom.
Greffier. Bosson, Charles, notaire, à Romont.
Huissier. Sugnaux, François, à Billens.

3^{me} cercle. Chef-lieu: Rue.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et 3^e jeudi du 1^{er} juin au 1^{er} octobre ; 2^e et 4^e jeudi du 1^{er} octobre au 1^{er} juin : justice de paix le 2^e et 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Richoz, Louis, à Vauderens.
1^{er} assesseur. Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez,
2^e » Perriard, Pierre, à Blessens.
Suppléants. Perriard, Charles, à Rue.
 Gavillet, Jules, à Esmonts.
Greffier. Conus, Louis, à Rue.
Huissier. Prélaz, Joseph, à Rue.

Arrondissement de la Véveyse.*1^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.*

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Grand, Jean, à Semsales.
1^{er} assesseur. Molleyre, Joseph, à St-Martin.
2^e » Currat, Alexandre, au Crêt.
Suppléants. Dévaud, Nicolas, à Porsel.
 Suard, Amédée, à Progens.
Greffier. Grivet, Albert, à Semsales.
Huissier. Robin, Emile, à Semsales.

2^e cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois ; justice de paix : le 2^e et le 4^e samedi matin.

Juge de paix. M. Savoy, Amédée, à Chatel-St-Denis.

1^{er} assesseur.	MM. Villard, Célestin, à Châtel.
2^e »	Vauthey, Denis, à Remaufens.
Suppléants.	Monnard, Raymond, à Attalens.
	Cottet, Charles, à Bossonnens.
Greffier.	Tache, Jules, à Remaufens.
Huissiers.	Chaperon, Auguste, à Châtel.
	Millasson, Oscar, à Châtel.

COMMUNE DE FRIBOURG

Conseil communal nommé le 10 mars 1918

- MM. Weck, Romain, syndic-président.
 Bettin, Henri, vice-président.
 Brulhart, Jean.
 Folly, Fritz.
 Nouveau, Victor.
 Schwab, Adrien.
 Gross, Emile.
 Claraz, Fernand.
 Crausaz, Elie.

Secrétariat communal

- MM. Piller, Joseph, secrétaire de ville.
 Hartmann, Edmond, secrétaire adjoint.
 Fornerod, Paul, huissier communal.

Bureau de recensement

- MM. Arnoux, Constant, préposé.
 Schœnenweid, Jules, adjoint.

Commission des finances

- MM. Weck, Romain, président.
 Gross, Emile.
 Crausaz, Elie.

Employés

- Reyff, Bertrand, chef de service.
 Hartmann, Ludovic, caissier.
 Chassot, Fernand, aide-caissier.
 Bächler, Jean, secrétaire de l'impôt.
 Schacher, Jean, comptable.
 Piller, Henri, expéditionnaire.

Inspecteur des forêts communales

- M. Gendre, Pierre.

Commission des écoles

- MM. Bettin, Henri, président.
 Fragnière, Etienne, vice-président.
 Favre, Antonin, »
 Brasey, Gustave, Rd chanoine.
 Conus, Jules, Rd chanoine-curé.
 Delaspre, Louis, imprimeur.
 Lampert, Ulrich, D^r professeur.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Bornet, Jean, Rd curé de ville.
 Broillet, Frédéric, architecte.
 Dévaud, Eugène, D^r professeur.
 Esseiva, Max, négociant.
 Hug, Albert, directeur.
-

Médecin des écoles

- M. Favre, Charles, D^r médecin.

Secrétariat scolaire

- M. Brasey, Louis, secrétaire.
 M^{me} Flandin, Adrienne, aide-secrétaire.

Bureau des fournitures scolaires

- M^{me} Plancherel, Claire.

Inspecteurs cantonaux

- MM.
-

Inspectrice cantonale pour les travaux à l'aiguille

- M^{me} Paquier-Richoz, Joséphine.

Commission d'hygiène scolaire.

- MM. Bettin, Henri, président.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Barbey, Firmin, inspecteur.
 Moser, Othmar, »
 Favre, Charles, docteur, médecin scolaire.
 Cardinaux, Ferdinand, directeur des travaux.
 Brasey, Louis, secrétaire scolaire.

Direction de police

- MM. Claraz, Fernand, directeur.
 Crausaz, Elie, suppléant.

Employés

- MM. Chassot, Charles, commissaire.
Huber, Henri, secrétaire.
Bochud, Alexis, sergent-planton.

Sergents de ville.

- MM. Repond, Laurent.
Schaller, Félix.
Bossy, François.
Jungo, Louis,

Publicateur.

Bochud, Alexis.

Affichage.

Société générale d'affichage, Genève,
Vonderweid, Léon, rue de Lausanne.

Hallier**Commissionnaires**

- MM. Wæber, Louis.
Zurkinden, Pierre.
Hayoz, Joseph.
Lauper, Jean-Joseph.

Contrôle des assurances mobilières

- MM. Gross Emile, préposé.
Nouveau, Victor, suppléant.

Commission de santé

- MM. Claraz, Fernand, président.
Weck, Paul, docteur-médecin.
Buman, Edouard, docteur-médecin.

Physiciens de ville

- MM. Perrier, Henri, docteur-médecin.
Bonifazi, Alexandre, »

Sages-femmes pensionnées

- M^{me} Vonlanthen, née Page.
Jendly, Marie.
Trezzini, Mathilde.
Piantino, Joséphine.

Direction des cimetières

- MM. Schwab, Adrien, directeur.
Brulhart, Jean, suppléant.

Surveillants des cimetières

- MM. Mivelaz, Léopold, Gambach.
Fasel, François, St-Léonard.

Commission de l'Édilité et du feu

- MN. Brulhart, Jean, président.
Claraz, Fernand.
Crausaz, Elie.

Employés

- Cardinaux, Ferdinand, arch., directeur des trav.
Chassot, Henri, chef de la voirie.
Brohy, Léon, surveillant de la police du feu et
des habitations.
Sutorius, Joseph, secrétaire.
Sieber, Vincent, expéditionnaire.

Tutelles et curatelles

- MM. Gross, Emile, préposé.
Schwab, Adrien, suppléant.

Commission de l'impôt

- MM. Schwab, Adrien, président.
Reynold, Alphonse.
Schubel, Otto.
Kolly, Pierre.
Zillwèger, Joseph.
Gendre, Théophile ; Ochsenbein, Charles,

Employés

- MM. Bæchler, Jean, secrétaire.
Piller, Henri, expéditionnaire.

Service du gaz*A. Commission administrative.*

- MM. Folly, Fritz, président.
Brulhart, Jean, vice-président.
Crausaz, Elie, conseiller communal.
Crausaz, Simon, ing.-géomètre.
Musy, Maurice, professeur.
Ræmy, Joseph, professeur.
Lapp, Guillaume, pharmacien.
Clément, Jules, ingénieur.
Hartmann, Edmond, secrétaire.

B. Comité directeur.

- MM. Folly, Fritz, président.
Musy, Maurice, professeur.
Crausaz, Simon, ing.-géomètre.

C. Personnel,

- MM.** Vauthey, Félix, directeur.
 Burgisser, Pierre, chef-comptable.
 Schneuwly, Henri, comptable-encaisseur.

Commission de la caisse d'épargne

- MM.** Brulhart, Jean, président.
 Schwab, Adrien, suppléant.
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
 Kaiser, Adolphe, comptable.
 Weck, Hippolyte, banquier.
 Desbiolles, Aloys, comptable.
 Wassmer, Edouard, négociant.

Employés

- Ræmy, Jules, notaire, caissier.
 Hartmann, Edmond, secrétaire.

Officiers du corps des sapeurs-pompiers

- MM.** Claraz, Fernand, commandant.
 Goetschmann, François, capitaine-adjutant.
 Widder, Joseph, quartier-maître.
 Weck, Paul, capitaine-médecin.
 Comte, Louis, capitaine-médecin.
 Willemin, Albert, électricien.
 Dubey, Arthur, 1^e compagnie.
 Wenger, Jean, 2^e compagnie.
 Ottoz, Emile, 3^e compagnie.
 Schneuwly, Henri, 4^e compagnie.
 Schærly, Georges, 5^e compagnie.
 Claraz, Henri, lieut. compagnie de sauvetage.
 Zurkinden, Pierre, comm. du corps de sûreté.
 Winkler, Jules, lieut. >
 Lehmann, Jean, ingénieur, adjudant.
 Riedinger, Jules, automobiliste.

Commission générale des secours

- MM.** Weck, Romain, syndic, président.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Bettin, Henri, >
 Weck, Philippe, rentier.
 Esseiva, Max, négociant.
 Reynold, Alphonse, rentier.
 Perrier, Henri, docteur-médecin.
 Lehmann, Jean, ingénieur,
 Chassot, Auguste, gérant.

Employés

- MM.** Gottrau, Georges, receveur.
 Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.
 Bocard, Henri, administrateur.
 Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Direction de la Régie.

- MM.** Nouveau, Victor, directeur.
 Claraz, Fernand, suppléant.

Employés

- Gendre Pierre, inspecteur des forêts.
 Reyff, Bertrand, receveur.
 Delpech, Ignace, commis.
 Kessler, Jules, commis.
 Fornerod, Paul, secrétaire.
 Kessler, Jules, garde-forêts.

Hôpital des bourgeois

- MM.** Maradan, Jean-Baptiste, aumônier.
 Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.
 Weck, Paul, docteur-médecin.
 Buman, Edouard, docteur-médecin.
 Bocard, Georges, économe.
 Bocard, Henri, administr. des vignes et domaines.

Chambre des pauvres

- MM.** Nouveau, Victor, président.
 Gross, Emile, suppléant.
 Bornet, Jean, Rd chanoine, curé de ville.
 Esseiva, Léon, Révérendiss. prévôt.
 Schneuwly, Joseph, rentier.
 Winckler, Jules, entrepreneur.
 Nidegger, Jean, comptable.
 Perrier, Henri, docteur-médecin.
 Burgisser, Pierre, comptable.
 Bonifazi, Alexandre, docteur-médecin.

Employés

- Gendre, Ernest, économe.
 Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Commission de Forphelinat

- MM.** Bettin, Henri, cons. com., président.
 Folly, Fritz, conseiller communal.
 Bornet, Jean, Rd curé.
 Fragnière, Etienne, imprimeur.

- MM. Buman, Edouard, docteur-médecin.
 Gendre, Francis, receveur.
 Boccard, Henri, administrateur de l'Hôpital.
 Daguet, Léon, directeur.
 Von der Weid, Marcel, conseiller d'Etat.

Employés

- Hug, Albert, directeur.
 Schneuwly, Henri, caissier.
 Blanc, Arthur, secrétaire.

Chambre des Scolarques

- MM. Weck, Romain, syndic, président.
 Fragnière, Joseph, supér. du Séminaire, v.-présid.
 Bornet, Jean, Rd curé.
 Bourgnécht, Louis, juge cantonal.
 Gottrau, Ernest, notaire.
 Esseiva, Léon, R^{im}o Prévôt
 Schorderet, Auguste.

Employé

- Hartmann, Ludovic, secrétaire-caissier.

Commission du Technicum

- MM. Gross, Emile, conseiller communal, délégué.
 Nouveau, Victor, » »
 Crausaz, Elie, » »

Commission du ravitaillement

- MM. Nouveau, Victor, président.
 Folly, Fritz.
 Schwab, Adrien.

Employé

- Chassot, Charles, commissaire de police.

Société économique et d'utilité publique, fondée en 1813.*Comité.*

- MM. Buman, Henri, président.
 Bise, Emile, premier, vice-président.
 Reichlen, François, second vice-président.
 Ræmy, Tobie, bibliothécaire.
 Weck, Henri, trésorier.
 Poffet, Joseph, secrétaire.

Commission des livres.

- MM. Reichlen, François; Schorderet, Auguste; Fragnière, Etienne.

ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT PUBLIC

BANQUE CANTONALE

Conseil de surveillance

- MM. Deschenaux, Eugène, juge fédéral, président.
 Comte, Ignace, négociant, vice-président.
 Torche, Fernand, directeur.
 Schmidlin, H., directeur, à Fribourg.
 Mayer, Paul, négociant.
 Benninger, Jean, ancien député, à Salvagny.

Conseil d'administration.

- MM. Figi, Jean, directeur, président.
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
 Bettin, Henri, banquier.
 Deschenaux, Eugène, juge fédéral.

Censeurs.

- MM. Biadi, Joseph, rentier.

Personnel.

- MM. Figi, Jean, directeur.
 Macherel, Ernest, caissier.
 Apli, Otto, chef comptable.
 Duc, Léon, chef du service des titres.
 Spicher, Ernest, chef de la correspondance.

Agences dans le canton.

- MM. Reichlen, Paul, à Bulle.
 Marmier, Jules, à Estavayer.
 Mesey, Hans, à Morat.
 Colliard, Jacques, à Châtel-St-Denis.
 Schwab, Gottlieb, à Chiètres.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

Conseil de surveillance

- MM. Glasson, Aloys, président.
 Musy, Jean, cons. d'Etat, directeur des Finances.
 Weissenbach, Auguste, censeur.
 Kæser, Arnold, négociant.

MM. Biadi, Joseph, ancien banquier, censeur.
 Christinaz, Alphonse, négociant.
 Hertling, Léon, architecte.
 Deschenaux, Eugène, juge fédéral.
 Emery, Emile, trésorier d'Etat.
 Liechti, Hermann, conseiller national. à Morat.
 Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Barras, Auguste, député, à Bulle.
 Nouveau, Victor, conseiller communal, à Fribourg.
 Schorderet, Auguste.
 Maillardoz, Albert.

Direction.

MM. Weck, Romain, Directeur.
 Crausaz, Simon, administrateur.
 Gottrau, Philippe, »
 Gougain, Pierre, caissier.
 Kolly, Pierre, administrateur suppléant.
 Blancpain, Paul » »

Employés.

Desbiolles, Aloys, 1^{er} comptable.
 Kaiser, Charles, 2^d »
 Sauser, Antonin, correspondant.
 Blanc, Henry, 1^{er} expéditionnaire.
 Sterroz, Léon, 2^e »

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Direction.

MM. Schnyder ; Bullet, sous-directeur hypothécaire.

Commission de Banque.

MM. Gendre, Francis, président ; Weissenbach, Auguste ;
 Buclin, Léon, juge cantonal ; suppléant : Daguët, Léon,
 député, à Fribourg.

Conseil d'administration.

MM. Musy, directeur des Finances du canton, président.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg, vice-président.
 Buclin, Léon, juge cantonal.
 Boschung, Franz, député, à Ueberstorf.
 Cailler, Alexandre, conseiller national, à Broc.
 Dinichert, Constant, fils, à Montilier.

- MM. Daguët, Léon, directeur, à Fribourg.
 Progin, Eugène, député, à Léchelles.
 Gobet, Alphonse, député, à Massonnens.
 Morard, Antoine, député, à Bulle.

Censeurs.

- MM. Rosset, Alexis, à Prez-vers-Noréaz.
 Reyff, Bertrand, suppl.

Contrôleur des opérations de la Banque

Fondés de pouvoirs

- MM. Kaiser, Adolphe, chef de la comptabilité.
 Birbaum, Joseph, 1^{er} caissier des espèces.
 Audergon, Jules, caissier des titres.
 Gremaud, Pierre, chef du service des titres.
 Zehntner, Emile, chef du service des dépôts.
 Gottrau, Paul, chef de la correspondance.

Agences.

- MM. A. Reichlen, à Bulle.
 F. Donzallaz, à Romont.
 Zbinden, David, à Tavel.
 Meyer, Louis, à Morat.
 Holz, Georges, notaire, à Estavayer.
 Corminboeuf, Eloi, à Domdidier.
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ.

M. Francis Gendre, rue des Alpes, 7, à Fribourg.

OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Spæth, Georges, à Fribourg. — Pasquier, Joseph, à Villars-sur-Glâne. — Corpataux, Alexis, à Matran. — Dafflon, Félicien, à Neyruz. — Chavaillaz, Pacifique, à Ecuwillens. — Bovet, François, à Antigny. — Chappuis, Joseph, à Lentigny. — Berger, Louis, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Page, Emile, à Grolley. — Perriard, Armand, à Belfaux. — Bulliard, Alphonse, à Givisiez. — Wicht, César, à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Kuhn, Antonin, à Arconciel. — Biolley, Max., à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Marcel, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Chataigny, Eugène, à Corserey. — Bæriswyl, Simon, à Bonnefontaine. — Clerc, François, à Corpataux. — Perritaz, Emile, à Villarlod.

SINGINE. Eby, Jean, à Tavel. — Jungo, Joseph, à Guin. — Schneuwly,

Nicolas, à Bessingen. — Brugger, Dominique, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, Stephan, à Heitenried. — Egger, Jean, à Dirlaret. — Schwartz, Jean, à Chevrières. — Rotzetter, Alphonse, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jean, à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, St-Antoine. — Barry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours.

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Villos, Philippe, à Sorens. — Bovigny, Léon, à Avry-devant-Pont. — Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville. — Brodard, François, à La-Roche. — Schouwey, Eloi, à Hauteville. — Blanc, Alfred, à Corbières. — Repond, Pierre, à Villardvolland. — Delatena, Edouard, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Créruz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Auguste, à Charmey. — Buchs, Siegfried, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Constant, à Estavannens. — Raboud, Henri, à Grandvillard. — Ecofey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Geinoz, Félix, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Fracheboud, Albert, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Montbovon. — Gremaud, Constant, à Morlon. — Ruffieux, Cyprien, à La-Tour-de-Tréme. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Oberson, Emile, à Sales.

LAC. Mesey, Hans, à Morat. — Moccand, Frédéric, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kung, Jean, à Buchillon. — Pauchard, François, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Arsène, à Courtaman. — Hayoz, Joseph, à Cormondes. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BOUYE. Bourqui, Antonin, à Estavayer. — Ansermet, Jean, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Rueyres-les-Prés. — Chassot, Jules à Bussy. — Grandgirard, A., à Cugy. — Chaney, Joseph, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fétigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Broye, Florentin, à Nuvilly. — Burgisser, Céline, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Brasey, Isidore, à Font. — Banderet, Jules, syndic, à Lully, officier d'état civil du XIII^e arrondissement de la Broye. — Thierrin, Placide, à Praratoud. — Fasel, Emile, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Progin, Léon, à Léchelles. — Ducry, Charles, à Dompierre. — Dubey, Edouard, à Domsdidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Léon, à Gletterens. — Delley, Albert, à Delley. — Vollery, Naziance, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry. — Duc, Eugène, à Forel.

GLANE. Grand, Charles, à Romont. — Péclat, Adrien, à Middel. — Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtounaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Sallin, Pierre, à Villaz-St-Pierre. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Pierre, à Villersiviriaux. — Gobet, Alphonse, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Mauron, Ernest, à Villaraboud. — Demierre, Joseph, à Mézières. — Sugnaux, Cyrille, à Billens. — Conus, Théodore, à Sivrerez. — Bosson, Ant., à Ursey. — Conus, François, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Cardinaux, Léon, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Paul, à Attalens. — Vauthey, Denis, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Molleire, Joseph, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Pfulg, Calibyte, au Crêt. — Bochud, Louis, à Progens.

TAXES POSTALES SUISSE

Lettres.

a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :
Rayon local (10 kilom.) affranchies 10 cent. non affranchies 20 cent.
Hors du rayon » 15 » » 30 »

b) Cartes postales simples 7 1/2 cent.
Cartes postales doubles 15 »

c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes 03 cent. } Affranchissement
de 50 à 250 grammes 05 » } partiel
de 250 à 500 » 10 » } obligatoire.

d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.
de 250 à 500 grammes 10 »

Tous ces envois peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 15 cent.

Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes:

Jusqu'à fr. 20 fr. —>20 de fr. 20 à 50 » —>25 > 50 à 100 » —>30 > 100 à 200 » —>40 > 200 à 300 » —>50 > 300 à 400 » —>60		de fr. 400 à 500 fr. —>70 > 500 à 600 » —>80 > 600 à 700 » —>90 > 700 à 800 » 1>— > 800 à 900 » 1>10 > 900 à 1000 » 1>20
---	--	---

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 1000. Récépissés gratuits.

Mandats d'encaissement

Admis jusqu'à un montant de fr. 1,000

Affranchissement : comme pour les lettres recommandées :

Rayon local (10 kil.) 25 cent. Hors rayon 30 cent.

Il est déduit des sommes encaissées la taxe ordinaire des mandats, calculée sur le montant net, plus un droit d'encaissement uniforme de 10 cent.

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis fr. —>30 de 500 à 2500 » » » —>40 de 2500 à 5 kilogr. » » » —>60 de 5 à 10 » » » 1>20 de 10 à 15 » » » 1>80	}	Non affranchis 10 cent. en plus.
---	---	-------------------------------------

La taxe pour les articles excédant 15 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 10 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté, jusqu'à 300 fr. de valeur, une surtaxe de 5 cent.; de 300 fr. à 1000 fr., 10 cent.; et au-delà, pour chaque 1000 fr. en sus, 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, les droits de provision suivants : jusqu'à 10 fr. de remboursement, 10 cent.; de 10 à 20 fr. 20 cent.; de 20 à 30 fr., 30 cent.; de 30 à 40 fr., 40 cent.; de 40 à 50 fr. 50 cent.; de 50 à 100 fr., 60 cent.; au-delà, chaque 100 fr. en sus, 10 cent.

Les remboursements sont admis jusqu'à un maximum de 1000 fr.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.

ÉTRANGER *

Envois à l'étranger : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. jusqu'à 20 grammes et 15 cent. par 20 grammes en plus. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTS-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent. **IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

ECHANTILLONS, poids maximum, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension maximum 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger: maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère.

Taxes : a/ Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, la Russie sans la Finlande, le Canada, les Antilles danoises, le Mexique, par fr. 25=25 cent.

b/ Pour les autres pays : Par f. 50=25 cent.

Les mandats ne sont pas admis pour quelques pays hors d'Europe.

Mandats télégraphiques admis pour : *

Allemagne, Belgique, Danemark, Egypte, Espagne, France, Grande-Bretagne, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Salvador, Suède, Tunisie.

Lettres avec valeur déclarée. *

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe et pour le Brésil, le Chili, l'Égypte, le Japon, le Cameroun, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli-ville, Tunisie: maximum 10000 francs; pour Ceylan (maximum fr. 3000); pour les Pays-Bas (maximum fr. 25,000); l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Roumanie, le Monténégro, la Russie, la Serbie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

Recouvrements pour l'étranger. *

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche Hongrie, Belgique, Chili, Danemark, Egypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Érythrée, la Lybie et les bureaux de poste italiens à l'étranger Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Serbie, Suède, Tunisie, Turquie (pour certains bureaux seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. pour les premiers 20 gr., 15 cent. par 20 gr. en sus, plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

Service des chèques et virements postaux.

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 100 fr., productif d'intérêt (1,8 %). Les virements de sommes, du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent., puis 5 cent par 100 fr., les prélèvements au guichet jusqu'à 100 fr. 5 cent., de 100 à 1000 fr. 10 cent., puis par 1000 fr. de plus 5 cent. en sus (10 cent., en plus si la somme doit être remise à domicile). Les taxes sont déduites de l'avoir du compte du titulaire. — Le fonctionnement est très simple. *Un bureau des chèques existe à Fribourg.* Il fournira volontiers tous renseignements désirables. Le service des chèques est d'une grande utilité pour toutes les personnes ayant un cercle d'affaires quelque peu étendu. Il constitue une grande économie de temps et simplifie les opérations de caisse. Ce bureau de chèques offre toute garantie de sûreté.

* Pour l'étranger, s'informer préalablement auprès des offices de poste.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la Poste principale et la succursale du Bourg sont ouverts toute l'année de 7 h. $\frac{3}{4}$ du matin à 12 h. 30 et l'après midi de 1 h. 30 à 6 h. 30. Le samedi, les bureaux se ferment à 5 h. du soir.

Le dimanche et les jours fériés suivants, tous les bureaux restent fermés : Nouvel-An, Epiphanie (6 janvier), Ascension, Fête-Dieu, Assomption (15 août), Toussaint (1^{er} novembre), Immaculée-Conception (8 décembre) et Noël (25 décembre).

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés.

Taxes : On prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg. 10 cts., au-dessus de 5 kg. jusqu'à 20 kg. 15 ct., au-dessus de 20 kg. 30 centimes.

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 20 cent. par envoi, on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets, même le dimanche et les jours fériés, des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres sans valeur déclarée et sans remboursement.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois pendant la fermeture des guichets.

Le bureau principal du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir; et la succursale, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir, sauf les samedis et veilles de fêtes principales, les bureaux ferment à 7 heures de soir.

Saison d'été 1^{er} avril-15 octobre; hiver: 16 octobre-31 mars.

Succursale changement le 1^{er} octobre et non le 15.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE

fondé en 1855

GENÈVE · BALE

FRIBOURG

Capital versé Fr. 30.000.000.

Réserves . . . Fr. 14.200.000.

ESCOMPTE

AVANCES par billets et en comptes-courants.

CRÉDITS commerciaux.

CRÉDITS hypothécaires et de constructions.

ENCAISSEMENT

de coupons, traites, titres remboursables.

ORDRES DE BOURSE - OPÉRATIONS DE CHANGE

GERANCE de fortunes, d'immeubles

EMISSION DE CHÈQUES sur toutes les places

suisses et étrangères

SOUSCRIPTION à toutes émissions

Rentrées de créances.

DÉPOTS D'ESPÈCES

aux meilleures conditions.

COMPTES-COURANTS à vue

COMPTES-COURANTS

avec dénonciation réciproque de 3-6-12 mois.

CARNETS D'ÉPARGNE

OBLIGATIONS

nominatives ou au porteur avec coupons semestriels.

S'adresser à la

DIRECTION.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE

fondé en 1855

GENÈVE-BALE

FRIBOURG

Capital versé Fr. 30.000.000.

Réserves . . . Fr. 14.200.000.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

aux meilleures conditions

LOCATION DE CASIERS

✦ dans chambre forte ✦

INSTALLATION DE LA MAISON FICHET

avec tout le perfectionnement moderne.

GARDE DE TITRES —————
————— ET D'OBJETS PRÉCIEUX

DISCRÉTION ABSOLUE

S'adresser à

LA DIRECTION.

CINQUIÈME ANNÉE DE GUERRE

LA PAIX

Nous en étions restés, l'année dernière, à la phase décisive de la guerre mondiale. Sur le front d'occident, la déroute allemande s'accroissait de plus en plus. Dans un résumé de la situation publié dans la *Gazette de Lausanne*, le colonel Lecomte disait : « Entamée aux deux ailes, percée au centre, la position allemande entre Verdun et la mer devient intenable. Le mois d'octobre la verra sans doute s'écrouler sur un large front. » C'est ce qui arriva, en effet, et, déjà le 5 octobre, une demande d'armistice est formulée par les empires centraux. Du reste, d'après l'aveu d'un général bavarois, la démoralisation commençait alors à s'infiltrer dans l'armée allemande. Les officiers n'étaient plus maîtres de leurs hommes auxquels on avait imposé une tâche surhumaine. L'endurance du soldat a des limites et ces limites étaient dépassées déjà depuis un certain temps. Aussi, les soldats commençaient-ils à en prendre à leur aise avec leurs officiers qu'ils malmenaient de plus en plus. C'est ce qui explique pour une bonne part l'empressement de l'état-major allemand à demander un armistice.

Enfin, le 5 octobre, l'Autriche, l'Allemagne et la Turquie demandent l'ouverture de négociations de paix, mais les Alliés, dont la victoire est désormais assurée, sont bien décidés à dicter la paix à ceux qui leur ont dicté la guerre. Les opérations d'octobre ne font qu'accélérer la retraite des armées allemandes, retraite qui a tout l'air de se transformer en déroute. Et cette déroute produit en Allemagne des effets dissolvants qui préparent les voies à la révolution.

Voyons maintenant le cours des événements à la veille de la débâcle finale.

Le 6 octobre, les Allemands se replient au-delà d'Armentières et de Lens, et évacuent les Monts de Champagne qu'ils occupaient depuis quatre ans. Le 7, l'offensive anglo-belge se déclanche, toute la rive droite de l'Yser est débarrassée et Roulers est pris. Cette offensive va se poursuivre inlassablement et le 22 tout le littoral belge est entre les mains des Alliés désormais maîtres de toutes les Flandres occidentales. Pendant ce temps, les autres fronts ne restent pas inactifs. Les Français et les Italiens continuent leur progression en Champagne et sur l'Aisne. Le 9 octobre, prise de Berry-aubac et de Bezancour, tandis que les Américains progressent sur l'Aisne et la Meuse. Le 11 octobre, Cambrai est pris, mais cette ville, comme tant d'autres, a été systématiquement détruite par les Allemands. Quelques jours après, les centres industriels, Lille, Roubaix et Tourcoing, sont enfin repris, tandis qu'en Champagne la déroute allemande s'accroît de plus en plus, le fameux Chemin des Dames est dépassé ; chaque jour de nouvelles localités passent aux mains des Alliés dont la victoire est désormais certaine. Aussi, l'état-major allemand n'a-t-il plus qu'un désir, celui de conclure un armistice le plus tôt possible pour éviter l'anéantissement complet de ses armées.

Sur le front oriental, les progrès des Alliés ne sont pas moins importants, et la défaite de la Turquie en Syrie et en Mésopotamie, ainsi que la dislocation de l'Autriche qui se prépare et la capitulation de la Bulgarie font perdre à l'Allemagne tous ses alliés.

Pendant ce temps et vers la fin du mois d'octobre, la retraite allemande se précipite de plus en plus en

France et en Belgique. Le 24 c'est la prise de Valenciennes et l'avance britannique entre l'Escaut et le canal de la Sambre. Le 29, les Français sont au nord de Guise ; le 30, la retraite allemande s'accroît sur tout le front. Nous voici au mois de novembre qui va mettre le point final à la guerre et amener la révolution dans les empires centraux.

Dès le 24 octobre, l'Entente avait été saisie d'une demande d'armistice et de paix ; mais celle-ci, par l'organe de M. Wilson, avait déclaré n'accepter aucune proposition de ce genre avant l'évacuation par les armées allemandes des territoires envahis. Ces propositions d'armistice avaient déjà été formulées le 5 octobre à la demande de l'état-major allemand. A cette même date, le prince Max de Baden succède au comte Hertling comme chancelier de l'empire et un nouveau ministère se constitue. En Autriche la dislocation commence. La Hongrie se déclare indépendante et le comte Karolyi se met à la tête de ce mouvement séparatiste en critiquant vivement la politique étrangère de la monarchie et le fameux ultimatum à la Serbie en 1914. Un changement de ministère intervient en Autriche qui, le 29 octobre, accepte les conditions de paix de Wilson et capitule entièrement en retirant ses troupes des territoires occupés. C'est à ce moment-là que Ludendorff, chef de l'état-major allemand, est relevé de ses fonctions.

Le 31 octobre, la Bohême tchèque se déclare indépendante et le lendemain la Croatie en fait de même. Le démembrement de l'Autriche est commencé. Pendant ce temps, la flotte anglo-américaine est à Trieste, Fiume est occupée par les Italiens et, le 3 novembre, les Serbes sont à Belgrade. Le 5, les Polonais prennent le pouvoir en Galicie, mais ils ont à lutter contre les Ukrainiens

qui s'emparent de Lemberg et de Przemyzl. Le 8 novembre, on annonce que les parlementaires allemands seraient aux avant-postes français pour conclure l'armistice et le 9, après la prise de Sedan par les Alliés, la révolution éclate en Allemagne. Les conseils d'ouvriers et de soldats proclament la république en différents endroits. Le 10, a lieu l'abdication de l'empereur Guillaume II, ainsi que du trop fameux kronprinz. C'est le signal d'une véritable dégringolade de trônes et d'exodes de princes. Enfin, le 11 novembre 1918, l'armistice est signé.

Si la guerre avait continué encore quelques semaines et même quelques jours, l'armée allemande eût été entièrement anéantie et la débâcle eût été complète. L'armistice porte les signatures de Foch, commandant en chef des armées alliées, l'amiral Weymiss, first Sea Lord, d'une part ; du secrétaire d'Etat Erzberger, président de la délégation allemande, comte Oberndorf, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, Winterfeld, général d'état-major, et Wanslow, capitaine de vaisseau, d'autre part. La convention d'armistice comprend 32 articles qui ont trait aux points suivants : front occidental, frontières orientales, Afrique orientale, clauses financières, clauses navales, durée de l'armistice.

Conformément aux conditions de l'armistice, les Alliés prennent possession de l'Alsace-Lorraine et occupent toute la rive gauche du Rhin, ainsi que les principaux passages et têtes de ponts, tels que Mayence, Coblenze, Cologne et une zone neutre de dix kilomètres sur la rive droite du fleuve.

L'article 15 porte renonciation aux traités de Brest-Litovsk et de Bucarest, et traités complémentaires conclus avec la Russie et la Roumanie.

Cet armistice, conclu pour un terme de 36 jours,

fut prolongé deux fois, d'abord le 15 décembre 1918, puis le 17 janvier 1919 et, le 18 janvier 1919, s'ouvrit le congrès de la paix sous la présidence de Clémenceau.

Le 29 janvier, le principe de la société des nations est admis par la conférence de la paix et c'est sur cette base que doit s'édifier le traité de paix qui règlera la situation mondiale en vue de prévenir, si possible, toute éventualité de guerre.

L'élaboration du traité de paix à imposer à l'Allemagne occupe la Conférence pendant tout le premier semestre de l'année 1919 et ce n'est pas sans de vives protestations de la part des vaincus de la grande guerre qu'on put arriver à le leur faire accepter. Déjà le 17 février, l'Allemagne avait signé la prolongation de l'armistice après force récriminations, prétendant que les conditions en étaient intolérables, inacceptables et inapplicables. Enfin, le 30 avril, la délégation allemande, Brockdorf-Rantzau en tête, fait son entrée à Versailles où de grands préparatifs avaient été faits pour la recevoir et, le 7 mai, eut lieu la remise du traité de paix.

Là-dessus, nouvelles protestations véhémentes, campagne de presse acharnée contre cette « paix de violence », notes et contre-notes de Brockdorf-Rantzau. Le 16 mai, le congrès de la paix répond à toutes ces notes en maintenant les conditions formulées et accordant cinq jours à la délégation allemande pour se décider. Le 24, les Allemands annoncent qu'ils vont signer et, le 28 juin 1919, enfin, la signature des délégués allemands est apposée au traité de paix, mettant ainsi le point final à la guerre de cinq années qui a ensanglanté l'Europe et accumulé des ruines irréparables, en portant à son comble l'art des destructions scientifiques.

Malheureusement, on ne peut pas encore dire que

c'est la paix complète, mais seulement un commencement de paix. En effet, la lèpre du bolchévisme sévit encore dans cette malheureuse Russie d'où arrivent les nouvelles les plus contradictoires et les plus incompréhensibles. Après nous avoir dit que la terreur rouge était à l'agonie et que les suppôts de Lénine étaient aux abois, d'autres nouvelles incontrôlables nous représentent l'amiral Koltchak en pleine retraite, Dénikine arrêté dans sa marche en avant et l'Ukraine retombée sous le joug bolchéviste. Et dire qu'il suffirait d'un petit coup d'épaule de l'Entente pour culbuter ce ramassis de criminels et de bandits, et donner à la Russie un régime raisonnable. Et les grands pontifes de la diplomatie mondiale ne font pas un geste pour mettre fin à cet état de choses et semblent se désintéresser du lamentable martyr de cet immense pays.

Voyons un peu le bolchévisme à l'œuvre dans les divers pays en dehors de la Russie. En Allemagne, la révolution qui a éclaté à la suite de la défaite lui a fait concevoir des espoirs* qui, heureusement, ne se sont pas réalisés. Les socialistes extrêmes, connus sous le nom de Spartaciens, et qui avaient pour chefs Liebknecht et Rosa Luxembourg, suscitèrent à Berlin émeutes sur émeutes dès la fin de décembre 1918, et ce n'est que le 14 janvier 1919 que le gouvernement Ebert, Scheidemann put rétablir l'ordre à Berlin, mais la situation resta troublée; les grèves se succèdent dans les bassins houillers.

L'assemblée nationale allemande se réunit à Weimar le 7 février 1919 et élit, le 13, Ebert comme président de l'Etat allemand. Dès lors, le bolchévisme allemand est maîtrisé. En Bavière, cependant, des secousses assez graves se produisent. Le président du Conseil, Kurt Eisner, qui avait assisté au congrès socialiste de Berne

où il avait déclaré l'Allemagne coupable de la guerre, est assassiné le 21 février. A Munich les Spartaciens s'emparent du pouvoir et luttent contre le gouvernement de Hofmann qui avait succédé à Kurt Eisner. Les révolutions sont du reste à l'ordre du jour à Munich. La troisième et dernière, celle que nous venons de mentionner, éclata le 8 avril. Elle ne fut maîtrisée que le 6 mai. Il serait superflu d'énumérer les émeutes et les troubles qui se produisirent tantôt ici, tantôt là, A l'heure qu'il est, la situation est plus tranquille et l'Allemagne est parvenue à se donner une constitution.

Si nous passons de l'Allemagne dans les nouveaux Etats nés du démembrement de la monarchie austro-hongroise, nous voyons que le bolchévisme n'a pu prendre pied ni en Pologne, ni en Tschéco-Slovaquie, ni en Yougoslavie, mais qu'il s'est installé un moment en Hongrie sous la dictature de Bela Kuhn. Le terrorisme léniniste s'y est donné libre carrière avec tous ses pillages et toutes ses atrocités, jusqu'à ce que l'intervention énergique des armées roumaines et le soulèvement des populations rurales en aient eu raison. Le 6 août, les Roumains entrent à Budapest où ils sont accueillis en libérateurs. Ainsi finit la dictature du sinistre Bela Kuhn.

Quant à la Russie, il n'est guère possible de se faire une idée de sa situation en raison, comme nous l'avons dit, des nouvelles contradictoires et très clairessemées qui nous arrivent de ce pays et de l'attitude incompréhensible des puissances de l'Entente à son égard.

Entre temps, le fait important du mois de septembre 1919 c'est la signature du traité de paix avec l'Autriche allemande et la Bulgarie.

Reste maintenant le problème assez ardu de l'exécution des clauses de ces traités, la mise sur pied de la

société des nations dont le siège sera définitivement fixé à Genève, la fixation du sort de la Turquie, la délimitation définitive des nouveaux Etats dont l'Entente a reconnu l'existence, la conciliation de nombreux intérêts contradictoires entre ces nouveaux Etats et quantité d'autres questions d'ordre économique et social à résoudre, et l'on pourra s'expliquer les lenteurs et les hésitations de la Conférence de la paix et les difficultés des tâches qui lui incombent. La paix est signée, reste maintenant à l'élaborer.

Devant le juge

(une déposition difficile)

Le défenseur (au juge). — Le témoin assis là-bas pourrait-il peut-être nous exposer exactement les faits ?

Le témoin (se lève). — Oui, Meyer a dit qu'il veut me donner cinq francs si je ne dépose rien à sa charge.

Le défenseur. — Il n'a pourtant pas dit : *il* veut donner cinq fr.

Le témoin. — Oui, c'est bien ainsi qu'il a dit.

Le défenseur. — Il ne peut pas avoir dit : *il*, car c'est à la première personne qu'il a parlé.

Le témoin. — Non ! c'est moi qui étais la première personne à qui il a parlé.

Le défenseur. — Allons ! Allons ! Il n'a pourtant pas pu parler à la troisième personne.

Le témoin. — Il n'y avait pas de troisième personne là, nous n'étions que les deux.

Le juge (intervenant). — Ecoutez donc un peu. Il n'a pas pu dire : *Il* veut donner cinq francs. Il a dû dire : *Je* donne cinq fr.

Le témoin. — Non ! M. le juge, de vous, il n'a en général pas parlé.

Le juge. — C'est bon, allez vous asseoir.

LE PONT DU GOTTERON

Le vendredi 9 mai 1919 la population de Fribourg était mise en émoi par la nouvelle d'un grave accident qui s'était produit vers 4 heures de l'après-midi. Le pont du Gottéron venait de se rompre au passage d'un camion automobile et la lourde machine et son chauffeur avaient été précipités dans l'abîme d'une hauteur de 75 mètres.

Des récits détaillés de cette catastrophe, qui aurait pu être bien plus grave encore, ont été publiés par la presse locale dès le lendemain de l'événement. Nous en reproduisons les passages les plus caractéristiques.

La catastrophe, dit la *Liberté*, s'est produite à 3 h. 55 selon les dires du gendarme de service à l'extrémité du pont et qui, d'ailleurs, n'avait qu'entendu le fracas de la rupture du tablier. Il se trouvait alors, derrière sa maison. Sur le pont, il n'y avait semble-t-il, personne d'autre que le camion fatal. Les ouvriers des ponts et chaussées qui travaillaient à la réfection du tablier avaient quitté leur ouvrage pour prendre leur goûter. Le contre-maître de l'équipe, allait reprendre son travail, quand il vit, tremblant de stupeur, le pont béant sur l'abîme et l'arrière d'un camion qui basculait dans le vide.

Voici, d'après le même journal, comment la chose se serait passée : « Un des puissants camions de M. Blaser ingénieur, chargé de billes de bois, revenait de la Rive droite. Il était conduit par un chauffeur du nom d'Alfred Fleurdelys, Vaudois¹. Il marchait à une allure qui devait être modérée, car le chauffeur était prudent et il avait

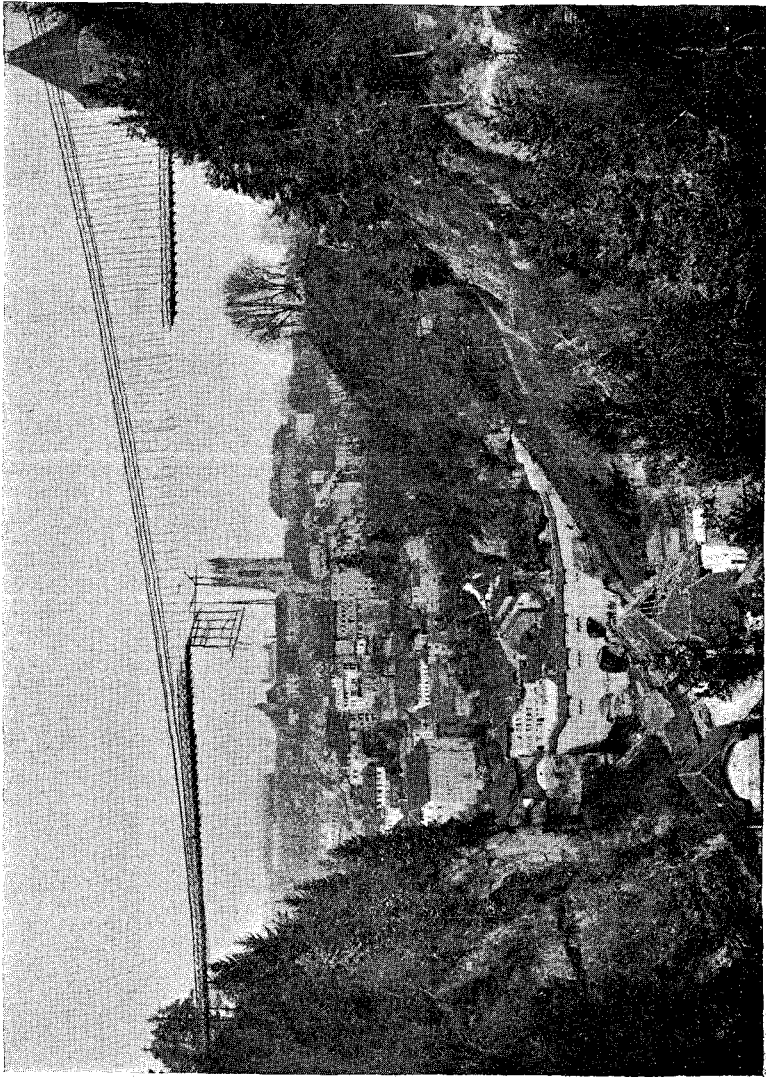
¹ Alfred-Henri Fleurdelys, né le 10 août 1883, originaire de Prilly (Vaud), mécanicien.

dù voir à l'aller que l'on réparait le pont. La réfection se faisait sur le côté gauche du tablier; l'autre côté était libre. Le conducteur s'engagea du ce côté. Se rendit-il compte que la charge du camion était excessive? On est tenté de le croire et de supposer qu'il aura accéléré la vitesse pour franchir le passage. Mais le poids énorme du camion portant sur un des côtés se trouva dépasser la force de résistance des petits câbles verticaux auxquels le tablier était suspendu. Les grands câbles suspendus tinrent bon; mais les câbles verticaux se défirent à leur extrémité inférieure à l'endroit de l'anneau qui retenait les poutrelles supportant le tablier.

— On ne peut songer sans horreur à la seconde tragique où le malheureux chauffeur sentit le pont céder sous lui et où il aperçut, dans un craquement formidable, l'abîme s'ouvrir devant ses yeux.

Toute la partie centrale du pont, sur une longueur d'une trentaine de mètres, s'effondra dans le vide, avec le pesant camion et son infortuné conducteur. L'énorme véhicule vint s'enfoncer dans le sol au bas du versant droit de la vallée à cinq ou six mètres derrière la maison de M. Léon Brohy. Une avalanche de billes de sapin, de madriers et de planches s'abattit sur la toiture de cet immeuble, y faisant sur toute son étendue de béantes ouvertures. Tout autour c'était un enchevêtrement inextricable recouvrant le camion dont on ne distinguait que deux roues, une avant et une arrière, le moteur et quelques pièces tordues. Et sous cet amas gisait le chauffeur dont on apercevait le haut du corps seulement, le malheureux paraissant enterré jusqu'à la poitrine dans le sol.

Au dessus de ce tableau de désolation, le pont rompu par le milieu étendait dans le vide deux tronçons lamentables de tablier, auxquels pendaient par quelques câbles



Le pont du Gotteron après la catastrophe

un lambeau du platelage, retenu comme par miracle au dessus de l'abîme.

Nous avons dit en commençant que la catastrophe eut pu être bien plus grave si elle s'était produite à un autre moment. En effet, peu d'instants auparavant l'autobus de Planfayon venait de passer sans encombre, ainsi que le camion automobile de la papeterie de Marly et un autre camion, chargé de bois. Un des employés de la maison Blaser qui devait accompagner le chauffeur était descendu à Bourguillon où il s'était arrêté. Quatre membres de la famille Brohy se trouvaient derrière la maison. Le camion et les pièces arrachées du pont sont tombées à quelques mètres de ces personnes dont aucune ne fut atteinte et il n'y avait personne dans l'intérieur de la maison au moment de la chute de tous ces matériaux. Quelques minutes avant l'accident une école venait de passer en chantant. Les ouvriers du pont, comme nous l'avons dit, prenaient leur repas de 4 heures. C'est donc par un concours de circonstances providentiel que l'on n'a pas plus de morts à déplorer.

Comme un des très rares témoins de la catastrophe le fils Papaux, du Mouret, qui conduisait un char à deux chevaux, et qui attendait à l'entrée du pont que le camion ait passé. Il fut donc le spectateur terrifié de ce drame saisissant.

Un ouvrier de la scierie Brohy raconte ainsi l'événement dont il a été le témoin :

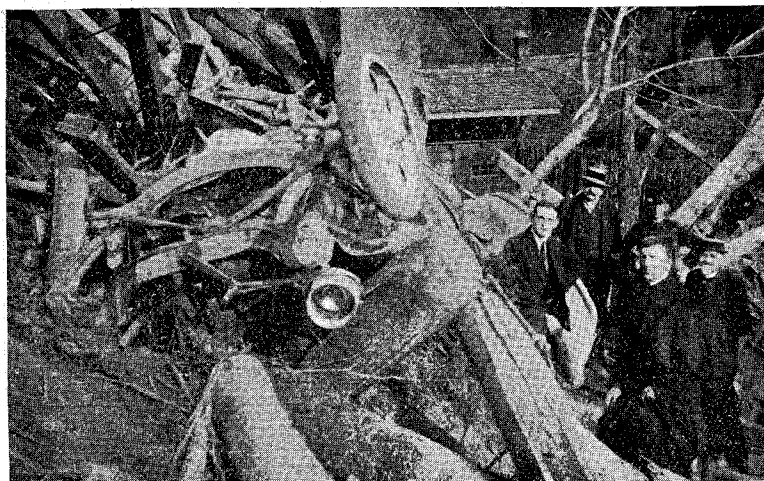
Son attention fut attirée par le bruit insolite que produisait le roulement du camion sur le pont. Jamais ses oreilles habituées aux bruits du pont n'avaient perçu quelque chose de pareil. Il leva la tête et vit distinctement une, puis deux, puis trois poutrelles se détacher derrière un gros véhicule qui continuait d'avancer. Tout-

à-coup le pont pencha du côté aval et au même moment le camion fut lancé dans l'espace. Alors, le tablier du pont qui s'était infléchi d'une façon considérable pendant les quelques secondes précédentes, se redressa violemment et c'est à ce moment que le pont se rompit et que la partie centrale du tablier arrachée aux étriers des câbles vola en éclats et tomba dans le vide.

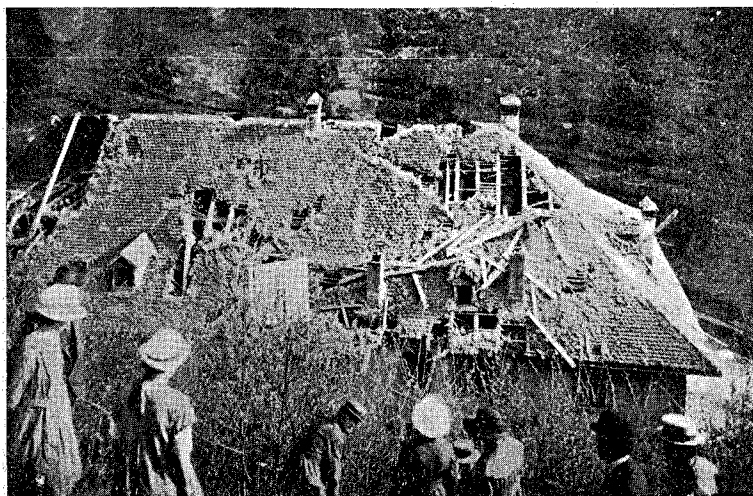
Inutile de dire que la nouvelle de l'accident se répandit aussitôt en ville, dans les environs et au delà. Aussi de toutes parts accoururent dans la soirée et les jours suivants des processions de curieux et une armée de photographes amateurs et professionnels.

Les autorités furent sur les lieux à la première nouvelle de la catastrophe. Il fallait déblayer aussitôt la place. M. Lehmann, inspecteur cantonal des ponts et chaussées qui était descendu cinq minutes après l'accident, s'adressa à l'Edilité communale, dont une équipe d'ouvriers travaillait tout proche à la route du Stadtberg. Pendant ce temps M. le préfet de la Sarine organisait le service de police, car il importait que la foule fut tenue éloignée du lieu de l'accident. MM. les conseillers d'Etat Perrier, Chuard, Deschenaux et Musy, ainsi que MM. les docteurs Comte et Bonifazi étaient accourus sur le théâtre de la catastrophe.

Les ouvriers du Stadtberg se mirent aussitôt à l'œuvre. M. l'ingénieur Lehmann dirigeait les travaux. Il fit évacuer tout d'abord les vingt-cinq à trente grosses billes qui constituaient le chargement du camion et dont plusieurs s'étaient brisées dans leur chute. Puis les poutres et les planches du pont furent emportés à dos d'hommes devant la scierie. A six heures les ouvriers pouvaient s'attaquer au camion lui-même; au moyen de crics, de leviers et de chaînes, la lourde machine fut lentement soulevée et



Le camion fatal



La maison Brohy après la catastrophe

déplacée. Et le corps du malheureux chauffeur fut dégagé. Avec d'infinies précautions, les sauveteurs enlevèrent la terre, creusant le sol où le cadavre était à moitié enfoui. Au bout d'une demi-heure d'efforts le malheureux conducteur était déterré. Le corps était presque coupé en deux à la hauteur de la poitrine. Le visage était intact ; mais les bras étaient rompus. Ces pauvres restes furent aussitôt mis dans un cercueil, tandis que tout le monde se découvrait, et un corbillard les transporta à la morgue.

Les travaux de déblaiement se poursuivirent jusqu'à 8 heures du soir et s'achevèrent le lendemain matin où l'on procéda au transport et au pesage des billes afin d'établir le poids du chargement et la tare du véhicule. Le tout fut évalué à douze tonnes, alors que la charge maximum admise sur les ponts suspendus est de six tonnes.

Ces derniers détails sont empruntés au récit de la *Liberté* du 10 mai 1919.

Les enfants terribles

Une honorable famille de notre ville avait fait venir d'un de nos magasins de confections un choix d'habillements pour jeunes garçons, choix comprenant les plus récentes créations. Au bout d'une semaine et plus, le chef de la maison ne voyant rien venir, dépêcha un de ses employés pour demander au client s'il avait trouvé dans la collection quelque chose à sa convenance.

— Veuillez attendre une minute, dit la cliente en question, je vais consulter mes gens, et elle s'esquive pour se concerter avec les siens sur la réponse à donner. Pendant ce temps, le jeune Ernest qui avait assisté à la mise en scène s'approche du commis et lui dit : — Vous n'avez pas besoin d'attendre plus longtemps, reprenez tout votre bibelot, nous sommes maintenant tous photographiés.

Pièces de vers du chanoine Fontaine

Pour citer encore quelques échantillons de la muse de l'excellent chanoine Fontaine, nous donnons ci-après trois petites bluettes assez agréablement tournées et qui nous rendent leur auteur de plus en plus sympathique.

Conseils

I.

Sans vouloir trop chérir la vie,
Par nos soins sachons l'embellir,
Mais n'ayons pas la fantaisie
De chérir toujours le plaisir.
Pour le trouver il faut l'attendre ;
Qui sans cesse court après lui,
Au moment qu'il croit le surprendre,
Souvent ne trouve que l'ennui.

II.

Des faux biens craignons l'imposture ;
La vanité fait peu d'heureux.
Aux vrais plaisirs de la nature
Sagement bornons tous nos vœux.
Mais surtout de l'amour volage
Fuyons le séduisant attrait ;
Trop rarement il dédommage
Des sacrifices qu'on lui fait.

III.

Cependant que l'indifférence
Ne glace jamais notre cœur ;
Elle éteint toute jouissance,
Par elle on est mort au bonheur.
Aux douceurs que l'amitié donne,
Qui consacre ses jeunes ans
Eprouvera que son automne
Diffère peu de son printemps.

Le vrai sage est sans prétention

I.

A travers des flots de fumée,
Courant après un vain laurier,
Sur les pas de la renommée
L'un va se faire estropier.

II.

Nuit et jour sa cassant la tête,
Pour un bien aussi peu réel,
Le philosophe, le poète,
Se tue à se rendre immortel.

III.

Tandis que, plus digne d'envie,
Sans vouloir se faire envier,
Le vrai sage ne s'étudie
Qu'à pouvoir se faire oublier.

Le cadran solaire

I.

Passant, arrête et considère
Avec mon ombre passagère
Glisser l'image de tes jours.
Le doigt du temps sur la lumière
De tes heures écrit le cours.

II.

Ton sort dépend de la dernière,
Mais quand ? C'est là le grand mystère
Réservé pour d'autres séjours.
Pour ne rien craindre sur la terre
Trop heureux qui la craint toujours.

Un Thurgovien et le négociant Cohn sont invités chez un ami commun, notable industriel. La table est richement garnie, les services d'argent sont superbes. L'ami Cohn ne résiste pas à la tentation et prestement, à un moment favorable il en subtilise un et le glisse adroitement dans une de ses tiges de bottes. Le Thurgovien à qui cette argenterie tape dans l'œil également a vu le manège, mais il n'en peut faire autant sans être remarqué. Il reste quelque temps rêveur.

Pendant ce temps, l'amphytrion qui était sorti un instant revient prendre place à table.

Cohn. — Hé bien, messieurs, voulez-vous que je vous fasse un petit tour de prestidigitation ?

Le Thurgovien. — Je connais aussi la magie blanche, vous allez voir. Attention à ce tour là. Il saisit une cuillère d'argent, la met dans la poche intérieure de son veston. Et maintenant : une, deux, trois, vous allez la retrouver dans une des tiges de bottes de l'ami Cohn. Le maître de céans va s'assurer du fait et trouve effectivement la cuillère à l'endroit indiqué. — Oh ! superbe, ma foi c'est bien joué.

Cohn pâlit, le Thurgovien s'esquive dès qu'il juge le moment propice.

COPIE

de la lettre originale de la Reddition volontaire
de la Ville et Seigneurie d'Estavayer
à LL. EE. de Fribourg du 22 et 23 février 1536

A tous ceux à qui ces présentes viendront à notice, soit chose notoire et évidente que nous Peterman Aman aliàs Gaudion, et François Millibach, bourgeois et conseillers de la ville de Fribourg, ambassadeurs à ce commis et députés en la ville d'Estavayer pour la part de nos magnifiques, très redoutés et puissants seigneurs nos supérieurs messeigneurs de la ville de Fribourg, coseigneurs d'Estavayer, seigneurs uniques du château et juridiction de Chynaulx, comme charge et puissance ayant de nos dits seigneurs et supérieurs pour la République de la dite ville de Fribourg, avons pris et prenons, avons assumés et assumons, en nom et au nom, pour et de la part de nos dits seigneurs nos supérieurs en notre charge de garder, protéger les nobles et bourgeois, habitants et ressortissants de la ville et châtellenie du dit Estavayer, jadis sujets de illustre prince Charles duc de Savoie, comme nos féaux et vrais sujets, par les modes, formes et conditions faites et conclues par les dits nobles et bourgeois avec nos dits magnifiques seigneurs nos supérieurs, par ainsi que appert l'instrument de sur ce par honorable Antoine Crumenstol en la dite ville de Fribourg secrétaire duquel la teneur d'icelui de mot à mot est tel.

Nous les nobles, bourgeois, habitants et ressortissants de la ville d'Estavayer, sujets de monseigneur de Savoie, faisons savoir, comment ainsi soit que magni-

fiques et puissants seigneurs de Berne soy soient élevés en guerre à l'encontre de l'excellence de notre très redouté seigneur monseigneur de Savoie, à la cause de quoi, lui ont plusieurs villes, châteaux et pays prins et les mis et subjugué à leur obéissance et toujours instants en fait de guerre persécuter la dite excellence de notre très redouté seigneur et ses pays mettre à subjection, et en considérant la dite excellence de notre très redouté seigneur être longiane (éloigné) et non apparent de secours ; les magnifiques et puissants seigneurs de Fribourg considérant que leurs sujets du dit Estavayer nos voisins et de notre communauté et nous aussi pourrions tomber en grand inconvénient, non pas seulement de corps et de bien, mais aussi de l'âme, c'est de pouvoir être privés de notre sainte foy catholique et plusieurs autres dangers ; et pour éviter ces dangers, les dits seigneurs de Fribourg nous ont demandé et requis d'être dessous leur protection, obéissance et commandement, comment déjà la tierce part d'Estavayer est à leur subjection, afin que plusieurs inconvénients fussent évités, et par condition, quand monseigneur de Savoie aurait le reste du pays, que ils seraient contents nous remettre, en leur payant leurs missions raisonnables. Sur ce considérans que par nul autre moyen, pour le présent pouvons évader ; avons accordé aux dits seigneurs de Fribourg les articles suivants. Et premièrement, vü que notre prince monseigneur de Savoie nous a toujours bien entretenus et tient notre vraye foy catholique, que sans la réponse de lui, sur les lettres que lui avons envoyées, nullement à notre honneur ne sçaurions répondre sans avoir terme ; pourquoi prenons terme compétent d'attendre ses commandements, en près parce que les dits seigneurs de Fribourg ont doutés que messieurs de

Berne ne nous fissent faire obéissance à eux ; sommes contents que le cas advenant présentement comme alors nous donner ou rendre aux seigneurs des dits magnifiques et très redoutés seigneurs de Fribourg sous leur protection et sauvegarde tant comment sujets, pourvü que iceux magnifiques seigneurs nous feront serment nous maintenir et garder comment bons seigneurs doivent faire à leurs sujets, aussi nous garder nos libertés et franchises, bons us et bonnes coutumes écrites et non écrites : et suivant comment il a plut aux dits nos magnifiques seigneurs accorder le cas advenant que notre dit seigneur et prince monseigneur de Savoie retire à lui la plupart de son Pays de Vaud, que nous soyons remis en ses mains en leur payant les missions par cette cause raisonnablement mise aux dits seigneurs de Fribourg ; aussi par telle condition que ne soyons contraints porter armes ni guerroyer contre l'excellence de monseigneur de Savoie, ni ses anciens sujets.

Et nous l'avoyer petit et grand conseil de la ville de Fribourg pour éviter plus grands scandals tant de la foy que autres inconvenients et pour le mieux de toutes les parties avons assumis en notre charge de garder et protéger les susdits nobles, bourgeois, habitants et ressortissants de la ville et châtellenie de Stavayer comment nos féaulx et vrais sujets et par les conditions ci-dessus écrites.

Promettons sur ce par nos sermens solennellement faits, les choses et conditions sus écrites fermement tenir et observer sans contredit quelconque.

Aussi nous les sus dits nobles, bourgeois, habitants et ressortissants de la ville d'Estavayer et châtellenie du dit Estavayer confessons avoir fait le serment solennel d'être bon et loyal sujet aux dits magnifiques seigneurs

de Fribourg, procurer leur profit et honneur, éviter leur dommage de notre pouvoir et faire tout ce que à bon et loyal sujet appartient de faire, toutefois réservant les conditions ci-dessus écrites. Et pour vérification des choses sus écrites nous les dits avoyer, petit et grand conseil de la ville de Fribourg avons mis notre sceaul à ces présentes, et nous les sus dits nobles, bourgeois d'Estavayer l'y avons mis le sceaul de notre ville. Ce que furent données le 22^e jour du mois de février, l'an prins à la Nativité de Notre Seigneur, courrant 1536.

Signé CRUMENSTOL, avec paraph.

Duquel instrument en a été publiquement à haute voix et entendible faite lecture entre iceux nobles, et bourgeois sujets de monseigneur de Savoie, lors etant ensemble congrégés, pour cause que dessus en la maison commune du dit Estavayer lors être faite lecture ; nous les dits nobles et bourgeois sujets de monseigneur de Savoie à l'instance et postulation des susnommés seigneurs ambassadeurs et députés, et considérans que leurs sujets du dit Estavayer et nos voisins et notre communauté et nous aussi pourrions tomber en grands dangers tant des biens, que de notre foy catholique, et que pour le présent ne pouvons évader, bonnement avons fait et faisons, tant généralement que particulièrement tous ensemble le dit serment solennel aux dits seigneurs ambassadeurs, au nom que dessus d'être bons et loyaux sujets aux dits magnifiques et puissants seigneurs de Fribourg, procurer leur profit, éviter leur dommage de notre plain pouvoir, ensemble faire tout ce que bons et loyaux sujets doivent faire, les dites conditions susdites toujours sauves : Et causant le dit serment fait, nous les dits ambassadeurs, au nom que dessus, avons demandé

et demandons à noble Christophe Pontherousaz comme châtelain et officier pour la part de M^r de Savoie nous être remis et rendu le bâton de justice, ce que par le dit châtelain a été remis comme contraint, et aussi nous ; les dits ambassadeurs avons pris et assumés en vigueur de dit serment la vraie possession, au nom que dessus, du château, maisons et biens de monsieur de Savoie, et nous aussi les ambassadeurs au nom sus dit, pour le bien des nobles et bourgeois, habitants et ressortissans de la châtellenie d'Estavayer être à nous faite, au nom que dessus, la solennité d'être bons et féaulx sujets par les conditions susdittes ; avons fait et par ces présentes faisons le serment et solennité, comme appartient de faire, au nom que dessus, assavoir maintenir leurs libertés et franchises, bons us et bonnes coutumes écrites et non écrites, aux dits nobles, bourgeois, habitans et ressortissans d'Estavayer.

Promettons par nos sermens faits solennellement les choses sus écrites tenir et observer et aussi nous les dits nobles, et bourgeois, habitans et ressortissans de la ville et châtellenie du dit Estavayer, confessons d'avoir fait le serment solennel d'être bons et loyals sujets aux dits magnifiques seigneurs de Fribourg et procurer leur profit et éviter leur damage de tout notre pouvoir, ensemble faire tout ce que bons sujets doivent faire.

De toutes lesquelles choses sus écrites, messieurs les ambassadeurs et députés, au nom que dessus, ensemble les dits nobles et bourgeois, habitans et ressortissans de la ville et châtellenie d'Estavayer sujets de monsieur de Savoie ont demandé à moy le juré soussigné lettre testimoniale à l'intérêt d'une chacune des parties, que furent faites et données, au dit Estavayer en la maison commune de la dite ville d'Estavayer, au grand

poile, le 23^e jour de février en l'an 1536 à la nativité Notre Seigneur Jésus-Christ pris.

Signé JOANNES TRUFFIN avec paraph.

(Archives de la ville d'Estavayer.)

Le document qu'on vient de lire est extrait des papiers laissés par le fondateur des *Nonvelles Etrences Fribourgeoises*, notre regretté Louis Grangier.

SALUT, GLACIERS SUBLIMES !

Un journal vaudois, l'*Essor*, a publié, dans le temps, cette amusante parodie du « Salut, glaciers sublimes ! », composée à propos du projet d'un chemin de fer montant à l'assaut d'une des principales sommités des Alpes vaudoises.

Salut, glaciers sublimes,
Vous qui touchiez aux cieux !
Nous gravissons vos cimes
Dans des wagons moelleux.
La neige se colore
Aux feux d'un projecteur
Et l'on attend l'aurore
Près d'un radiateur.

Des monts jadis tranquilles
Le chamois s'est enfui,
Le bruit lointain des villes
Y parvient aujourd'hui.
C'est ici qu'on vous montre
La terre et ses laideurs.
C'est là haut qu'on vous montre
Tout ce qu'on vit ailleurs.

Voici la cime altière
Au front découronné ;
A ses beaux flancs de pierre
Un rail s'est cramponné.
O célestes campagnes
Nature, immensité !
Pleurons sur les montagnes,
Pleurons la liberté.

Le martinet à ventre blanc

(*Cypselus alpinus*)

L'arrivée dans nos contrées de ce voilier incomparable qu'est le grand martinet à ventre blanc marque pour nous l'entrée triomphale du printemps et, généralement, son intronisation définitive. Aussi est-ce avec grand plaisir que nous le voyons chaque année prendre possession de ses demeures traditionnelles à la Grand'rue et au Lycée de notre ville et sillonner les airs de ses rapides et gracieuses évolutions en lançant dans l'espace ses appels stridents.

Le grand martinet offre cette particularité, nous disent les naturalistes, de nous venir tout d'une traite des régions nord africaines sans arrêts intermédiaires, ce qui n'est pas le cas pour les autres hirondelles qui accomplissent leurs migrations par étapes successives.

Les martinets nichent dans bien des localités de la Suisse centrale et méridionale ; le Valais semble cependant le canton qui en possède le plus. Berne et Fribourg sont aussi deux de leurs stations privilégiées. Ils séjournent volontiers partout où ils trouvent des parois de rochers verticales et inabordables. Ils s'établissent aussi bien près du fond des vallées que très haut, sur les flancs des montagnes escarpées. La cathédrale de Berne est un excellent poste d'observation pour y noter les faits et gestes de ces oiseaux.

Le martinet des Alpes (Alpensegler comme l'appellent les Allemands) arrive en général à Fribourg et à Berne vers la fin d'avril ou quelquefois seulement au commencement de mai. D'après les observations faites de l'année

1902 à l'année 1918 l'arrivée des grands martinets a varié entre le 6 et le 30 avril.

En 1918 un seul exemplaire a fait une rapide apparition le 6 avril ; mais cet avant-coureur trop pressé n'a fait que passer comme un trait pour disparaître à l'instant. Un autre encore s'est montré le 24 avril et s'est éclipsé de la même manière. La colonie entière n'est arrivée que le 29 avril au soir.

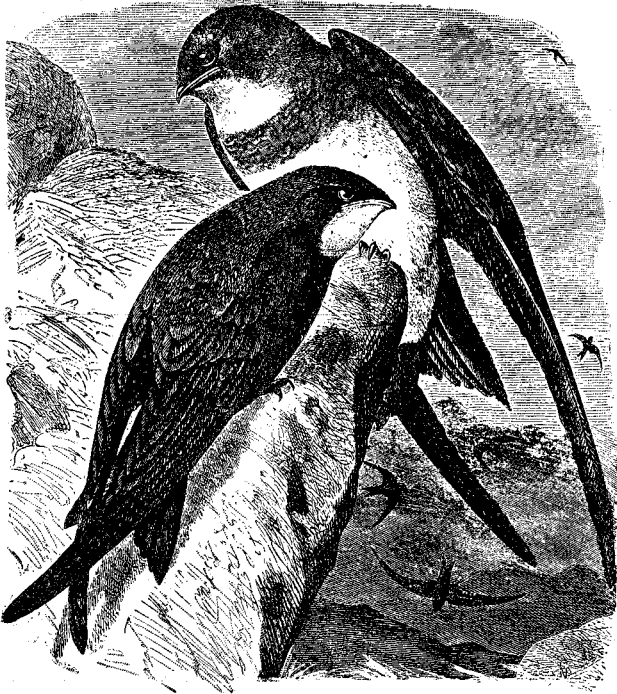
Dans le courant de la seconde semaine de mai, les martinets commencent la construction de leurs nids ou la restauration de ceux qu'ils avaient occupés autrefois. Ils préfèrent le plus souvent, par paresse ou par attachement à de précieux souvenirs, rentrer, comme les hirondelles, à leurs anciennes demeures, et retrouver, comme elles, tant de choses aimées et abandonnées pour un temps.

Vers la fin du mois, ou dans les premiers jours de juin nos oiseaux commencent à pondre, faisant d'ordinaire un œuf tous les deux jours. Quelquefois le nid n'est pas encore terminé que déjà les œufs sont déposés sur la pierre ou sur le bois pour être entourés petit à petit de matériaux entassés journellement.

Un nid parfait présente des formes un peu variables, suivant qu'il est posé dans une anfractuosité de rocher ou sur quelque poutrelle d'un bâtiment élevé ; il affecte cependant, en général, la forme d'une coupe évasée peu profonde, et comparativement trop petite pour l'oiseau.

Les matériaux de construction sont assez variés ; toutefois ils se composent le plus souvent : premièrement et comme base du nid, d'un tissu de petites bûchettes ; secondement d'un peu de paille ou d'herbe sèche par dessus ; troisièmement de débris de laine et de plumes dans le centre ; le tout uni et collé à la poutre ou à la pierre par un mastic épais et abondant composé de salive, de fiente et de poussière balayée et ramassée aux alentours.

La terre paraît n'entrer pour rien dans la construction de ce petit édifice ; et cela se comprend aisément, puisque les martinets, posés sur le sol, ne peuvent pas, comme les hirondelles, reprendre facilement leur vol, à cause de leurs pattes singulièrement courtes et de la lon-



gueur extraordinaire de leurs ailes. Tout objet doit être pris dans les airs ou ramassé au vol à la surface de l'eau ou du terrain.

Le martinet est plus aérien qu'aucun autre oiseau ; il est pour ainsi dire condamné à ne jamais toucher la

terre ; il doit s'accrocher à quelque paroi et ne se poser que dans les endroits d'où il pourra se précipiter sur ses ailes dans les airs. En fait le martinets, lorsqu'il se trouve contre son gré placé sur une surface unie, est à à peu près dans les mêmes conditions, quant à la possibilité de prendre son vol, que l'oiseau dont les pattes sont brisées ou réunis par un lien. En effet, ses membres inférieurs, aussi mal faits que ridiculement disproportionnés, ne lui permettent pas plus de se percher que de marcher ; tout au plus lui servent-ils pour se traîner, et encore sur un parcours très restreint et c'est ce qui explique pourquoi, lorsqu'il regagne le trou qui lui sert de refuge, il ne s'arrête pas à l'entrée où il pourrait cependant se cramponner à l'aide de ses ongles, mais s'y engouffre comme une flèche, les ailes repliées à temps, en conservant toute l'impulsion qui le porte directement jusqu'à son nid. Ce n'est donc que pour en sortir qu'il est obligé d'utiliser les faibles moyens de locomotion dont il dispose, afin d'atteindre le bord du trou d'où, en se laissant tomber, dans le vide il prend le vol puissant que lui confèrent ses ailes d'une longueur exceptionnelle.

Il est difficile, dit M. Fatio, de compter tous les nids déposés, par ces oiseaux, dans les combles de la cathédrale de Berne, et il est impossible de découvrir aussi tous ceux qu'abritent quelques corniches extérieures ; mais je crois cependant que cette cathédrale doit héberger annuellement pour le moins quarante à cinquante paires.

Les martinets alpins ne font ordinairement qu'une ponte et quatre œufs seulement ; toutefois si le gardien de la tour leur en prend deux ils en repondent deux autres encore. Après vingt et un jour d'incubation les œufs éclosent et donnent naissance à des petits qui doivent

rester très longtemps dans le nid qui les protège. Ce n'est guère que six à sept semaines plus tard, dans le commencement d'août à peu près, que ces jeunes oiseaux s'élancent pour la première fois hors de leur demeure ; mais il n'y reviennent plus quand ils l'ont une fois quitté ; passant ainsi d'un bond du berceau dans la société des adultes.

Souvent, quand il fait beau, ces curieux oiseaux disparaissent pendant des jours entiers. Ils sont à de grandes hauteurs à exécuter par compagnies des exercices aériens, ou bien ils cherchent les petits insectes que la chaleur de la terre a élevés dans les airs. Si le mauvais temps revient, que l'orage gronde dans la montagne, l'on voit reparaître aussitôt les martinets qui semblaient avoir abandonné la contrée ; ils reviennent à la suite des petits êtres que les intempéries de l'atmosphère font redescendre aussi.

Ils rasant les prairies, suivant plus volontiers les cours d'eau, non pas tant pour y boire, car ils boivent peu, que parce qu'ils y trouvent plus d'insectes. Ils se montrent peu pendant que la pluie tombe ; mais si le soleil reparait un instant au milieu des nuages, les voilà de nouveau qui chassent dans tous les sens.

Ils engloutissent tout imprudent moucheron qui se rencontre sur leur passage ; celui-ci se colle à leur palais et ne sera d'ordinaire avalé que lorsque plusieurs autres viendront composer un bol assez volumineux pour offrir plus facilement prise à ce large gosier.

Pendant l'éducation des petits les parents chassent avec plus de frénésie encore. Ils forment à ce moment dans leur bec de très fortes boules d'insectes agglutinés par leur salive, et semblent préférer alors des grosses mouches vertes, comme on l'a remarqué plusieurs fois.

C'est principalement aux deux extrémités du jour que les martinets alpins sortent de leur retraite pour la chasse. Ils semblent craindre un peu l'excès de la chaleur.

Cependant c'est surtout le soir qu'ils s'animent le plus; très tard encore il parcourent en tous sens et en criant à tue-tête les environs de leur demeure. La nuit ils sont très agités; il est probable qu'ils ne dorment pas beaucoup, car ils ne cessent, pour ainsi de se quereller et de crier jusqu'au matin.

A l'approche de l'automne, et à une époque variant suivant les années et les localités, du milieu d'août au milieu de septembre, tous les martinets à ventre blanc de la contrée se réunissent depuis leurs divers quartiers sur un point unique et, après avoir exécuté tous ensemble, quelquefois pendant deux ou trois jours, des exercices de tous genres et des concerts peu harmonieux, ils partent pour le Midi dont il nous reviennent avec un nouveau printemps.

Le chien perdu

Le banquier Klängli a perdu son chien. Il attend jusqu'au lendemain, mais le chien ne *rapplique* pas. Le banquier s'en va à la rédaction de l'*Anzeiger* pour remettre un avis dans lequel il annonce qu'il promet 300 francs de récompense à celui qui lui ramènera son toutou. Deux jours après, il passe au bureau de l'*Anzeiger* et demande à voir le rédacteur en chef. Le garçon de bureau lui répond que le rédacteur est sorti.

Le banquier. — Et le sous-rédacteur ?

Le garçon. — Il est sorti aussi.

Le banquier. — Et l'employé ?

Le garçon. — Sorti aussi.

Le banquier. — Mais où diable sont-ils tous allés ?

Le garçon. — Ils sont allés courir après le chien.

Description des forfaits d'Antoine Quillet

de Treyvaux ou du frère Joseph, frère laïque de l'Ordre de St-François,
cordelier professant à Fribourg et menuisier de profession

Suite des extraits du journal de Pierre François Lucas *Gobet*,
chapelain de St-Nicolas de 1737 à 1768 et continué par ? jusqu'à 1801.

Le samedi 16 janvier 1751, on a conduit à Fribourg par la Porte de Romont le frère Joseph, frère laïque cordelier, soit Antoine Quillet, de Treyvaux, menuisier de profession, lequel fut exhorté de se faire religieux par le R. P. Nicolas Kolly, de La Roche, cordelier à Fribourg. Le père d'Antoine ou du frère Joseph dit au R. P. Nicolas Kolly : « Mon père, vous aurez bien de la peine à le corriger, car il a de la malice cachée. » Le Père Nicolas répondit : « Oh ! chez nous il faut qu'ils fassent bien, car nous avons de belles et saintes règles pour modérer leurs passions. »

Antoine fut donc reçu cordelier à Fribourg. Il a bien fait son noviciat et fait profession de frère laïque selon leurs règles et appelé frère Joseph cordelier. Il était bien aimé du couvent, et de la ville et du pays ; il était joyeux, plaisant et il travaillait bien de la menuiserie ; il allait fréquemment à la quête du beurre et autres choses à la coutume des religieux mendiants ; il a travaillé courageusement pour l'église neuve des RR. PP. cordeliers ; il a fait les balustes des petits autels. Il arriva donc que cet infortuné frère Joseph Quillet de famille de Treyvaux tomba dans le vol, même dans son couvent. Premièrement ce frère avait connaissance du trésor tant du couvent que de l'église, lequel succomba dans le larcin et vol quelques jours avant Noël 1750, et le saint

jour de Noël, après son larcin commis, communia comme un Judas, et le jour de St-Etienne aussi, et le jour des Innocents demanda permission au R. P. Fröhlicher, gardien, qui était de Soleure, il obtint la permission pour aller à Treyvaux trouver ses parents ; mais le drôle de frère perverti trompa son gardien et son couvent, car il avait volé la grande monstrance de l'église, laquelle pesait environ dix-huit livres d'argent ; il avait volé chapelets, bague, marque, médaille d'or et d'argent à Notre Dame des Hermites, et environ trois mille écus de l'argent du couvent et tous les argents que les pères cordeliers avaient en particulier dans la chambre du R. P. gardien.

Il arriva donc que ce frère Joseph trouva le moyen de s'en évader par un bichet de pois qu'une femme nommée Anne Marie Sallin, de Corpataux, lui apporta comme si c'était de présent et d'aumône pour le couvent. Le père gardien commanda de lui donner à manger par reconnaissance. Ce manger et ce bichet de pois servirent d'occasion la plus sûre au frère voleur de donner à la drolesse la monstrance cassée avec de la toile et une cassette pleine d'or et d'argent ; mais la toile donna occasion de découvrir son dessein criminel, car on a de rechef porté cette toile au couvent, et par ce moyen-là les pères du couvent ont d'abord fait du bruit, et ils ont envoyé après lui le R. Père Moret, de Romont, procureur du couvent, et le frère Joachim, frère sacristain de l'église des RR. PP. cordeliers, natif de La Roche. Ces deux religieux ne le purent attraper qu'à Moudon, dans le territoire de Berne, où ce frère avait déjà été auprès du ministre pour faire abjuration de ses vœux et de sa profession et religion. Ce ministre, plus sage que lui, différa. Nonobstant ce malheureux frère changea

d'habit et se revêtit d'une grande perruque, d'un beau habit brun et autres ajustements, et la drôlesse toujours avec lui dans le cabaret ... Ces pères compagnons arrivèrent à la ville de Moudon, où par la permission divine et du seigneur baillif, ils ont trouvé dans le cabaret la monstrance et la cassette de cent louis d'or, dont ils prirent la permission du seigneur baillif de Lucens de pouvoir arrêter le vol, mais le drôle de frère ne l'ont pas attrapé, quoiqu'il était caché à Moudon. Il arriva donc que ces pères eurent la permission de prendre leur bien, ils le prirent avec joie et arrivèrent à Fribourg, et quelques jours après Dieu permit que le prédit frère Joseph et la drolesse furent pris et mis en prison à Genève, et cela par l'indiction de M. le comte de Diesbach, seigneur de Heitenried et colonel au service de Sa Majesté Louis XIV, lequel avait une entière correspondance avec M^r le gouverneur de Genève ; donc M^r le comte avisa la ville de Genève du vol fait par un frère cordelier à Fribourg ; il fut donc saisi et mis en prison à Genève. Genève écrivit à Fribourg. Le conseil de Fribourg s'assembla le dimanche après l'office à la chancellerie, où ils ont ordonné d'envoyer huit soldats de la compagnie de Fribourg ou de la garde avec un sergent, qui fut M^r Baptiste Gasser, deux officiers, Jacques Gottrau et Joseph Fleischmann, et le patifou Christin Roullin ; le patifou était pour porter les chaînes et le lier quand il serait livré entre leurs mains par les cinquante soldats de Genève.

Le drôle de frère et sa drôlesse furent liés et garrotés et conduits à Fribourg le samedi matin 16 janvier 1751, environ les huit heures du matin par la porte de Romont. A leur arrivée, toutes les rues des Places, des hôpitaux devant, en un mot, il est inexprimable combien de monde il a eu pour les voir conduire.

Etant donc arrivé avec la plus grande confusion à Fribourg, et de là conduits auprès de Mgr l'évêque, Joseph Hubert de Boccard, pour y être démis et rendu inhabile de son ordre et privilège, enfin de tout, il fut remis au juge temporel, après avoir eu une conférence à la cour épiscopale, présents Mgr son Excellence d'Alt, Mgr le bourgmeister Nicolas Python, M^r Franç. Pierre Denis de Montenach, grand sautier, et autres messieurs, et plus S. Révérendissime Béat Ignace Nicolas Amman, prévôt et grand vicaire, qui disposa par sa science et diligence ordinaire à trouver des moyens afin de ne pas violer les immunités ecclésiastiques et les droits du souverain, donc les messieurs du droit ont trouvé à propos la proposition du Révérendissime Seigneur prévôt Amman, ce qui arriva le samedi, et frère Joseph fut conduit à la prison de la Mauvaise Tour, où il fut examiné sérieusement par les très révérends messieurs et doctes assessseurs de la cour épiscopale de Son Illustr. Rév. évêque de Boccard.

Premièrement il fut examiné par le Rév. Seig. prévôt Amman, comme grand vicaire, M. Uffleger, chantre et chanoine de St-Nicolas, M. Chollet, du V^{ble} clergé de Notre Dame, M. Wuilleret, secrétaire épiscopal et du clergé de Notre Dame.

Après avoir été examiné par la Rév. cour épiscopale par deux fois, présent aussi le très Rév. Seign. curé Adam comme promoteur fiscal de l'évêché de Lausanne, qui a déduit son procès, et après les deux examinations faites en règle, au contentement de Mgr l'évêque et de leurs souveraines Excellences, on a donné avis à Mgr le nonce Acciàvoli, lequel approuva la sage conduite des deux princes, tant de Leurs Excellences que de Mgr l'évêque, en un mot après toute examination faite; son

Illustre et Rév. Evêque a remis ce drôle de frère Joseph à Leurs Souv. Excellences, avec cette sentence prononcée et ordonnée par Mgr l'évêque de Bocard : « Que le prédit frère Joseph serait mis en prison pendant sa vie avec de l'eau et du pain et quelquefois de la soupe, avec deux fois par semaine la discipline ; qu'il ferait une amende honorable à pieds nus, la corde au cou. » Et cette sentence fut rendue le 1 février 1751, et remise entre les mains de S. E. Ant. Nicolas de Montenach, le 3 février, portée par M. le curé Adam, promoteur fiscal, accompagné des RR. MM. chanoine de Montenach de St-Nicolas, Chollet du V. Chap. de Notre-Dame. Ce prédit Joseph, frère Cordelier, a été divulgué mort en la Mauvaise Tour par des convulsions et on l'a saigné. Après avoir été malade à la mauvaise tour, on l'a conduit à la prison chaude de Jaquemart, où il a perdu pendant quinze jours la parole, ou par malice, ou par ceci cela. Les chirurgiens et médecins lui ont appliqué toute leur science, mais en vain. Le drôle de frère ayant appris qu'il était condamné à mort commença à parler. Mgr l'évêque prit la peine d'aller l'exhorter dans la prison de Jaquemart. Le prédit frère Joseph a voulu demander pour sursoyer la sentence de huit jours, mais point de grâce accordée, car il fut condamné par Leurs Souveraines Excellences à avoir la tête tranchée et à faire une amende honorable devant l'église de St-Nicolas et la corde au cou. Après avoir fait l'amende honorable en présence de tout le monde devant le grand portail de St-Nicolas, il fut conduit au lieu du supplice par le juge du droit civil, comme ils sont déjà marqués au commencement de la présente procédure. Il fut exhorté à la mort et à la pénitence par les RR. PP. jésuites Joseph Vonderweid et Pancrace Schroeter, tous deux de Fribourg,

et exécuté le 6 mars 1751, en donnant des véritables marques de pénitent.

Ce prédit frère Joseph étant présenté en plein Sénat a très humblement demandé pardon à son prince temporel et à ses supérieurs spirituels les priant de lui accorder une mort douce et d'avoir pitié de sa drolesse, de ne la pas faire mourir, disant qu'elle était innocente des vols faits au couvent. Il a été décapité proche la potence de la ville par le bourreau Peter Hainy. Cette pauvre fille était Marie Saling, née à Corpataux paroisse d'Ecuvillens, laquelle, après avoir fait amende honorable devant St-Nicolas, fut exposée le même jour au coular avec une couronne de paille et de là congédiée hors des limites de Fribourg.

Fait au même

Il y avait une fois un bon curé de campagne, ne voyageant qu'exceptionnellement, lequel se rencontra un jour en chemin de fer avec un commis voyageur, blagueur et sceptique. Celui-ci ne fut pas long à profiter de l'aubaine. On entama le chapitre de la confession.

— Moi, dit le sceptique, je ne me confesse jamais, je ne commets pas de péchés.

— C'est possible, reprend le curé, bien que saint Jean appelle des menteurs ceux qui disent être sans péché.

— Vous me tenez alors comme une exception et vous me rangez dans la catégorie de ceux que vous appelez des saints ?

— Vous êtes bien une exception, remarque le curé, mais non pas de la catégorie des saints, car aucun de ceux-ci ne s'est jamais cru sans péché.

— Eh ! dans quelle classe d'exceptions me rangez-vous donc ?

— Dans quelle classe, reprit le curé avec quelque hésitation, je ne connais que deux classes d'hommes qui ne pêchent pas, ce sont les enfants et ceux qui ont perdu la raison, je n'ai pas besoin de vous dire à laquelle vous appartenez.

Conditions du Berger de la commune de Cheyres

Nous reproduisons ci-après, dans son texte original, le cahier des charges imposé à son berger par la commune de Cheyres en 1786. Ce document assez curieux nous a été communiqué par M. Max de Techtermann il y a déjà un certain nombre d'années. Nous en respectons autant que possible l'orthographe et les particularités linguistiques.

Sansuit les Conditions pour le Berger de l'an 1786,
Premierement, Le Berger Sera tenu de garder les vaches de Chaque particulier qui les maitront Sous la verge du Berger pour 1 qt par années, de même pour les menües bêtes à l'expection que les petits Cochons qui viendront avant la St-Jean et qui seront mi Sous la verge du bergé, il ne devront payer au berger que 1 qt pour deux, et ceux d'après la St-Jean il payeron 1 qt pour quatre, cela moitié bléd moitié a voine, ensuite il gardera les brebis de chaque particulier pour le prix de 3 Crt. par chaque brebis et agneau quiviendront avant la St-Jean, et le Berger sera tenu de crier devant les maisons de Chaque particulier en ramasant Ses troupeau, afin que les particulier puissent l'entandre et en tems de fenaison et moison les particuliers Seront en Campagne il maitra Chaque bêtes dehor d'Écurey, et il les menera petre trois jour dun Coté trois jour dun autre, est le Berger Sera tenu de rendre Ses troupeau dans le village, S'il en manque quelques unes que quelque particuliers les lui alle demander, le Berger Sera tenu de les aller rechercher San Contredit, est le Berger obbeira au Gou-

verneur de l'honorable Commune quand il luy parlera au nom d'icelle, Le Berger il percevra la Charbona et la Couferta Comme du passé Comme aussi le lay de la St-Jean aussi le pain des Sept bonnes fêtes çï apres dénoncées premierement a l'anonciation vierge Marie le 25^{me} mars, a Paque le flon qui Sera Compris pour une des sept bonne fêtes ensuite a la Sansion a la Pentecôte et a la Somption notre Dame et Nativité Notre Dama et a la Tou St Le Berger parcevra un gevi par chaque particulier En Suite le Berger Sera tenu au printems de ramaser Ses troupeau pour les mener paitre au Soleil levant lors que le tems le permettra et en été plus matin Si le tems le permet, au premier jour de may il Comencera a amené Ses troupeau a merena a dix heures du matin et les rapellera a deux heure apres midi et le Berger Sera responsable des bêtes de Chaque particulier lorsqu'il Seront Sous Sa garde, bien en entendu que le berger en faisant voir de quel maniere tel accidant et arrivé le Susdit berger aura Ses raison Saurce et de plus le Berger Sera responsable des domage et perte que les troupeau pourront faire tant au prés que aux graines S'il vient a lacher les menues bêtes La Comune gardera Sa portion de graine Come a l'ordinaire et le Berger gardera les fin ou la Comune les indiquera. Finalement le Berger donnera Caution au Contentement de l'honorable Commune. Ce 16^{me} octobre 1786.

L'honorable Commune at approuvé les présante Condition apres la l'Éture faite, Condition que les petit Cochon qui viendront apres la St Michel ne payeront rien au berger, et le berger logera à l'École.

L'honorable comune a passé par son plus que les bêtes que par maleur vindron a défaillir dans lannée ne paieron au berger qua rates de tems.

L'honorable Commune a passer par son plus que dor avanst le Berger ne pouras garder que quatre brebis est Sont Suivans sil en nonst et ne point garder de chevre sant le Consantement de Lhonorables Commune.

L'honorables Commune a passé par son plus que dorenavant que le Rafflont du bergé à la finition de sont tems Resterà aux profit diselle fait et passez a Cheyres 5^{me} 9bre 1798.

Le Cinq 9bre 1808 La Commune a deLibérer par sont plus quelle donnerat a Lavenir six Chart de bois au berger par année pour Son Chauffage ainsi fait le Jour et ans premis.

Plus le bergé est obligé d'amener les troupeaux a merenaz Jurqua La St Michel, Il lui et deffandu de mener Les troupeaux ensemble dans la même fin Sans la permission de la Comune, ainsi passé comme devant.

Le bergé Jouira du plantage des Contaz que la Commune lui démarquerat.

Au téléphone

— Es-tu là ma chère Joséphine ? demande le fiancé.

— Oui c'est moi, mon chéri, mon Charles.

— Je voudrais être près de toi, sais-tu ce que je ferais ?

Ici intervient un enchevêtrement de conversations et quand le calme se rétablit, Joséphine entend distinctement :

On lui attachera fortement la jambe droite de devant, on lui ouvrira le museau et on y versera deux litres de tisane de camomille tiède.

Naturellement les fiançailles sont rompues, mais quelque temps après un charretier en était encore à se demander pourquoi son patron lui disait par téléphone de passer son bras autour du cou de son cheval malade et de lui murmurer à l'oreille des mots d'amour.

LA VACHE MALADE

Cette petite histoire s'est passée, voici dix ans, quelque part dans les combes du Jura. C'est un pays où l'eau est rare et où il y a plus de pompes que de fontaines.

Un laitier — mettons pour la commodité du récit qu'il se nommait Pierre-Henri Lavisé — avait, lui aussi, la coupable habitude de mêler un peu d'eau au lait de ses vaches. Le matin, il portait sous la pompe ses bidons à peu près pleins et, en un tour de main, complétait. Il vendait, sans remords, à la ville prochaine, cette mixture de lait et d'eau de citerne. Et ses manigances lui valaient un « bénéfice accessoire » suffisant pour mettre à l'étable, chaque année, une génisse de plus.

Mais tant va le bidon à l'eau... Des clients difficiles trouvèrent ce lait un peu pâle et se plaignirent. Lavisé jugea prudent de moins mouiller. Puis, soucieux de rattrapper l'eau et le temps perdus, il manœuvra la pompe avec une énergie toute nouvelle. Si bien qu'un jour il força la dose et que l'expert s'en aperçut. Et le président du tribunal infligea au laitier, avec une semonce en règle, une amende assez coquette.

Il en fut parlé dans les journeaux, qui se mêlent toujours de ce qui ne les regardent pas, et Lavisé perdit du coup la moitié de ses pratiques. Pour en trouver d'autres, il porta en ville quelque temps un lait pur de tout mélange. Mais il souffrait, dérangé dans ses habitudes. Vendre du lait faible, c'était plus fort que lui. Il céda à la tentation, se fit pincer de nouveau, récidiva, et les amendes de pleuvoir.

A chaque fois, elles augmentaient. Ce jour-là Lavisé

qui venait d'en payer une fort lourde au greffe, se sentait chagrin. Il entra à l'auberge et s'y réconforta d'une fondue, d'un litre de blanc et de quelques petits verres. Puis il tomba dans une rêverie profonde et se mit à ruminer : « Voyons, avec ces amendes, est-ce que j'y gagne, ou est-ce j'y perds ? » Le compte était difficile. A dix heures du soir, le laitier, buvant un dernier kirsch, tout seul près de la fenêtre que rayait la pluie, n'était pas encore fixé, quand son voisin Bourgoz parut sur le seuil.

— Pierre-Henri, il y a une heure que je te cherche. Ta meilleure vache est malade.

— Pas vrai. La noire ?

— J'sais pas. J'l'ai pas vue. C'est ta femme qui m'envoie après toi. Faut te boujer.

Lavisé ne se le fit pas répéter. Laissant en plan l'obligeant Bourgoz, il courut vers sa ferme, par les chemins détrempés.

Il fut surpris en arrivant de ne point voir de lumière aux fenêtres. Il pénétra dans la chambre, réveilla d'une bourrade sa femme qui dormait et questionna haletant :

— Et la vache ?

— Quoi la vache.

— La vache malade.

— Y'en a pas.

Lavisé n'insista pas davantage. Il alluma sa lanterne et s'en fut voir à l'étable. Dans une ombre odorante et chaude, ses bêtes reposaient pesantes. Il les fit lever l'une après l'autre, leur tâta les flancs leur examina le muffle. Elles étaient toutes en parfaite santé.

Rassuré, Lavisé s'alla coucher : « Quelle sale blague, tout de même songeait-il en s'allongeant dans ses draps. Faudra que Bourgoz me paye ça ! »

Mais le lendemain, au petit jour, quand il voulut à sa manière, achever d'emplir ses bidons, Lavisé eut un étonnement. Qui diable avait bien pu dévisser le bras et le tuyau de la pompe ? Et le « mouille-boille » comprit soudain : sa meilleure vache, en effet, était bien malade.

A MA VEJENA !

I.

Grahiâja, chti bon matin
M'in d'alâvo to kontin :
Ly-è le furi !
Lè j'oji chublyôtâvan
Perto lou pe galé tzan
Din lè j'âbro hliori.

III.

In vo viyin, galéja,
On moujé à la rouja
Chu chon rojé,
Vo chédè k'ou velâdzo
Chu vo, hou dou mim'âdzo,
Chon toté dzalâjè.

II.

Vothra bouârna fougâvè
Et le tzévrè modâvè
Po lè vani.
Ou bri dè cha hliotzéta,
Béki, vothra tzévréta,
Vinié vé le borni.

IV.

Ma kan dévan la méjon
Vo-j-é yu prindre Grijon,
Le grò matou,
L'agnétâ to bounamin,
Et pu, rintîè d'on momin
L'a !... branchi dutré kou !...

V.

Chin m'a fi dè la pèna
Et, ma bala vejena,
Iro dzala...
Chu rémodâ in moujin :
Ah ! che le pouro vejîn
Irè pi ton grò tza !

F. RUFFIEUX.

Professions libérales et professions manuelles

Sous une forme humoristique et un peu triviale, les lignes ci-après renferment des vérités qui méritent d'être méditées par nos jeunes gens et leurs parents ; le ton plaisant en fait d'autant mieux ressortir l'actuelle signification.

— Quelle profession exercez-vous ?

— Une profession libérale...

— Ah!... vous êtes médecin, avocat, écrivain, artiste, fonctionnaire ou employé de commerce ?

— Non, je suis chaudronnier !

— Mais ce n'est pas une profession libérale...

— Tout ce qu'il y a de plus libérale... Je gagne vingt-cinq francs par jour et je peux dire zut au patron : un de perdu dix de retrouvés. On me court après, positivement. Je dicte mes conditions... Et à l'atelier, je vous prie de croire qu'on me traite avec des égards!... J'ai des amis qui sont ajusteurs, électriciens, maçons, mouleurs, cordonniers... Eux aussi exercent des professions libérales ! Avant la guerre, devinez ce que je voulais faire de mon fils ?

— Un fonctionnaire ?

— Tout juste... Depuis, j'ai réfléchi. Un fonctionnaire, ça gagne peu, c'est engueulé par ses chefs, par le public, par les journaux. Essayez un peu d'engueuler dans votre journal les chaudronniers !

— Il n'y a pas de raison.

— Il y en aurait même que vous n'oseriez pas. Je vous dis, les professions libérales, maintenant, c'est nous !

Le gaillard est dans le vrai. Qu'est-ce qu'un artiste qui tremble devant le marchand de tableaux, qu'est-ce qu'un auteur qui se voit rabroué avec son manuscrit, qu'est-ce qu'un avocat qui court après un plaideur improbable, qu'est-ce qu'un médecin qui attend désespérément un client, que sont ces ex-professions libérales auprès du métier de l'artisan indispensable, syndiqué, sollicité, bien payé ? Et que seront-elles après la guerre ?

Je parie que vous n'osez rien dire à votre bonne ; elle n'aurait qu'à vous rendre son tablier. Elle exerce certainement une profession plus libérale que celle d'aquarelliste, de poétesse, de professeur de peinture, de dessin ou de piano. C'est bien un peu vrai. Que nos jeunes gens et nos jeunes filles se souviennent de la portée de ce dialogue !

Soldats russes à Fribourg

Pendant ces cinq années de guerre que nous venons de traverser notre caserne a offert l'hospitalité à plusieurs milliers de nos braves soldats, mais, chose extraordinaire,



elle a logé aussi, en 1918, près d'un millier de soldats étrangers. Fribourg gardera longtemps le souvenir de ces uniformes si divers qui circulèrent dans nos rues pendant plusieurs mois.

Le Département militaire fédéral avait demandé une

partie de notre caserne pour servir de dépôt pour les déserteurs et réfractaires qui avaient réussi à traverser nos frontières. Notre Office cantonal du travail fut chargé de trouver de l'occupation à tous ces hommes en attendant que l'on puisse les rendre à leurs pays d'origine. Il a su accomplir cette mission avec un dévouement et un tact parfait, et effectua 670 placements. Ces déserteurs et réfractaires appartenaient aux nationalités suivantes: Russes 502, Allemands 79 (dont la moitié d'Alsace-Lorraine), Italiens 45, Autrichiens 32, Serbes 24, Français 21, Bulgares 6, Belges 5, Américains 2.

Nous reproduisons ici la photographie d'un détachement de soldats russes prise devant la caserne.

On se souviendra des tableaux pittoresques formés par nos braves cultivateurs, qui, arrivés le matin au marché avec leurs chars chargés de produits, repartaient l'après-midi, chacun avec son Russe.

Pas mal calculé

Deux campagnards du village de T. sont en dispute. L'un traite l'autre de chenapan. L'autre lui répond par un soufflet. Un gendarme mis au courant du conflit conseille au giflé de porter plainte.

— Pas de ça, répond le giflé, ça ne regarde personne, je puis me laisser gifler, c'est mon affaire. Le soir du même jour il s'en va trouver son adversaire et lui raconte le propos du gendarme.

— Sais-tu, Hans, lui dit-il, tu as un cochon gras dans ton « boëton », j'en ai aussi un chez moi. Ton cochon, c'est mon avocat qui le mangerait. Ton avocat « boulotterait » mon cochon. C'est ce qui arriverait sûrement si nous mêlions la justice dans notre affaire. Nous ferons boucherie pour notre compte et c'est nous qui mangerons les cochons. Qu'en dis-tu ?

— Appuyé, dit l'autre, tu es beaucoup moins bête que je croyais.

Le second mariage de M. Duvernal

I

Après quarante ans de notariat, comme clerc et comme patron, M. Duvernal avait vendu son étude à gros prix ; il s'installa à Passy, dans un confortable appartement, avec sa femme et ses trois filles, Constance, Lucile, et Joséphine, qui avaient alors, 16, 20 et 22 ans.

Madame Duvernal n'avait pas été précisément ce qu'on peut appeler une épouse attachante, et M. Duvernal avait regardé à la dot plus qu'au reste. Or, avec l'âge, elle était devenue encore plus autoritaire, tandis qu'il était, lui, un fort bon homme, un peu finaud dans les affaires, mais assez ingénu dans la vie privée. Au fond, quoi qu'il crût le contraire, sa femme l'avait mené par le bout du nez.

D'ailleurs elle ne devait pas jouir longtemps de leur repos commun ; elle succomba, quelques mois après, des suites d'une pneumonie.

M. Duvernal, avec toutes les formes du deuil, n'éprouva pas, cependant, une douleur irréparable. Sans doute, 35 ans d'union conjugale, cela compte, sans qu'on le veuille, et on ressent un vide. Mais, enfin il n'était point envahi du besoin absolu de suivre immédiatement sa moitié dans la tombe, — d'autant plus que, sans être richissime, il jouissait d'un large bien-être.

Constance, Lucile et Joséphine Duvernal avaient hérité de leur mère un physique plutôt... malheureux. Elles n'étaient pas, à proprement dire, laides, mais le charme manquait. Et, pourtant, elles avaient toutes trois la ferme intention de ne pas rester vieilles filles.

Peut-être, avec la certitude d'une bonne dot, plusieurs eussent-ils passé sur le reste : malheureusement, M. Duvernal, très illogique sur ce point, puisque ses propres idées dans le mariage avaient été fort loin du sentiment, — mais, quoi qu'il en fût, peu disposé à se dépouiller, — avait déclaré un jour :

— On oublie trop l'idéal!... L'argent ne fait pas le bonheur!... Mes filles seront aimées pour elles-mêmes!

Cette déclaration s'était répandue telle qu'une secousse électrique. Et les demoiselles Duvernal, comme sœur Anne, regardaient le chemin poudroyer. Aucun prétendant ne se montrait à l'horizon.

II

Or, leur excellent père, cependant, au bout de quelques années de veuvage, se sentit du « vague-à-l'âme ». Sans doute Constance, Lucile et Joséphine étaient affectueuses, en dépit de leur désillusion. Mais, enfin, il manquait quelque chose dans son logis, dans sa vie. Était-il absolument trop tard pour se marier une seconde fois, en n'écoutant que le cœur, maintenant qu'il avait conquis l'argent?... Un gentil minois, un pas menu, un frôlement de robe?... M. Duvernal redevenait jeune à cette perspective.

Mais dans les maisons où il fréquentait, les personnes du sexe faible n'avaient pas précisément l'air de se jeter à sa tête. Et il n'aurait pas voulu faire une imprudente avance. Une déclaration repoussée, quelle humiliation!

Il fallait donc user de tact et de prudence.

Après avoir bien réfléchi, — au moins il le croyait, — comme son « vague-à-l'âme » augmentait, M. Duvernal estima que la meilleure voie à suivre était de s'adresser à une Agence matrimoniale.

Il n'en manque pas à Paris.

Très discrètement, M. Duvernal s'informa.

Pendant plusieurs jours, il consulta la quatrième page des journaux, puis, après examen, il porta son choix sur l'Agence dirigée par M^{me} Erivan, rue de Chateaudun. C'était apparemment la plus sûre.

— Par exemple, pensa-t-il, il s'agit que Constance, Lucile et Joséphine n'en sachent rien!... Il sera temps de les informer quand ce sera un fait accompli... Alors, je leur offrirai un petit bijou à chacune... et j'imposerai ma volonté.... Ne seront-elles pas délicieusement heureuses, entre ma femme et moi?...

Et le lendemain, M. Duvernal se présenta à l'Agence de M^{me} Erivan.

— Je sais qu'on peut avoir confiance en vous, dit-il à la directrice... Voici mon cas : veut depuis quatre ans, ayant trois filles, j'avoue que je m'ennuie et qu'il me vient un regret celui de n'avoir jamais aimé.... Car mon premier mariage... hélas !

— Je comprends, monsieur, je comprends ! s'écria M^{me} Erivan ; il vous faudrait un cœur tendre et dévoué, une petite femme gentille, douce, affectueuse!...

— C'est cela, madame, c'est cela!... Vous vous rendez très bien compte... A mon âge, ce sont là choses un peu difficiles à expliquer !

— Mais quel âge avez-vous donc, monsieur ?

— Devinez.

— Pas plus de la cinquantaine, pour sûr.

L'hameçon avait été jeté habilement, et l'ex-notaire y fut pris : avec une indifférence affectée, où cependant la directrice sentit perçer une vive satisfaction.

— Oh ! quelque chose de plus ! dit-il.

— Pas beaucoup, en tout cas !

— Donc, madame, vous croyez que ce que je désire peut se trouver ?

— Monsieur, permettez quelques questions?... Vous avez, m'avez-vous dit, trois filles.... Sont-elles mariées?

— Non... De ce côté, rien ne presse!

— Il faudra donc une personne qui puisse vivre d'accord avec elles?

— Oh! je suis maître chez moi!

— Bien.... Je n'ai pas besoin de vous demander si vous avez de la fortune; cela n'est pas de première importance, car c'est un cœur que vous cherchez... et il y en a encore, monsieur!... Oui, il y a encore des personnes désintéressées et aimantes!... Je vous rédigerai une annonce soignée, qui produira certainement bon résultat.

— Mille fois merci, madame. Que voulez-vous? même avec trois filles, on éprouve quelquefois une impression de solitude! On aurait besoin, lorsque le cœur persiste à battre d'expansion, de tendresse! Quand paraîtra l'annonce?

— Dès après-demain, et je suppose que vous ne regarderez pas à deux ou trois louis de plus pour ces frais-là?

— Certes non!... Veuillez ne pas manquer de m'avertir, dès qu'il y aura du nouveau... Vous comprenez... maintenant que j'ai pris le parti de me remarier, je ne voudrais pas perdre de temps!...

— Soyez certain, monsieur, que j'y mettrai toute la célérité possible!... Quelle couleur préféreriez-vous pour les yeux et les cheveux?

— Mais... je ne sais...

— Il suffit qu'ils soient bien les uns et les autres, n'est-ce pas?... Oh! la grâce et le charme ne sont pas disparus de ce monde!... Vous seriez disposé à constituer une donation?...

— Oui... quelque chose...

— Parfait, parfait ; l'annonce, encore une fois sera rédigée en conscience.

— Donc, madame, il ne me reste plus qu'à attendre de vos nouvelles ?

— Elles seront bonnes, n'en doutez pas !

— Il va sans dire que vos conditions seront les miennes...

— Nous avons un tarif, monsieur ; après cela, un léger témoignage de reconnaissance.

— Parfait, parfait !... 'Mais j'y songe : à cause de mes filles, je préfère venir m'informer moi-même... Pas de lettres chez moi !

— Très bien, monsieur, quand il vous plaira... Dans huit jours, par exemple... Il est probable que toutes les offres nous seront parvenues.

III

Au jour indiqué, M. Duvernal se présentait de nouveau à l'Agence.

— Monsieur, il est arrivé une dizaine de lettres. C'est plutôt maigre. Mais on se marie peu en ce moment, et je suis la première à le regretter et à en éprouver du dommage ! De ces lettres, qui sont à votre disposition si vous le désirez, il y en a sept à qui, par le ton et l'aspect, il me semble inutile de répondre. Croyez-en mon expérience.

La directrice paraissait sûre de son fait ; aussi l'ex-notaire s'écria-t-il :

— Je vous crois, madame, je vous crois ! Mais... les trois autres ?

— Celles-là ne sont pas mal. L'une des correspondantes offre même sa photographie, et toutes trois sont disposées

à accepter un rendez-vous chez moi. Autant que j'en puis juger, ce sont des personnes de condition moyenne, bien élevées, — elles se disent jeunes, — et toutes trois doivent avoir une grande envie de convoler, ce qui vous est une garantie qu'on appréciera vos excellentes intentions.

M. Duvernal lut les trois lettres, fort bien tournées, et fut ravi. Cependant, il eut confusément l'idée que ces écritures, quoique diverses, ne lui étaient pas tout-à-fait inconnues. Mais c'était une illusion, évidemment.

— Madame, puis-je vraiment avoir quelque espoir ? demanda-t-il.

— Mais oui, monsieur ; on connaît ma maison, on sait qu'elle est sérieuse et que mes efforts aboutissent presque toujours ; j'en ai nombre d'attestations écrites !

Et elle désignait un album relié posé sur la table.

— Allons, tant mieux ! dit M. Duvernal en se frottant les mains visiblement ragaillardis.... Et, maintenant, que convient-il de faire ?

— Fixer un rendez-vous ici à ces trois personnes... à des heures différentes, bien entendu !... Une heure d'entretien avec chacune vous suffira pour vous faire une opinion ; vous pourrez ensuite arrêter un autre rendez-vous avec celle qui vous aura le plus charmé, une promenade au Parc Monceau, par exemple, même un dîner au restaurant si vous le jugez à propos. Vous avez du tact, de la prudence ; vous-même jugerez ce qui est le plus opportun.

M. Duvernal était enchanté ; il ne vit pas que la directrice l'observait de façon pas mal ironique, tout en conservant une dignité de matrone romaine.

— Madame, je vous remercie de vos bons conseils et vois combien j'ai eu raison de m'adresser à vous !... Donc, trois lettres vont être écrites ?

— Je m'en charge, et soyez tranquille : je dirai ce qu'il convient !

— Pour quel jour, les rendez-vous ?

— Nous sommes à lundi ; pour jeudi, si vous voulez ?

— Soit, jeudi... Et il ne me reste qu'à vous rendre grâces !

— J'espère, monsieur que vous serez pleinement satisfait.... Encore une fois, ces lettres m'ont fait très bonne impression.... Nous allons donc convier ces personnes pour deux, trois et quatre heures : vous n'aurez qu'à être aimable pour toutes les trois et à faire croire à chacune que c'est elle la préférée et qu'une prochaine rencontre permettra de conclure.... Celle que vous aurez choisie sera seule avisée.

— Et les autres ?

— Les autres... attendront sous l'orme!... Il y a toujours des contents et des déçus.... Pour jeudi — à titre d'épreuve — je vous présenterai comme M. Fernil, propriétaire à Tours.... Je vous le redis, fiez-vous à mon expérience... On s'explique après !

Là-dessus M. Duvernal s'en alla faire un tour sur les boulevards. Il était content, très content. Déjà il se représentait sa nouvelle épouse. Oh ! il la cajolerait, satisferait tous ses caprices, — pourtant sans aller jusqu'à jeter l'argent par les fenêtres ! Mais, enfin, il serait aimable, pour se faire aimer. Et on vivrait tous les quatre en famille. Ce serait charmant !

IV

Les trois jours qui le séparaient du fameux rendez-vous parurent longs à M. Duvernal ; à plusieurs reprises l'une ou l'autre de ces filles lui demanda :

— Mais papa qu'avez-vous donc ?...

Le mercredi, à cette question réitérée, il répondit :

— Qu'est-ce que j'aurais ? Vous aussi, d'ailleurs je vous trouve fiévreuses. C'est le temps, sans doute !... Je n'ai jamais vu un moi de mai si chaud, si lourd !

— Oui, c'est le temps !

La nuit du mercredi à jeudi, l'ex-notaire ne put dormir. Il pensait au lendemain. Comment seraient les trois correspondantes ?... Grandes, petites, de taille moyenne, grasses ou sèches ? Les yeux et les cheveux de quelle nuance ? Et les questions se pressaient en lui.

— Voyons, voyons ! se disait M. Duvernal, soyons calme, pour avoir le teint frais demain ! C'est le moment de faire bonne figure ! Car, enfin, je n'ai plus vingt ans !

Hélas ! non, il en avait soixante ! Il mit à sa toilette un soin particulier, répara ou dissimula tout ce qu'il pût. Sa redingote était de coupe élégante, sa cravate, ses gants, ses chaussures et son chapeau irréprochables. Et quand il se regarda dans la glace, il reconnut — on reconnaît toujours ces choses-là, en des circonstances pareilles — qu'il était encore « acceptable ».

— Vous sortez ? demandèrent ses filles.

— Oui, j'ai des affaires ; quoique retiré, on me demande encore quelquefois des conseils.

Chacune pensa :

— Cela tombe à merveille !

— Et vous ? questionna M. Duvernal, que faites-vous cet après-midi ?

— Je vais chez la modiste ! répondit Constance.

— Moi, chez mon amie Adrienne, à Passy, ajouta Lucile.

— Et moi à une vente de charité.

— Bien ! bien !

Et lui aussi pensait :

— C'est pour le mieux !

Il prit une voiture pour ne pas se fatiguer et arriver dispos.

A mesure qu'il approchait de la rue de Châteaudun son impatience croissait. Il vit une charrette de bouquetière, et eut l'idée d'acheter des fleurs ; puis, en passant devant un confiseur, il voulut empletter des bonbons. Mais il réfléchit que c'était peut-être trop prématuré, que mieux valait attendre, ce qui mettait d'accord sa circonspection et sa bourse.

La directrice de l'Agence le fit entrer dans le salon d'attente et, voyant qu'il était fort ému, lui dit, encourageante :

— Monsieur, j'ai bon espoir !

V

A ce moment même, Constance, Lucile et Joséphine, descendant simultanément de trois fiacres, se rencontraient à la porte et poussaient la même exclamation :

— Toi ! — Toi ! — Toi !

Puis elles éclatèrent de rire et ne firent aucune difficulté pour s'avouer l'une à l'autre que, devant la mauvaise volonté de leur père à leur trouver un époux elles avaient résolu de le chercher chacune pour son compte par le même moyen.

Ayant lu l'annonce de l'Agence de Mme Erivan, elles s'étaient empressées d'écrire.

Et elles décidèrent, puisqu'elles en étaient là, de pousser l'épreuve jusqu'au bout et de voir qui était le mari proposé.

Ce qui les émotionnait, c'était qu'on leur eût donné rendez-vous à la même heure !

Elles montèrent l'escalier, sonnèrent. La domestique

parut surprise, mais il venait tant de monde dans cette maison ! Elle leur ouvrit la porte du salon juste à l'instant où la directrice disait à M. Duvernal :

— Monsieur, voici la première !... Du courage !

Constance, Lucile et Joséphine étaient entrées et se trouvaient face à face avec leur père !

Il y eut pendant quelques minutes le profond silence qui précède les grands orages. M. Duvernal était comme écrasé ! Il lui semblait qu'on lui avait asséné un formidable coup sur la tête.

Madame la directrice n'y comprenait rien, mais avait le pressentiment d'une catastrophe : elle fut édifiée, lorsque partit ce double cri :

— Papa !

— Mes filles !

— Miséricorde ! fit la directrice.

— Madame, cria M. Duvernal, c'est indigne de m'avoir attiré dans un piège !

— Monsieur, je vous jure... C'est une erreur.... Ces demoiselles n'ont pas signé leurs offres de leur véritable nom, et vous savez bien que nous avons fixé le rendez-vous à des heures différentes...

Constance, Lucile et Joséphine exhibèrent aussitôt leurs trois lettres, où était indiquée la même heure.

— Mais enfin, s'écria M. Duvernal, exaspéré, comment l'erreur peut-elle s'être produite ?... Qui donc a écrit ces lettres.

— Mon secrétaire Ernest... Je vais le faire appeler... J'ai déjà observé qu'il était fort distrait. Il va s'expliquer.

Ernest comparut et fut mis au courant de la situation :

— Mon Dieu ! monsieur, je confesse m'être rendu coupable d'une grosse bévue !... C'est que je songe à me marier, moi aussi !... Oh ! soyez certain, monsieur, que

l'Agence n'y est pour rien!... Mais je me souviens que ce jour là j'avais reçus une lettre qui m'avait mis la tête à l'envers, par excès de joie... et, alors, ma foi! je me suis trompé!

— Le moins que vous puissiez faire est en effet de le confesser! dit la directrice sévèrement. Si cela se renouvelait, vous jetteriez le discrédit sur ma maison, honorablement connue. Mariez-vous donc et cherchez une autre situation!

Le secrétaire, sortit tête basse.

— Monsieur, reprit la directrice, s'adressant à l'ex-notaire, vous venez d'entendre ma justification. Quand on prend un secrétaire c'est pour qu'il fasse son devoir, et celui d'une agence matrimoniale devrait toujours avoir toute sa présence d'esprit. Excusez-moi... et ces demoiselles aussi...

Elle ajouta, non sans quelque malice :

— Je suis bien convaincue, d'ailleurs, que vous n'ébruiteriez pas cette aventure.

Cependant, M. Duvernal était retombé sur son siège en assez piteuse figure ; autour de lui, Constance, Lucile et Joséphine se pressaient, dans une attitude qui n'avait rien de bienveillant.

— Papa, commença Constance, vous étiez donc bien malheureux ?

Et Lucile :

— Jamais nous n'aurions attendu cela de vous.

Et Joséphine, comme coup de grâce :

— Vous avez donc oublié votre âge!

Puis toutes trois, d'un commun accord :

— Vous auriez mieux fait de vous occuper de notre mariage à nous, au lieu de songer à convoler de nouveau!

M. Duvernal se redressa, et, avec une chaleur qu'il cherchait à rendre persuasive :

— Je m'en occuperai ! Je m'en occuperai !

La directrice intervint aussitôt, obséquieuse et de nouveau souriante :

— Monsieur, si je puis vous y aider....

— Merci, madame, merci ! répondit sèchement l'ex-notaire ; c'est assez d'une fois : j'y pourvoirai moi-même !

Il chercha à y pourvoir, en effet, — peut-être avec la secrète pensée de prendre ensuite sa revanche. Mais Ernest s'est vengé d'avoir été chassé de sa place en divulgant l'histoire, et dans le quartier qu'habite M. Duvernal on s'amuse aux dépens « du vieux notaire et de ses trois demoiselles ». Même un de leurs voisins, auteur de plusieurs comédies, s'est écrié en apprenant ces choses :

— Je vais faire d'eux les personnages de ma prochaine pièce et je me tromperais fort s'ils ne me valaient pas un vrai succès !

ADOLPHE RIBAUX.

Menu du diner du Voisinage
le 25 août 1863

Potage au riz et purée
Brochet du lac Domène sauce au vin
Rosbeef garni de pommes de terre
Tourte aux pigeons et foie gras
Poulet aux champignons
Lièvre sauce chasseur
Cochon de lait rôti
Oies rôties sur croutons
Haricots, verts
Salade
Jambon à la gelée
Puding sauce au veau
Crème au kirsch
Gâteaux de fruits
Desserts

Et alors, ça ne vous fait pas venir l'eau à la bouche ??

UN PROBLÈME D'HISTOIRE

LE PEINTRE GRIMOU

Jean Grimou (ou Grimoux, Grimoud), peintre *suisse*, naquit à Romont le 15 novembre 1674. Son père, Cent-Suisse à Versailles, originaire de Broc, l'emmena bientôt en France avec sa sœur, tante du jeune homme. Celle-ci, qui avait été chargée de l'éducation de son neveu, ne tarda pas à faire un opulent mariage et obtint de son mari de garder Jean auprès d'elle. Travaillant seul, le jeune artiste s'adonnait au dessin et à la peinture, mais mal surveillé, il se laissa aller à ses passions et se livra à la débauche; il finit même par séduire la fille de son oncle qui le fit enfermer à la Bastille. Rendu à la liberté, ensuite de l'intervention d'un protecteur gagné par son talent, il épousa sa cousine qu'il rendit du reste fort malheureuse. Il mourut en 1740. Ce peintre de talent a laissé un grand nombre d'œuvres dont plusieurs ont été reproduites par la gravure.

Telle est la thèse, dont je retranche volontairement ce qui a trait au caractère du personnage, ainsi qu'aux qualités de l'artiste, qu'a exposée Fussli ¹ et qu'ont reprise après lui, en la complétant, Alexandre Daguët ², Louis Grangier ³, le Père J.-J. Berthier ⁴, le peintre Joseph Reichlen ⁵ et M. Henri Flamans ⁶.

¹ Johann Gaspar Fuessli. — Geschichte der besten Künstler in der Schweiz. Zürich. 1755-72. III, 16-27 et IV, 221.

² Dans le N° 5 du journal L'Emulation de 1841, pp. 5-7. Fribourg.

³ Sous la signature L. G. dans les Nouvelles Etrennes fribourgeoises. Fribourg. 1877, pp. 102-105.

⁴ Fribourg artist. à travers les âges. Fribourg. Labastrou. 1897. Pl. 1.

⁵ Article consacré à Grimoux dans Brun (Carl). Schweizerisches Künstler Lexikon. — Frauenfeld. 1905. Huber et Cie, 1, 624.

⁶ Henri Flamans. Les portraits de Grimou. Etrennes fribourgeoises 1912. pp. 33-56.

J'ai le pénible devoir de constater qu'après la belle étude que M. C. Gabillot a consacrée au peintre Grimou dans la *Gazette des Beaux Arts* de 1911¹, notre pays ne peut plus revendiquer cet artiste comme l'un de ses enfants et que la vérité, bien différente de ce que je viens de relater ci-dessus, est la suivante :

Alexis Grimou, peintre *français*, naquit à Argenteuil (Seine et Oise) où son père exerçait la profession de menuisier, le 24 mai 1678. Bien qu'on ne sache rien de sa jeunesse, on peut penser, en examinant son œuvre, qu'il fut l'élève de François De Troy, le père. Il épousa le 29 mai 1704, Gabrielle Petit, fille de Pierre, dont il ne semble pas avoir eu de postérité. Le 5 septembre 1705, il se présenta à l'Académie royale de peinture et de sculpture et y fut agréé, c'est-à-dire jugé digne de solliciter ses suffrages, après avoir exécuté deux portraits imposés, mais fut rayé de la liste des aspirants, le 2 mars 1709, parce qu'il n'avait pas exécuté le travail demandé. Il se fit alors recevoir de l'Académie de St-Luc et mourut au commencement du mois de mai 1733.

* * *

On voit que rien ne concorde dans les deux thèses que j'ai brièvement résumées : ni le prénom du peintre, ni sa date de naissance, ni son lieu d'origine, ni le nom de son épouse, ni la date de sa mort, et il semble au premier abord qu'il s'agisse de deux personnages différents qui n'ont de commun qu'une similitude de nom et les œuvres que l'on attribue tantôt à l'un, tantôt à l'autre.

¹ C. Gabillot. Alexis Grimou, peintre français (1678-1733). *Gazette des Beaux-Arts* 1911, 1^o semestre, pp. 157-172, 309-323, 412-426. — Voir aussi : Georges Dubosc. Le peintre Grimoux. *Intermédiaire des chercheurs*, 79^o vol. 1919. N^o 1500. Col. 352-354.

Comme il s'agit d'une question importante, puisque sa solution doit donner ou enlever à la patrie fribourgeoise un peintre de talent du XVIII^e siècle, j'estime qu'il vaut la peine de l'étudier complètement et c'est ce que je vais essayer de faire à la lumière des publications parues sur le peintre Grimou et principalement de l'étude de M. C. Gabillot.

Voyons d'abord ce qu'il peut y avoir de vrai dans la thèse qui présente Grimou comme un peintre *suisse*.

Une chose est certaine : c'est qu'un Jean Grimou, fils de Claude Grimou, de Broc, et de Marie, son épouse, naquit à Romont le 15 novembre 1674. Les registres baptismaux de Romont en font foi ¹. Mais c'est là le seul *document* qui vienne à l'appui de toute la thèse. On y trouve même matière à une petite difficulté relative au nom de famille du personnage : Grimou ou Grimoux. La seconde orthographe a été préférée par les biographes du peintre Grimou : il semble cependant que ce soit la première qui soit la véritable à la fin du XVII^e siècle ; en effet, c'est celle que l'acte de baptême donne pour Claude Grimou, père de Jean, tandis que, comme le fait remarquer M. Gabillot, « la dernière syllabe du nom en marge est dans le registre recouverte d'une tâche d'encre, et porte la *surcharge* : *moux* » ². C'est donc bien Grimou qui me paraît l'orthographe originale, bien qu'il ne faille pas attacher une trop grande importance à ce fait, étant donné les grandes variations que l'on observe dans la façon d'écrire un même nom à cette époque.

¹ Joannes filius Claudii Grimou ex Broz, et Mariæ ejus
15 9bris uxoris baptizatus est; susceptoribus Joanne Fracheboz
Grimoux et Elizabeth Clement Rotund. (*Pas de signature*).

Extrait de C. Gabillot. — Op. cit. p. 161.

² C. Gabillot, Op. cit. p. 161.

Tout le reste de la biographie de Grimou est emprunté au peintre Jean-Gaspard Füssli, dans l'article qu'il consacre à cet artiste dans son Histoire des meilleurs peintres de la Suisse. Cet ouvrage parut à Zurich entre 1755 et 1772 et M. Gabillot nous révèle que la notice sur Grimou date de 1770 environ ¹. Grimou était donc mort depuis près de 30 ans si l'on adopte la version des biographes qui en font un peintre suisse et depuis près de 37 ans, si l'on suit les indications de M. Gabillot. On passerait aisément sur ce long intervalle entre la date de la mort du peintre et celle de la publication de la notice parue sur lui, si Füssli avait connu personnellement le personnage et que ses renseignements soient de première main, mais cela n'est malheureusement pas le cas. Il dit lui-même en effet, dans sa notice, qu'il tient ses renseignements du graveur Jean-Georges Wille et du chevalier Schaub ², diplomate suisse, qui, eux-mêmes paraissent ne parler de Grimou que par ouï dire. Wille, dans son journal, note en effet à la date du 30 décembre 1768 : « Répondu à M. Füssli, peintre à Zurich... M. Füssli m'a demandé quelques circonstances de la vie de Grimou, peintre suisse, qui a toujours vécu à Paris où il est mort. Je lui marque *le peu que je sçavois de ce peintre habile, mais crapuleux* ³ ». On remarquera qu'en parlant, dans cette annotation de Grimou, *peintre suisse*, Wille ne semble pas exprimer son opinion, mais bien celle de Füssli qui lui avait demandé « quelques circonstances de la vie de

¹ C. Gabillot. Op. cit. p. 158.

² « Né à Bâle en 1690, mort à Londres en 1756. Remplit plusieurs missions dans diverses capitales, vint en France à plusieurs reprises, notamment en 1736 comme représentant de la Suisse ». — C. Gabillot, op. cit. p. 164.

³ C. Gabillot. Op. cit. p. 158.

Grimou, peintre *suisse*. » M. Gabillot suppose que l'attribution de la nationalité suisse à Grimou doit être mise sur le compte du chevalier Schaub, l'autre informateur de Füssli et il fait l'hypothèse que Schaub connaissant l'existence des Grimou de Broc et sachant qu'ils étaient venus s'établir en France, en conclut que l'artiste du même nom appartenait à cette famille ¹. La chose paraît, en effet très vraisemblable. Le prénom de l'artiste et sa nationalité sont du reste les seuls points en cause et la notice de Füssli ne contient en fait d'autres renseignements qu'une série d'anecdotes qui paraissent fort exagérées et qui semblent avoir eu cours dans les milieux artistiques de l'époque. On en retrouve du reste un certain nombre dans une publication anonyme intitulée *Anecdotes des Beaux-Arts*, parue en 1776-81 et dont les auteurs P. J. B. Nougaret et Nicolas Théodore Leprince sont connus ².

Toute la documentation sur laquelle s'appuie la thèse de Grimou, peintre *suisse*, repose donc en dernière analyse, sur l'existence de l'acte de baptême d'un Jean Grimou, baptisé à Romont, le 15 novembre 1674 et sur une notice composée plus de 30 ans après la mort du personnage, d'après les indications d'informateurs peu renseignés. On avouera que c'est peu de chose, mais ce manque de documentation ne suffirait pas pour faire rejeter la thèse de Füssli et de ses continuateurs. Il y a malheureusement des preuves beaucoup plus convaincantes, que je vais exposer.

Il y a tout d'abord l'acte de baptême ³ d'Alexis, fils

¹ C. Gabillot, op. cit. p. 162.

² Idem p. 158.

³ Mai 1678. Du vingt-cinquième jour a été baptisé Alexis, fils de Jean Grimoult marchand menuisier et de Marie Goré sa femme (mot illisible), né le mardi vingt-quatrième jour, son parrain Claude Chouillard, nommé par luy, sa marraine Catherine, fille de Jacques-Faulcon.

Signé: Claude Chouillard.

Extrait de C. Gabillot, op. cit. p. 163.

de Jean Grimoult, marchand menuisier et de Marie Goré, né à Argenteuil le mardi 24 mai 1678, qui est conservé dans les registres de la mairie d'Argenteuil et que l'on peut opposer à celui de Jean Grimou, baptisé le 15 novembre 1674 à Romont. Je tiens à attirer tout de suite l'attention sur la nouvelle orthographe que l'on trouve ici pour le nom du personnage, soit *Grimoult* au lieu de *Grimou* et je rappelle ce que je disais tout à l'heure, à savoir qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à l'orthographe des noms à cette époque.

En date du 29 mai 1704, « Alexis Grimoult, peintre, âgé de vingt-cinq ans passés, demeurant à Paris, rue de Vaugirard, fils de deffuncts Jean Grimoult vivant marchand demeurant à Argenteuil prez Paris et Marie Gorré sa femme » épousa Gabrielle Petit ¹. C'est bien du personnage né le 24 mai 1678 à Argenteuil qu'il s'agit et l'on remarquera qu'il est qualifié par l'acte de « *peintre* ».

Le 5 septembre 1705, les procès-verbaux de l'Académie Royale de peinture et de sculpture portent la mention suivante : « *Du samedi 5 septembre 1705. — Présentation du Sr Grimou. Après la conférence, le Sr Alexis Grimou, né à Argenteuil, peintre en portraits, s'est présenté pour estre reçu académicien, et à la pluralité des voix, sa présentation a été agréée...* » ².

Cette note est d'une importance capitale et je dois faire remarquer tout de suite qu'il est parlé d'*Alexis Grimou*, né à *Argenteuil*, c'est-à-dire du personnage dont je viens de signaler l'acte de naissance en 1678 à Argenteuil et l'acte de mariage en 1704 à Paris et non pas de Jean Grimou, né à Romont. Une autre remarque doit être faite : c'est qu'*Alexis Grimou*, né à Argenteuil et qualifié

¹ C. Gabillot, op. cit. p. 165.

² Idem p. 167.

seulement de peintre dans le contrat de mariage est ici qualifié de « *peintre de portraits* » et enfin, j'attire en passant l'attention sur le fait que le nom du peintre qui est indiscutablement le même personnage que celui né à Argenteuil en 1678 est ici écrit *Grimou* et non plus *Grimoult*, ce qui confirme ce que disais sur le peu d'importance qu'il faut attacher à l'orthographe des noms à cette époque et fera tomber l'objection que d'aucuns auraient pu formuler au sujet de cette différence.

On sait que c'est au vu des ouvrages qui lui avaient été imposés au moment où il était agréé que l'Académie admettait ou rejetait le candidat. Grimou n'était sans doute pas prêt à l'issue du délai qui lui avait été fixé, car le 27 février 1706, un nouveau délai de six mois fut accordé au peintre pour effectuer son travail¹. Il y est fait seulement mention du « Sr Grimou » sans autre indication, mais il est évident qu'il s'agit du même personnage que précédemment, soit d'Alexis Grimou né à Argenteuil, puisqu'il s'agit d'une prorogation accordée.

Il semble que Grimou n'ait pu se décider à peindre les portraits qui lui avaient été commandés par l'Académie et comme cette manière de faire était contraire aux réglemens, l'Académie annula le 2 mars 1709, la présentation du « Sr Grimou » ainsi que celles d'autres artistes qui s'étaient mis dans le même cas². La encore, il est indiscutable qu'il s'agit bien d'Alexis Grimou né à Argenteuil, que nous avons vu se présenter le 5 septembre 1705,

De l'époque pendant laquelle vécut Grimou, nous avons ensuite un grand nombre de ses œuvres dont les unes sont signées *Grimou* avec ce nom suivi d'une date,

¹ C. Gabillot, op. cit p. 168.

² Idem p. 170.

d'autres *Alexis Grimou f.* avec une date, d'autres encore *A. Grimou* avec une date et enfin son portrait qui se trouve au Louvre et qui est signé *Alexis Grimou pain* (sic) *par lui même 1724*, et « il n'existe, à ma connaissance du moins », dit M. Gabillot, « aucun tableau authentiquement signé Jean Grimou »¹.

Deux brèves notes du *Mercur*e, l'une signalant en 1732 à l'Exposition de la Jeunesse « un beau tableau du Sr Grimou, représentant un *Joueur de vielle* »² l'autre mentionnant au mois de juin 1733 : « N. Grimou, peintre de l'Académie de Saint Luc cy devant agrégé à l'Académie Royale de peinture, mourut à Paris au commencement du mois dernier »³ sont tout ce que nous avons de l'époque contemporaine du peintre. La dernière, qui nous donne la date approximative de la mort de l'artiste (début de mai 1733) appelle quelques remarques. La lettre N qui précède le nom de Grimou est, comme le fait très judicieusement remarquer M. Gabillot, « mise évidemment pour prénom inconnu du rédacteur »⁴. La preuve en est que la note en question mentionne que le Grimou dont il s'agit et dont le rédacteur ignore le prénom fut « cy devant agrégé à l'Académie Royale de peinture » ; or nous avons vu que seul Alexis Grimou, né à Argenteuil, se trouva dans ce cas. Cette note fait également connaître qu'après l'annulation de sa présentation à l'Académie Royale de peinture, le 2 mars 1709, Grimou avait été reçu à l'Académie de St Luc.

L'exactitude de la thèse soutenue par M. Gabillot me paraît ainsi complètement prouvée. Un Alexis Grimou

¹ C. Gabillot, op. cit. p. 162.

² Idem p. 424.

³ Idem p. 426.

⁴ Idem p. 426, Note 1.

naît à Argenteuil le 24 mai 1678. Le 29 mai 1704, qualifié de *peintre*, il se marie. Le 5 septembre 1705, qualifié de *peintre de portraits*, il est agrégé à l'Académie Royale de peinture et en est rayé le 2 mars 1709. Reçu membre de l'Académie de Saint Luc à une époque que nous ne connaissons pas, mais qui est certainement postérieure au 2 mars 1709 et antérieure au début de mai 1733, il continue sa carrière et l'on possède de lui un grand nombre de toiles datées de 1720 à 1732. Il meurt enfin au début de mai 1733. Tous ces faits sont prouvés par des documents, contrairement à la thèse de Füssli qui parle d'un Jean Grimou, peintre suisse.

Notons du reste qu'entre l'époque de la mort de Grimou et celle où Füssli fit paraître sa notice, la tradition de Grimou, peintre *français* ne se perdit pas tout de suite. M. Gabillot signale en effet, que Lacombe, dans son petit volume intitulé *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts*, dont la première édition parut en 1751, parle de Grimou, comme d'« un peintre français, mort depuis une dizaine d'années »¹.

Devant le formidable faisceau de preuves accumulé par M. Gabillot à l'appui de sa thèse et dont certaines : les notes du *Mercur*, les procès-verbaux de l'Académie Royale de peinture et surtout la signature des toiles de Grimou, étaient connues, sinon de Füssli, tout au moins de nos contemporains, on peut se demander comment il a été possible de confondre pendant si longtemps le peintre *français* Alexis Grimou avec un suisse du nom de Jean Grimou, né à Romont en 1674, qui n'a probablement jamais manié un pinceau de sa vie, ou qui du moins n'a laissé aucune trace de son passage dans les arts. La question mérite d'être étudiée.

¹ C. Gabillot. Op. cit. p. 157.

On peut dire tout d'abord que ce sont principalement des artistes qui se sont occupés de la biographie de Grimou et ils ont sans doute attaché plus d'importance à l'étude de son œuvre qu'à la recherche minutieuse des données de sa biographie. Quant aux historiens qui ont traité ce sujet, on est forcé de constater qu'ils n'ont pas poussé bien loin leurs recherches, et qu'ils ont, un peu à la légère, accepté les yeux fermés tout ce qu'avait avancé Füssli. Le R. P. J. J. Berthier, qui avait connaissance des mentions relatives à Grimou dans les procès-verbaux de l'Académie Royale de peinture, ainsi que de la signature *Alexis* ou *A. Grimou* de certaines des toiles de l'artiste ¹, avait certainement été effleuré par un doute au sujet de l'identification du peintre avec le Jean Grimou né à Romont en 1674, mais il avait cherché à tourner la difficulté et il dit en effet dans une note de son article dans le *Fribourg artistique*: « Jean Grimoux s'appelait encore Alexis puisqu'il se signera lui-même de ce nom. Dans le registre de baptême il ne porte que le nom de Jean ». A l'appui de l'existence d'un peintre *Jean Grimou*, il aurait du reste eu deux arguments à invoquer. Le premier en date, mentionné par M. Gabillot ² repose sur le fait suivant. Au mois de mars 1764, le marchand de tableaux Pierre Lebrun, fut chargé de la vente d'une collection de tableaux appartenant à Mme Galloys, réunie par le frère de celle-ci, M. Bruneau, auditeur à la Cour des comptes, protecteur de Grimou et qui contenait douze toiles de ce peintre. Dans le catalogue qu'il publia à cette occasion et dans lequel il fait l'éloge de l'artiste, il le nomme à deux reprises *Jean Grimou*. Le second est l'existence d'une gravure représentant le Portrait de *Jean Grimoux*

¹ Frib. art. 1897. I.

² C. Gabillot. Op. cit. 424-425.

peint par lui-même et dédié à M. Emmanuel Handmann, peintre à Bâle par Chr. de Mechel. Elle porte la mention « gravé à Bâle par A. Romanet en 1765 »¹. Je me hâte d'ajouter qu'on ne saurait tirer de ces deux documents aucune preuve pour infirmer la thèse de M. Gabillot. Tous deux sont postérieurs à la mort du peintre, l'un de trente et un ans, l'autre de trente-deux et il n'y a rien d'étonnant à ce que le prénom de l'artiste fut oublié puisque nous avons vu qu'en 1733, un mois après sa mort, un rédacteur du *Mercur*e ne le connaissait pas et devait se borner à mettre en place du prénom un *N* qui marquait son ignorance sur ce point. M. Gabillot dit du reste à ce sujet : « Il est très possible qu'Alexis se soit fait appeler familièrement Jean, du prénom de son père. Dans la petite bourgeoisie et le peuple, on rencontre fréquemment des exemples d'un tel changement, et Alexis ne voyait à cela nul inconvénient, ne se connaissant pas d'homonyme »². Il y a plus. Dans les deux documents cités plus haut et où il est parlé de *Jean Grimou*, il s'agit évidemment d'*Alexis* : d'une part, les tableaux provenant de la vente Galloys sont en effet des toiles d'*Alexis Grimou* ; d'autre part, dans la gravure reproduisant le portrait de *Jean Grimoux* peint par lui-même, de 1765 le personnage représenté est absolument identique à celui du *Portrait d'Alexis Grimou*, par lui-même qui se trouve dans la Collection de M. Loyer, à Paris³. Ces arguments viennent donc encore renforcer la thèse de M. Gabillot et justifier la vraisemblance de son observation, touchant le fait que Alexis Grimou, se serait fait familièrement appeler *Jear*⁴.

¹ Reproduit dans *Frib. Art.* 1897. I.

² C. Gabillot. *Op. cit.* p. 162.

³ Reproduit dans C. Gabillot. *Op. cit.* p. 159.

⁴ L'observation du R. P. J. J. Berthier que ce serait Jean qui

Une dernière version peut sembler plausible à ceux que les preuves avancées par M. Gabillot n'auraient pas encore entièrement convaincus : ce serait l'existence simultanée de deux peintres portraitistes, l'un suisse, Jean Grimou, l'autre français, Alexis Grimou. Elle peut séduire ceux qui conserveraient un doute en se rapportant à la mention d'un *Jean Grimou* dans le Catalogue de la vente Galloys ; à l'existence d'une gravure d'un portrait de *Jean Grimoux* et à la signature *Grimou* tout court que portent certaines toiles, en opposition avec d'autres qui portent *Alexis Grimou* ou *A. Grimou*. Cette solution n'est malheureusement pas possible et cela pour une raison qui tient moins à l'histoire qu'à l'art. Je laisserai complètement la parole au savant biographe d'Alexis Grimou pour exposer les raisons de cette impossibilité.

« Ou bien, dit-il, tous les portraits signés Grimou sont de la main d'Alexis, ou bien il faut admettre que deux peintres portant le même nom, ont usé des mêmes procédés, ont eu le même coloris, la même fantaisie dans le genre du portrait, à tel point que les œuvres de l'un peuvent se confondre avec celles de l'autre. Cette dernière hypothèse est évidemment inadmissible : d'une part, le fait aurait frappé les contemporains, qui nous ont, au contraire, toujours parlé d'un seul Grimou, et d'autre part, avec un talent égal à celui de son homonyme, on ne voit pas quelle raison aurait porté Jean à cacher son nom » ¹.

On peut donc considérer que la thèse qui faisait du

se serait fait appeler Alexis se heurterait à deux objections. La première qu'il n'y aurait pas eu de raison à cela tandis qu'Alexis avait son père qui s'appelait Jean ; la seconde, qu'il serait curieux qu'il n'ait signé aucune toile de son vrai nom.

¹ C. Gabillot, Op. cit. p. 162.

peintre Grimou, un Jean Grimou, né à Romont doit être définitivement rejetée et qu'il s'agit en réalité d'un peintre *français* nommé Alexis Grimou. Si regrettable que puisse être cette constatation qui enlève à la Suisse et au canton de Fribourg, un artiste de grand talent, nous devons nous réjouir de voir un point d'histoire éclairci par la belle étude de M. Gabillot à laquelle je ne puis que renvoyer ceux qui voudraient être complètement orientés sur l'importance et la valeur de l'œuvre de Grimou¹.

PIERRE DE ZURICH.

¹ Le Musée cantonal de Fribourg possède deux toiles attribuées à Grimou : l'une, un *Portrait de jeune homme* (N° 102 du catalogue de 1887), que certains pensent être un portrait de l'artiste, et un *Portrait de femme*, mentionné dans les *Nouv. Etr. Frib.* 1877 et dans le *Frib. Artist.* 1897, I. — Le Musée gruyérien, à Bulle, possède un *Portrait* de l'artiste peint par lui-même et signé « A. Grimou 1724 ». Il provient de la collection de Victor Tissot et a été décrit par M. Henri Flamans et reproduit dans les *Nouv. Etr. Frib.* 1912, p. 35. — Diverses œuvres de Grimou ont été reproduites dans le *Frib. Artist.* 1897, I; 1904, XVII et XVIII; 1910, XVI, et dans les *Nouv. Etr. Frib.* 1912, p. 35, 39 et 51. — Un tirage à part de l'étude de M. C. Gabillot dans la *Gazette des Beaux-Arts* 1911 contient une liste détaillée de toutes les nombreuses toiles connues de Grimou. J'y renvoie ceux que l'œuvre de cet artiste intéresserait particulièrement.

Ce que Dieu fait est bien fait

C'était à l'époque des vendanges. Après une journée bien remplie, on avait laissé comme d'habitude, au dehors, tous les baquets et récipients qui avaient servi dans la journée. Pendant la nuit, une forte pluie était survenue et le lendemain le chef d'escouade s'apprêtait à faire vider les baquets de l'eau de pluie qu'ils avaient reçue la nuit. — Laissez seulement, dit le maître de la vigne, lequel était un homme pieux, laissez, ce que Dieu fait est bien fait.



NÉCROLOGIES

Le 31 octobre dernier (1918) succombait à Estavayer, aux atteintes de l'inexorable grippe, après quelques jours seulement de maladie, M. Léon Wuilleret, fils du regretté Alexandre Wuilleret, juge cantonal. Après avoir terminé au collège St-Michel sa formation littéraire, il fit son droit à l'Université de Fribourg, où il obtint sa licence, il fit ensuite deux semestres à l'université de Munich d'où il revint pour faire un stage de deux ans



en l'étude de feu M. le notaire Edouard Blanc. Il fut ensuite cantonné comme notaire successivement dans les districts de la Veveyse et de la Glâne. En 1910, il fut nommé greffier du tribunal de la Broye à Estavayer en remplacement de M. Louis Meyer. Il s'établit donc définitivement à Estavayer où il ouvrit son étude de

notaire. Le *Journal d'Estavayer*, qui consacre à notre ami quelques lignes émues, termine ainsi un article nécrologique des plus sympathiques :

« M. Wuilleret faisait partie du Conseil général. Il s'intéressait à toutes nos sociétés locales et ne leur ménageait pas son généreux appui. Vice-président de la société de développement, il parlait avec chaleur de tous les projets dont l'exécution lui tenait à cœur. A l'âge de

40 ans, la mort vient faucher une existence bien courte, mais déjà bien remplie.

« Comme greffier et comme notaire, il a rendu spécialement des services signalés. Le souvenir de M. Wuilleret vivra dans le district de la Broye. »

M. Victor Genoud. — Vers le 12 novembre 1918, notre chef-lieu de la Veveysse payait un nouveau tribut à l'impitoyable faucheuse, en la personne de M. Victor Genoud, notaire et lieutenant de préfet, à Châtel-St-Denis. Fils de M. Célestin Genoud, ancien juge au tribunal de la Veveysse, le défunt appartenait à l'une des familles les plus considérées de la localité. Après avoir terminé ses classes littéraires à notre gymnase cantonal, il suivit les cours de droit à notre université, passa ses examens et obtint son diplôme de notaire. Il débuta dans la carrière par les modestes fonctions de secrétaire à la préfecture de la Veveysse. Il ouvrit ensuite une étude de notaire qui ne tarda pas à acquérir une nombreuse clientèle due pour une grande part à la confiance que son titulaire ne tarda pas à acquérir dans tous les milieux. C'était, en effet, dit un de ses biographes, dans une feuille de la localité, un homme cultivé, au caractère aimable et à l'esprit pondéré, doué d'un jugement sain et d'une droiture irréprochable. Il fut élu député au Grand Conseil et fit partie de la députation veveysane jusqu'aux dernières élections. Il fit partie du conseil communal de Châtel et pendant plusieurs années il fonctionna comme syndic.



M. François Daniëls. — Le 16 novembre 1918, notre université a perdu en la personne de M. le professeur D^r François Daniëls un ses plus anciens membres et notre ville un de ses amis les plus dévoués.

M. Daniëls, originaire de Nimègue en Hollande, y est né le 14 novembre 1860. Il fit dans son pays ses études scientifiques, au collège de Rolduc d'abord, puis aux universités d'Utrecht et d'Amsterdam. Il avait couronné ses études en 1885 en obtenant le bonnet de docteur. Cinq ans plus tard, il obtint le titre d'agrégé de l'université d'Amsterdam à la suite d'une dissertation sur les sciences mathématiques, intitulée : « Des congruences linéaires ¹. » La chaire de mathématiques et de physique au lycée de Roldec lui avait été offerte avant même qu'il eut fini ses études ; il l'occupait d'abord pendant un premier laps de temps de quatre ans, de 1881 à 1884, puis la reprit après son doctorat, pour la garder encore onze ans, de 1885 à 1896.

Lors de la fondation de l'université de Fribourg, M. le D^r Daniëls figura l'un des premiers parmi le personnel enseignant de la jeune école. En octobre 1896, il prenait possession de la chaire de mathématiques, et, dès cette date jusqu'à sa mort, il s'est consacré à son enseignement avec un zèle soutenu et avec un succès dont témoignent les nombreux élèves qu'il a formés et qui enseignent aujourd'hui avec distinction dans différents collèges de la Suisse et même à notre université.

Outre son enseignement, M. Daniëls a publié d'importants travaux se rapportant aux sciences mathématiques, entr'autres dans les *Archives de la société scientifique de Bruxelles*, dans le recueil intitulé : *Archiv für Mathematik*

¹ *Liberté* du 18 novembre 1918.

und Physik, dans les *Collectanea friburgensia*. Il a fait paraître en hollandais un manuel d'électricité et de magnétisme qui a eu une seconde édition en 1900.

Ce qui, en dehors de son enseignement, a contribué pour une bonne part à la popularité du regretté professeur, c'est l'esprit pratique et le dévouement dont il a fait preuve dans l'administration intérieure de l'université. Un collègue, dans le journal déjà cité, nous en donne un court aperçu :

« Comme membre de la commission des finances, il veillait sur la gestion du budget spécial de l'université. Il fut appelé à plusieurs reprises à faire partie de commissions instituées par le sénat académique ou par l'assemblée plénière. Citons la part prépondérante qu'il a eue dans les travaux préparatoires en vue de la fondation d'une caisse de retraite des professeurs ; ce projet, qui fut discuté par l'assemblée plénière au cours du dernier semestre d'été, fut un des objets qui l'occupèrent jusque dans les derniers jours de sa vie ; déjà malade, il y voua encore ses soins et ses démarches. M. Daniëls, qui était éminemment qualifié pour donner avis et conseil dans ces questions d'assurance et de retraite, qui relèvent de la science mathématique, avait déjà prêté ses lumières pour l'élaboration du nouveau règlement de la caisse de retraite des instituteurs fribourgeois. Il avait consacré à cette importante affaire les peines les plus minutieuses, animé par le vif désir de résoudre le problème d'une façon avantageuse pour le corps enseignant.

« M. le professeur Daniëls avait exercé la dignité de recteur de l'université pendant l'année scolaire 1905-



1906. Son discours d'inauguration, prononcé le 15 novembre 1905, traita de : *La théorie des électrons*. Ce sujet ardu était exposé avec une merveilleuse limpidité. M. Daniëls représentait l'université de Fribourg dans la commission permanente instituée par la conférence des recteurs des universités suisses pour la question des immatriculations.

« L'université ne fut pas seule, comme on vient de le voir, à mettre à contribution le savoir et le dévouement de M. Daniëls. Il était président de la commission du baccalauréat du collège St-Michel ; il avait collaboré très activement à l'organisation du lycée cantonal pour jeunes filles (académie Ste-Croix) et il était membre du comité directeur de cet établissement. M. Daniëls faisait également partie de la direction du conservatoire de musique, car le génie des mathématiques s'alliait en lui à un goût très vif pour la musique, qu'il cultivait avec un véritable talent. »

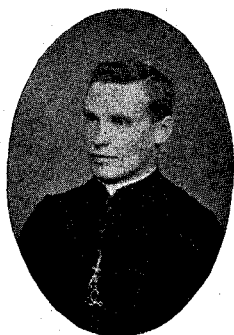
C'est à l'âge de 58 ans seulement qu'il a été enlevé, regretté de tous, laissant le souvenir d'un homme foncièrement bon, dévoué, sincèrement attaché à notre pays.

M. l'abbé Bochud, curé de Torny-le-Grand. —

C'est à l'âge de 53 ans qu'est décédé, le 29 novembre 1918, M. l'abbé Michel Bochud, curé titulaire de la paroisse de Torny-le-Grand.

M. Bochud était originaire de Bossonnens dans le district de la Veveyse, où il naquit en 1865. Il fit ses études littéraires au collège d'Evian, ses études théologiques au séminaire de Fribourg et fut ordonné prêtre le 25 juillet 1891. C'est comme vicaire à Promasens qu'il commença sa carrière ecclésiastique, puis à Estavayer-le-Lac. En 1893, il fut nommé curé à Villarimboud ;

en 1896, chapelain à Corserey ; en 1900, curé de Botterens ; en 1911, auxiliaire de M. le curé de Broc ; en



1912, curé de Rolle dans le canton de Vaud en, enfin en 1917, curé de Torny. Malheureusement, son état de santé, il souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur, ne lui permit pas d'accomplir tout le bien que son zèle ambitionnait. Pour combattre la maladie régnante, il avait établi dans sa paroisse un lazaret auquel il se voua plus particulièrement. et il fut atteint lui-

même par l'épidémie. Il paraissait s'en être remis tant bien que mal, mais des complications survinrent qui l'emportèrent après une dizaine de jours de souffrances, victime de son zèle et de son dévouement, vivement regretté par ses paroissiens qui avaient pu apprécier ses qualités de d'esprit et de cœur.

M. le Dr Focherini. — Notre université a fait, le 16 janvier dernier, une grande perte en la personne de M. le Dr Attilio Focherini, de Celentino (Tyrol), privat docent et chargé de cours pour le droit international et droit public à la Faculté de droit, décédé à Lausanne à l'âge de 38 ans.

Attilio Focherini était né le 19 avril 1887, dans le Trentin qui était avant la guerre province du Tyrol. Sa famille vint peu après s'établir à Modène en Italie. C'est là qu'il fit toutes ses classes primaires et secondaires, couronnées par le baccalauréat. En 1903, il se fit immatriculer à l'université de Fribourg. En 1906, il conquist le grade de docteur en droit avec une thèse sur

la condition juridique des belligérants dans les territoires occupés. Il continua ses études à Graz, à Vienne, à Munich, où il se familiarisa avec la langue allemande. Il poursuivit ses études à Paris, à Florence où il fit un séjour prolongé. Il faisait paraître entre temps de nombreuses publications qui attirèrent sur lui l'attention du monde savant.

En 1912, l'université de Fribourg l'agréa comme privat docent de droit international public et, en 1913, elle étendit cette agrégation au droit international privé. Son enseignement solide et attrayant lui valut d'emblée parmi ses élèves une popularité croissante.

C'est ensuite de la démission de M. le professeur Pedrazzini et de la place vacante laissée par ce départ à notre Faculté de droit que, sur la demande de la dite Faculté, fut appelé M. Focherini. Courte fut sa carrière professorale, mais assez longue pour faire apprécier à leur vraie valeur les mérites du jeune maître dont l'avenir s'annonçait plein de promesses. Les malheurs de sa patrie auront assombri ses derniers instants tout en avivant les sympathies dont ses collègues et ses élèves l'entouraient.

M. le D^r Paul Repond. — Vers la fin de février dernier, le corps médical fribourgeois perdait un de ses membres les plus méritants, dans la personne du D^r Paul Repond, médecin aliéniste distingué, dont l'activité s'est exercée en partie dans le canton, en partie au dehors, mais dont la carrière s'est terminée dans notre ville où il avait pris sa retraite.

Ne le 8 janvier 1856, le D^r Repond fit ses études en partie à Fribourg, au collège St-Michel, en partie à Schwyz. Il suivit, à l'université de Berne, les cours de

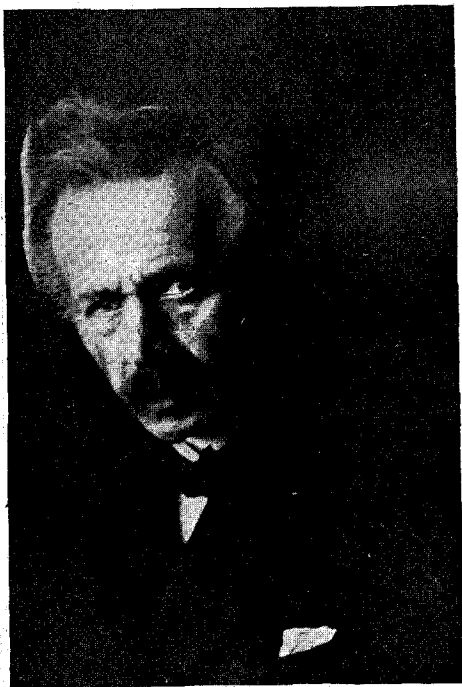
médecine où il fut le condisciple et l'ami du Dr Roux. Vers la fin de ses études médicales, le professeur Demme, chef de la clinique infantile, se l'adjoignit comme assistant, puis, après avoir subi brillamment ses examens professionnels et obtenu le grade de docteur, il se voua spécialement à la psychiatrie, étude des maladies mentales. Il débuta dans cette délicate spécialité par un stage d'une année comme médecin assistant à l'asile d'aliénés de Königsfeld en Argovie.

En 1884, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg le nomma directeur de l'hospice d'aliénés de Marsens, à la tête duquel il resta pendant plus de treize ans, s'occupant sans cesse d'y introduire toutes les améliorations possibles. Il fit construire de nouveaux pavillons. Il fut entr'autres un des promoteurs de la maison de santé d'Humilimont, qui est aujourd'hui très appréciée par une clientèle grandissante venue de Suisse et de l'étranger.

En 1897, pour des raisons particulières, il renonça à son poste et vint s'installer à Fribourg pour s'occuper de maladies nerveuses et d'électrothérapie. Dès cette époque, il se fit recevoir de la société suisse d'histoire naturelle, section de Fribourg. Il y fit plusieurs communications, une entr'autres intitulée : « Etude historique et médicale des procès de sorcellerie dans le canton de Fribourg. » Il fut pendant deux ans secrétaire de la société et fut nommé membre de la commission du musée d'histoire naturelle.

En 1897, sollicité par le gouvernement du Valais d'établir pour ce canton un asile d'aliénés, il se décida, au grand regret de ses nombreux amis, à quitter notre ville pour aller s'installer à Monthey, lieu d'origine de M^{me} Repond. Avec la coopération de l'Etat, il y fonda la maison de santé de Malévoz, située au pied de la

célèbre moraine de Monthey. Cet établissement terminé en 1900 répondit si bien à son but que, dès la première année, tous les lits en furent occupés. Les malades y affluèrent même de l'étranger, si bien qu'en 1914 deux nouveaux pavillons étaient en construction. La réputation de la clinique de Malévoz était due, pour une grande



part, aux précieuses qualités médicales de son directeur et fondateur. Le Dr Repond était en effet l'âme de toute sa maison, ne la quittant que très rarement pour assister à une réunion de psychiatres ou de neurologues.

En 1916, se sentant fatigué, il céda son établissement à l'Etat du Valais et revint bientôt s'établir à Fri-

bourg. Son fils, le D^r André Repond, lui succéda à la direction de la maison de Malévoz.

Le D^r Repond avait repris ses habitudes fribourgeoises, il avait en particulier retrouvé la société de médecine et celle des sciences naturelles, où il était aimé et apprécié ; malheureusement, il ne devait pas jouir longtemps du repos mérité qu'il était venu chercher dans sa ville natale : le samedi 22 février, au sortir d'une séance de la société de médecine, il fut, en rentrant chez lui, frappé d'une apoplexie à laquelle il ne survécut que deux jours. Inutile de dire que cette fin soudaine affecta vivement les nombreux amis que l'excellent D^r Repond comptait dans notre ville et en tout premier lieu ses collègues qui l'avaient en particulière estime.

L'activité du D^r Repond ne se bornait pas au traitement de ses malades, dit un de ses confrères dans une notice nécrologique parue au lendemain de sa mort. Ayant reconnu dans l'alcoolisme la cause de nombreux cas d'affections mentales et nerveuses, il s'efforça de lutter contre ce fléau par tous les moyens dont il pouvait disposer : par l'exemple, par la parole et par la plume. Encore quelques jours avant sa mort, il avait pris l'initiative d'une pétition signée par les médecins de Fribourg, pour appuyer le projet de loi sur les auberges, présenté au Grand Conseil.

Nous ne pouvons rapporter ici les résultats de ses travaux scientifiques. Le D^r Repond était constamment au courant de tous les progrès de la psychiatrie, qu'il suivait soit dans les revues spéciales, soit en prenant part aux congrès des médecins aliénistes de Suisse et des pays voisins. Il avait présidé la société médicale de la Suisse romande ; dernièrement encore, il faisait partie

de la société suisse de neurologie. Aussi, tous ses confrères l'avaient-ils en haute estime et c'est avec un profond chagrin que tous ses nombreux amis ont appris sa fin si soudaine. Ils conserveront sa mémoire comme celle d'un homme de bien, qui a usé sa vie au soulagement de l'humanité.

Le Dr Georges Volmar. — Vers la fin février 1919, s'éteignait à l'âge de 90 ans, dans sa bonne ville d'Estavayer, le docteur-médecin Georges Volmar.

Un de ses confrères, le Dr L. Thurler, nous donne, dans le *Journal d'Estavayer*, sur la carrière du défunt, un aperçu qui porte bien la marque de son auteur. Nous citons :

Volmar naquit en 1830 à Berne où il passa son enfance et fit toutes ses études. A l'université il suivit les cours de professeurs alors fameux, Carl Vogt, Valentin, Studer et Demme. Il fit un stage prolongé d'assistant à l'anatomie et fonctionna comme médecin des prisons de la ville fédérale. Dans ces occupations diverses, il acquit des aptitudes spéciales pour la chirurgie et la psychologie.

Appelé en 1857 à Estavayer par le conseil communal, il se dévoua aussitôt à ses nombreux malades et mettant en pratique sa science d'hygiéniste, se fit maître de gymnastique et de natation, pour le plus grand bien de plusieurs générations.

Au militaire, il porta l'épaulette de capitaine d'état-major fédéral. En 1870, lors de l'occupation des frontières, le médecin en chef chercha vainement à se l'attacher comme adjudant.

M. Volmar figure parmi les membres fondateurs de l'hospice de la Broye dont il fut le médecin attitré.

durant de longues années. Le Dr Volmar fut un précurseur. Tandis que certaine école médicale prônait le système des fenêtres et portes closes et de l'emmitoufflement à outrance, lui célébrait déjà les bienfaits du grand air et de l'eau froide. « Des bains d'air et d'eau froide, » allait-il sans cesse répétant, avec un accent âprement tudesque, qui enfonçait ce principe tout nouveau dans l'esprit de ses auditeurs. En 1871, bravant le préjugé populaire, il traita le typhus à l'eau froide et guérit presque tous ses malades.

Fervent de littérature gréco-latine, il se montra excellent humaniste, mais ce furent les hautes mathématiques qui le passionnèrent. Il était né pour être professeur et il mourut simple médecin de campagne. Supérieurement honnête et loyal, désintéressé au suprême degré, le Dr Volmar avait le léger défaut de ses hautes qualités. Il était d'une susceptibilité suraiguë. Mais son cœur était d'une délicatesse exquise. Après avoir soulagé beaucoup de misères, il meurt sans fortune. Quel plus bel éloge peut-on faire d'un médecin ?

Que la terre de ce vieil Estavayer qu'il aima tant, dit en terminant son confrère, lui soit légère et que la reconnaissance du pays aille fleurir sa tombe.

M. Pierre de Gottrau. — En octobre dernier, la traitresse grippe enlevait, à Bâle, M. Pierre de Gottrau, directeur de l'agence Radio, un enfant de Fribourg.

Né en 1888, M. de Gottrau fit ses études au collège et à l'université de sa ville natale et les poursuivit dans les universités de Munich et de Karlsruhe. Il suivit également des cours au polytechnicum de Zurich. En 1913, il partit pour l'Algérie afin de s'initier dans cer-

taines questions commerciales. Rentré à Fribourg, il continua ses études de droit et obtint sa licence.

La mobilisation de 1914 l'arracha à ses occupations.



Il servit comme lieutenant dans le bataillon 14, puis dans le groupe 2 de mitrailleurs attelés. En 1915, il fut incorporé comme premier lieutenant dans la justice militaire. Le collège électoral du canton de Fribourg l'avait nommé greffier du tribunal de la Sarine.

En 1918, le poste de directeur de l'agence Radio, à Bâle, lui fut offert.

Il était à peine installé dans ses nouvelles fonctions que la grippe l'atteignit et le terrassa en pleine jeunesse. Sa mort survenue le 19 octobre fut celle d'un chrétien.

La foule qui se pressait dans la collégiale de Saint-Nicolas, lors de la cérémonie funèbre, prouvait combien était aimé cet homme loyal et généreux qui ne laisse que des regrets.

X.

M. l'abbé Joseph Joye. — Mardi 4 mars dernier avaient lieu à Bâle, au milieu d'un concours exceptionnel de participants les funérailles de M. l'abbé Joye, notre compatriote, qui pendant plus de 25 ans a dirigé la paroisse catholique de Ste-Marie à Bâle avec un succès hautement apprécié.

L'abbé Joye, originaire de Romont, était le frère de feu Charles Joye, dont les *Etrennes* de 1917 publiaient la biographie. Il était très connu à Fribourg et hautement honoré par le clergé fribourgeois et par les communautés religieuses. Il quittait de bonne heure la ville de Romont pour faire son collège à Fribourg et ses études philosophiques et théologiques en Allemagne. Au début de la

guerre de 1870, entre la France et l'Allemagne, il s'engagea au service de la Croix rouge allemande et fit une partie de la campagne en qualité d'infirmier.

Après la conclusion de la paix, il se rendit, pour compléter ses connaissances théologiques, en Angleterre. Il fut entre temps placé dans le grand collège catholique de Liverpool. Il fit également du ministère pastoral au sein de la population catholique de la grande ville. C'est là qu'il se forma en partie et qu'il acquit cette largeur de vue, cet esprit pratique, ce zèle apostolique qui devait rendre si fructueuse sa carrière sacerdotale. Rentré au pays il ne fit qu'un court séjour à Fribourg et à Berne.

C'est le 2 février 1886, le jour de la Chandeleur qu'il fut attaché en qualité de vicaire à la paroisse de Ste-Marie à Bâle, où pendant plus de trente ans il fut la cheville ouvrière de toutes les œuvres qui prospèrent dans ce milieu :

Voici du reste ce qu'en dit un journal de Bâle, le *Basler Volksblatt* : Infatigablement, on pourrait dire passionnément actif dans tout ce qu'il entreprenait, il ne tarda pas à jouir de l'affection et de la sympathie générales. Ce n'est pas trop dire qu'il fut et qu'il resta l'ecclésiastique le plus populaire de notre communauté catholique. Ses connaissances solides dans les domaines les plus variés du savoir humain, son éloquence solide, sa claire méthode d'enseignement, sa manière d'être affable et cordiale, son bon cœur lesquels paraissaient faire contraste avec son extérieur imposant, sa droiture et la loyauté de son caractère, il avait tout pour se conquérir la sympathie et l'affection. Et même chez les tenants d'autres confessions il était bien vu.

Raconterons-nous tout ce qu'il a fait à Bâle et ailleurs? ceci nous mènerait trop loin et nous serions forcément incomplet. Ce que nous voulons avant tout relever

c'est ce qu'il a fait pour la jeunesse. Il fut président du Marienverein, de l'association des domestiques, de la Mercuria, de la Congrégation des hommes. Restait une lacune à combler. Les jeunes gens du Grand Bâle n'avaient pas de lien entr'eux ; il était urgent de ne pas les laisser accaparés par des milieux hostiles. L'abbé Joye eut l'idée de fonder une société par actions ; il acheta un terrain au Byfangneg, y construisit une maison avec une grande salle de réunions et créa le Jünlingsheim. Celui-ci se développa rapidement et son organisation exemplaire attira l'attention de cercles plus étendus, même de pays voisins. Souvent des délégués de villes de l'Allemagne du sud venaient pour s'enquérir des détails de cette œuvre dans l'idée d'établir chez eux quelque chose de semblable.

Et en outre notre abbé Joye devait répondre à de nombreux appels, entreprendre des voyages dans maintes grandes villes d'Allemagne pour y enseigner la manière d'organiser et d'y assister les jeunes gens. Malheureusement la guerre est venue brusquement interrompre ses travaux et l'abbé Joye dut revenir définitivement dans sa chère cité de Bâle. Mais sa santé avait souffert ensuite des fatigues qu'il s'était imposées. Une affection de cœur, déjà ancienne, se fit de nouveau sentir et empira au point de le convaincre que le moment était arrivé où le repos s'imposait et il vit venir la mort avec la parfaite résignation du serviteur fidèle dont la vie fut consacrée tout entière au service du Maître.

On le voyait aussi souvent en Suisse romande. L'an dernier encore, il a prêché à Fribourg et à Lausanne, en faveur des Missions africaines et de l'Oeuvre de Saint-Pierre Claver. Il parcouru aussi une bonne partie de la Singine pour gagner des sympathies à la cause des missions étrangères. Ce fut sa dernière visite au pays natal.

M. le curé Cyprien Magnin. — C'est le 30 mars 1919 qu'est décédé à Rossens M. l'abbé Magnin, curé de dite paroisse. Il a payé, ainsi que bon nombre de ses confrères du diocèse, son tribut à la sournoise grippe qui sévit cruellement un peu partout. Il avait été fortement atteint de l'épidémie dans l'été de 1918 et paraissait s'être à peu près remis, lorsque une indisposition de quatre jours, qui paraissait peu grave, suffit à provoquer de façon inattendue le fatal dénouement.

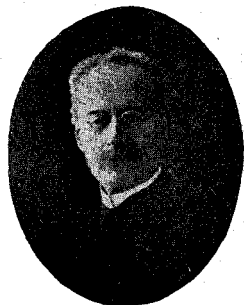
L'abbé Magnin, originaire de la paroisse d'Autigny, est né à Cottens en 1870. Il fit ses études classiques au collège et au séminaire de Fribourg. Ordonné prêtre en 1896, il fut nommé chapelain et auxiliaire de M. le doyen Michaud à St-Aubin et, en 1899, il fut appelé à la tête de la paroisse de Rossens qu'il administra jusqu'à sa mort, soit pendant près de vingt ans. Là il s'est acquis la confiance et l'affection de tous ses paroissiens, jeunes et vieux, par son zèle, son dévouement, sa charité et son affabilité à l'égard de tous. Par dispositions de dernière volonté, il laissa à des œuvres de bienfaisance de larges libéralités.

Son souvenir demeurera longtemps en bénédiction dans la paroisse de Rossens.

M. Antoine Collaud. — Le 6 avril 1919, dans une villa solitaire d'un des faubourgs de l'ancienne ville forte de Papa, en Hongrie, est décédé Antoine Collaud, de Saint-Aubin, professeur de langue française.

Antoine Collaud, par sa culture intellectuelle élevée, son exquise urbanité, la franchise de ses principes chrétiens et la bienveillance qu'il savait apporter dans ses relations, fut un de ces fribourgeois qui ont fait honneur, en pays étranger, à leur canton et à la patrie

suisse. Il naquit à Saint-Aubin le 3 octobre 1840. Après quelques années de bonnes études primaires et littéraires, il remplit les fonctions de professeur et de surveillant à l'école normale d'Hauterive pendant les années 1868 et 1869. Mais, comme beaucoup d'autres à cette époque, Antoine Collaud estimait que l'horizon ne s'ouvrait pas très vaste dans son canton pour ceux qui embrassaient la carrière professorale. Il résolut de chercher à l'étranger une position sociale. Il se rendit d'abord à Paris pour y perfectionner ses études de langue. Une année ne s'était pas écoulée que la guerre franco-allemande l'obligea à rentrer dans son pays.



Au printemps de l'année 1871, Antoine Collaud est à Budapest et y enseigne la langue française. La clarté et la précision de son enseignement attirèrent l'attention de quelques magistrats que le firent nommer professeur à l'académie royale de la ville. Mais, au bout de quelques années, le jeune professeur préféra se vouer aux leçons particulières auxquelles il consacra toute sa carrière.

Bon fribourgeois et bon suisse, M. Collaud n'oubliait point son pays ni ses amis. Le but de ses voyages était toujours son village natal dont le patois, quelque peu spécial, l'intéressait vivement. Les journaux du canton ont reçu maintes fois des correspondances d'un style clair et sobre.

La guerre et ses fatalités ont empêché M. Collaud de réaliser l'espoir qu'il avait manifesté souvent de terminer sa carrière au pays de son enfance. F. B.

P. Léon Michel, O. P. — Le Rév. Père Michel, doyen de la faculté de théologie de notre université, mort le 29 avril 1919, porte déjà à trois le chiffre des pertes subies depuis une année par notre corps professoral.

Nous empruntons à une notice nécrologique fournie par un confrère au journal la *Liberté* les renseignements qui vont suivre.

Léon Michel était né le 24 octobre 1857 à Steina-manger en Hongrie. Son père était d'origine franconienne, sa mère hongroise. Pour le caractère et le tempérament, il tenait de cette double lignée. D'une intelligence très éveillée, tranquille, prudent et légèrement malicieux, il autorisait les meilleures espérances. Après des études distinguées dans sa ville natale, il entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs, où il fit profession le 5 octobre 1874 et il fut ordonné prêtre le 18 juillet 1880. Il enseigna la philosophie à Gratz et compta parmi les meilleurs professeurs du couvent d'études générales de la province d'Autriche. Il s'y fit connaître aussi comme prédicateur populaire et surtout apprécier par ses conférences aux milieux cultivés. Lorsque le jeune Père Kennedy, actuellement professeur de philosophie à l'université de Washington, quitta la nôtre en 1891, le P. Michel fut appelé à lui succéder dans l'enseignement de la philosophie. Il a occupé ce poste plus de 26 ans. Elu deux fois doyen de la faculté de philosophie, recteur de l'université en 1912-13, il s'est acquitté de ces fonctions comme il convenait et, en plus d'une question difficile, ce fut un conseiller prudent et entièrement sûr des autorités. Connaissant à fond toute l'organisation universitaire, avec ses lois et ses règlements, entièrement dévoué à ses amis, il savait aussi, avec prudence, calme et circonspection, faire droit à d'autres opinions. En

plus d'un cas pendant la guerre, quoiqu'il tint à l'un des deux camps, il fut un élément de conciliation entre des directions et des efforts opposés. Mais ce qui domine tout, c'est le grand intérêt qu'il a toujours eu et manifesté partout pour l'*Alma Mater* ; c'est là ce qui assure au regretté défunt la durable reconnaissance de ses collègues et de ses disciples.

G. M. M.

M. Ernest Grangier. — Le samedi 24 mai dernier, est décédé dans la Gruyère, à Grandvillard où il était en villégiature, M. Ernest Grangier, secrétaire de préfecture d'Estavayer. Avec Ernest Grangier disparaît le dernier représentant d'une de nos plus anciennes familles staviacoises. Elle avait acquis la bourgeoisie d'Estavayer au XVII^{me} siècle (24 mai 1641). Parmi les membres marquants que la famille a fournis aux fonctions publiques, nous pouvons citer Jean-Jacques, châtelain de Seiry, conseiller, puis gouverneur d'Estavayer, 1633 ; Louis, curé de Nuvilly, d'Aumont, Montbrelloz, doyen du décanat d'Estavayer, † 1694 ; François-Antoine, S. J., recteur du collège de Strasbourg, 1720 ; Jacques-Joseph, 1682-1759, banneret, conseiller, puis gouverneur d'Estavayer ; Jacques-Philippe, 1743-1817, chanoine d'Estavayer, auteur des *Annales d'Estavayer*, d'une généalogie de sa famille, ainsi que d'une histoire des sires d'Estavayer ; Dominique, 1790-1857, capitaine de carabiniers, syndic d'Estavayer, député au Grand Conseil ; Louis, 1817-1891, professeur au collège St-Michel, fondateur des *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises*, auteur de divers ouvrages littéraires et historiques ; Jules, 1827-1888, capitaine d'infanterie, député au Grand Conseil, préfet de la Glâne, puis de la Gruyère.

Ernest Grangier était le fils de Jules Grangier,

préfet de Romont, et c'est en cette ville qu'il naquit. Après de bonnes études primaires et secondaires, il entra au service des chemins de fer fédéraux et, il y a une quinzaine d'années, il fut appelé au poste devenu vacant de secrétaire de préfecture à Estavayer. Durant deux périodes, Ernest Grangier fit partie du conseil communal d'Estavayer et il fut jusqu'à sa mort membre du conseil général de la dite commune ; membre fondateur de la société de développement, il se consacrait avec un entier dévouement à la chose publique et aux œuvres de charité. On le trouvait à la tête de toutes les manifestations publiques, religieuses, patriotiques, artistiques de la cité ; aussi sa mort inattendue impressionna-t-elle vivement la population d'Estavayer et les amis du dehors.



M. Ernest Weck, syndic de Fribourg. — Dans la nuit du samedi au dimanche 5-6 juillet dernier est décédé, dans sa 58^{me} année seulement, M. Ernest de Weck, syndic de Fribourg, emporté par un mal contre lequel il luttait depuis quelques semaines et qui amena le dénouement final de façon inattendue. Une bronchite opiniâtre trop longtemps négligée avait fini par déterminer une pleurésie purulente contre laquelle les secours de l'art médical demeurèrent impuissants.

Et, trois ans auparavant, la mort tragique d'un fils, victime d'un accident d'aviation relaté dans les *Etrennes* de 1917, avait eu sur lui une douloureuse répercussion. M. Ernest Weck était le sixième enfant de feu Louis Weck-Reynold dont la mémoire est encore intacte dans

la présente génération, qui n'a pas oublié les services rendus au canton dans une période difficile. Il avait fait ses études à Fribourg, à Saint-Maurice en Valais et à Feldkirch. Celles-ci terminées, il se voua aux affaires financières et entra dans le consortium Weck-Æby.

Il entra assez tard dans les affaires publiques, dans lesquelles il débuta comme membre du conseil communal de Fribourg, ensuite de son élection survenue en 1899. Depuis cette époque, il fut constamment réélu et, en 1903, il occupa le siège de syndic de la ville de Fribourg, succédant à M. Bourgknecht. En 1910, il fut



élu comme député au Grand Conseil du canton de Fribourg en remplacement de M. Antonin Weissenbach, démissionnaire et, en 1913, il fut appelé à la deuxième vice-présidence de notre corps législatif; en 1914, à la première vice-présidence et, en 1916, il était président.

En 1914, il avait été en compétition avec M. Chuard pour le remplacement de M. Cardinaux au Conseil d'Etat. Chacun se rappelle encore cette fameuse séance dans laquelle les deux candidats avaient eu un nombre de voix égal. Au second tour, M. Chuard fut élu. Dans cette même séance, il y avait à repourvoir à un siège de député aux Etats à Berne et c'est Ernest Weck qui recueillit la presque totalité des suffrages.

Le récit d'une existence vouée aux affaires publiques semble tenir en quelques dates, a-t-on dit, avec raison, mais ces dates ne sont qu'un cadre que remplit la suite innombrable d'actions, de démarches, de peines, d'études souvent obscures dont est tressée la vie de ceux qui ont

la charge des intérêts généraux; telle a bien été la carrière de notre défunt syndic; certes, les difficultés ne lui ont pas manqué au travers de toutes les questions épineuses à résoudre ou à ajourner dans notre laborieux ménage communal. M. Ernest Weck s'y est employé du mieux qu'il a pu et c'est une grande perte que fait la ville dans les circonstances où nous sommes, en face des charges qui vont s'abattre sur le contribuable fribourgeois. Financier habile et prudent, il eut certainement réussi à tirer la capitale de ses embarras financiers, si la maladie n'avait trop tôt brisé le ressort de sa belle activité.

M. le doyen Castella. — Le 6 juillet 1919 est décédé à Praroman M. Léon Castella, ancien curé de cette paroisse depuis l'année 1877 à 1912 et doyen du décanat de St-Maire à partir de l'année 1896.

C'est une longue vie sacerdotale copieusement et fructueusement remplie qui s'éteint en la personne de M. l'abbé Castella après 32 ans passés dans sa fidèle paroisse de Praroman. M. Léon Castella, originaire d'Albeuve, est né à Châtel-St-Denis. Il fit ses classes littéraires au collège de Fribourg, dans les premières années de la réorganisation de cet établissement d'instruction, au sortir des années agitées du régime de 1848. Il fut ordonné prêtre par Mgr Marilley en 1873 et commença la même année sa carrière sacerdotale à Neuchâtel comme vicaire, ses supérieurs ecclésiastiques l'ayant jugé apte à remplir un poste qui exigeait des qualités de prudence, de mesure



et de sang-froid, vu les temps troublés qui ont marqué cette époque par l'apparition du schisme vieux-catholique. L'évènement a ratifié ce choix. Le jeune prêtre se montra à la hauteur des circonstances et fut un auxiliaire précieux pour le curé de la paroisse.

Il passa quatre ans à Neuchâtel, après lesquels il fut appelé à desservir la paroisse de Praroman qu'il ne devait plus quitter. Pendant ces trente années il se dépensa sans compter pour le bien spirituel de ses paroissiens ; il sut gagner leur confiance et se les attacher par les liens de la plus solide affection.

En 1899 il avait été appelé à suppléer, dans ses fonctions de doyen, M. Frossard, de Treyvaux, empêché par son grand âge de s'en acquitter, et à la mort de ce dernier il devint doyen du décanat de St-Maire et il remplit la charge jusqu'en 1912, où il prit sa retraite comme curé de Praroman et il demeura comme chapelain, son état de santé et l'âge ne lui permettant plus un travail plus astreignant.

En 1919 au mois de juillet dernier, comme nous l'avons dit, il est mort entouré de l'affection de ses chers paroissiens au milieu desquels il avait voulu demeurer jusqu'au dernier moment.

M. Vincent Gottofrey, juge fédéral. — Après une longue maladie est décédé à Lausanne, le 22 juillet dernier, le juge fédéral M. Gottofrey. Bien qu'originaire d'Echallens, dans le canton de Vaud, la nouvelle de sa mort a frappé surtout ceux dans notre ville, et ils sont nombreux, qui connaissaient l'homme éminent et distingué qu'était le juge Vincent Gottofrey. Bourgeois d'Echallens et d'Estavayer-le-Lac, il appartenait à l'une des plus anciennes familles catholiques du district d'Echal-

lens. Il était fils du docteur Casimir Gottofrey, qui pratiqua l'art médical de 1852 à 1876 et fut l'un des médecins les plus populaires qu'ait connus le Gros de Vaud.

Né en 1862 à Estavayer-le-Lac, il a fait toute sa carrière à Fribourg, à commencer par le collège St-Michel dont il suivit toutes les classes jusqu'aux épreuves du baccalauréat, il suivit ensuite les cours de droit de notre université qu'il compléta à Paris, puis à Berlin pendant six semestres. En 1887, il rentra à Fribourg où il ne tarda pas à être appelé à faire partie du corps enseignant de notre université, comme professeur de droit romain, d'encyclopédie du droit et droit de change. Son enseignement ne tarda pas à être apprécié par les élèves de plus en plus nombreux qui assistaient à ses cours.



Nommé en 1888 juge cantonal, il fut appelé à réitérées fois à la présidence de notre haute autorité judiciaire. Il fut appelé aussi à représenter le district de la Broye

au Grand Conseil et, en 1898, il fut nommé au Conseil national.

Il joua à Berne un rôle important dans la commission pour le code civil suisse. M. Max Huber eut en Vincent Gottofrey un collaborateur précieux ; il fut, avec M. Virgile Rossel, le rapporteur français de cette importante commission. Ce travail l'avait tout naturellement porté à l'attention de ses concitoyens lorsqu'il s'agit de remplacer, au Tribunal fédéral, le Dr Attenhoffer, juge fédéral, décédé.

Sa situation comme juriste, comme professeur et comme magistrat, à Fribourg, était telle et l'estime dont

son l'entourait était si grande qu'il hésita beaucoup avant d'accepter cette charge. Son départ de Fribourg donna lieu à une grande manifestation de sympathie et de regrets à laquelle participèrent la Musique de Landwehr, les étudiants de notre université, les autorités fribourgeoises, etc.

Dans la carrière militaire il débuta par une école de recrues d'artillerie à Thoun, son arme favorite. L'année suivante il était lieutenant. Il entra plus tard à l'état-major général comme capitaine. Il sortit de l'état-major général avec le grade de major, passa dans l'infanterie et fut affecté au commandement du bataillon 14 qu'il conserva jusqu'à la retraite du service actif. Il entra en landwehr avec le grade de lieutenant-colonel dès 1902. Il fut au nombre des officiers chargés par le Conseil fédéral d'accompagner Guillaume II, lorsqu'il traversa la Suisse et fut reçu à Lucerne par le président de la Confédération qui était alors M. Schenk. Nous avons entendu de sa bouche quelques épisodes intéressants de ces journées historiques. M. Gottofrey était un causeur captivant, d'une courtoisie, d'une amabilité exquises, possédant le talent de se mettre à la portée de son interlocuteur. Tous ceux qui l'ont connu conserveront son souvenir. Un journal de notre ville disait très justement : La mort de M. Gottofrey est douloureusement ressentie dans la Suisse entière et tout spécialement dans notre canton, car c'était un homme de marque et de grande valeur.

L. F.

M. l'abbé Etienne Magnin, curé doyen d'Echarlens. — Le 29 juillet dernier, à l'âge de 78 ans, est décédé à Echarlens, M. le curé Magnin, depuis 50 ans curé de dite paroisse. Cette carrière pastorale d'un

de mi siècle passée au même endroit témoigne plus que toute autre chose en faveur du digne prêtre qui l'a parcourue.

M. Etienne Magnin était originaire d'Hauteville. Il fit ses études classiques au collège St-Michel à Fribourg. Ordonné prêtre le 25 juillet 1868 il fut appelé comme vicaire à Farvagny où il ne resta que très peu de temps, puis à Neuchâtel et en 1869 déjà il était nommé par Mgr Marilley curé d'Echarlens qu'il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort.

En 1903, lors du décès de M. le doyen Thorimbert, ancien curé de Vulruz, l'évêque du diocèse investit M. le curé d'Echarlens de la charge de doyen du décanat de la Part-Dieu. Le vénéré défunt voulut se soustraire à cet honneur, mais il finit par s'incliner devant la volonté de son supérieur et le désir de ses confrères.



Sous un extérieur et des manières modestes il cachait un cœur dévoué et beaucoup de sens et de finesse, sa prédication était simple et substantielle. En dehors de ses fonctions sacerdotales qu'il exerçait au plus près de sa conscience il consacrait ses loisirs à l'apiculture dans laquelle il s'était rendu expert et il a de chef rendu de bons services à son voisinage et à la contrée.

Le souvenir de M. le doyen Magnin restera gravé dans la mémoire et le cœur des paroissiens d'Echarlens.

M. Othmar Moser. — Dimanche 14 septembre dernier, tout Fribourg a rendu les derniers honneurs à un excellent citoyen : M. Moser, directeur de l'école

professionnelle des garçons et inspecteur scolaire des écoles allemandes.

Grand amateur de courses à pied et à bicyclette, M. Moser revenait deux jours auparavant d'une randonnée dans la Gruyère, lorsque sur la route de La-Roche à Fribourg, au lieu dit en Pratzey, il entra en collision avec le rouleau compresseur qui fonctionnait en cet endroit. La route étant détrempeée, son vélo dérappa et il fut projeté à terre au moment où le rouleau compresseur faisant machine en arrière, lui écrasa une partie du corps. Transporté à la clinique dans un auto-camion, il mourut en pleine connaissance vers les 9 heures du soir, après avoir reçu les derniers sacrements.



M. Moser jouissait auprès de la population de Fribourg de beaucoup de sympathie et d'estime. D'origine st-galloise, il habitait notre ville depuis 1883 et dès le commencement il s'était indentifié à notre vie par sa participation à nos diverses sociétés artistiques et philanthropiques. Il a débuté comme surveillant à l'orphelinat de la ville et il a conservé ce poste pendant bien des années tout en étant instituteur aux écoles allemandes. Il devint ensuite professeur de dessin aux écoles de la ville, professeur à l'école professionnelle des garçons; en 1910, il est nommé inspecteur des écoles allemandes et, en 1911, ensuite du décès de M. Gremaud, ingénieur cantonal, il est appelé au poste de directeur de l'école secondaire.

Il était en outre chargé des traductions officielles de la chancellerie du français en allemand, besogne importante à l'heure actuelle. Il avait encore à s'occuper de toute une série d'associations de bienfaisance, sociétés musicales, chant d'église, etc., etc.

C'est une existence des plus remplies qui a pris fin par le décès du regretté M. Moser et sa fin tragique a vivement impressionné notre population.

Mgr Kleiser, protonotaire apostolique. — Après une longue maladie est décédé le 27 septembre dernier Mgr Jean Kleiser, originaire de Schollach, dans le grand duché de Bade.

M. l'abbé Kleiser fut ordonné prêtre le 11 juillet 1871 à Fribourg en Brisgau. Il fonctionna dans son pays comme vicaire à Bühl, dans le grand duché de Bade et



ses ardentès prédications le rendirent suspect au gouvernement ; il dut quitter l'Allemagne, il passa ensuite quatre ans en France. En 1875 il vint à Fribourg et fut placé comme vicaire dans le rectorat de St-Maurice où il s'occupa avec un grand zèle de la classe ouvrière et des œuvres charitables. Il fut nommé comme professeur d'allemand au collège St Michel ;

missionnaire apostolique en 1890 ; chanoine de Notre-Dame et chapelain des allemands en 1895. Il organisa une imprimerie qu'il fusionna avec le Marienheim, œuvre d'hospitalisation et de placement pour femmes.

En 1898, à l'occasion du 3^{me} centenaire du bienheureux Pierre Canisius, il reçut de Rome la dignité de protonotaire apostolique en récompense de tous les efforts qu'il avait dépensés pour promouvoir le culte du Bienheureux. Mgr Kleiser a laissé une œuvre qui lui survivra c'est le Marienheim. Pendant son long séjour à Fribourg il a fait beaucoup de bien et son zèle ne s'est ralenti

que sous les atteintes de la maladie qui l'a enlevé à l'affection de tous ses obligés.

M. J. Dévaud, député. — Un nouveau vide s'est produit dans les rangs de notre députation au Grand Conseil, par la mort de M. J. Dévaud, de Villaz-St-Pierre, et père de M. le D^r Dévaud professeur à l'Université.

M. J. Dévaud, membre du Grand Conseil depuis 1912 avait succédé à M. Alexandre Raboud comme député du cercle de la Glâne.

Le défunt commença de bonne heure à s'occuper des affaires publiques ; dès l'âge de 22 ans il entra au Conseil paroissial de Villaz-St-Pierre qu'il présida pendant trente ans consécutifs. Il fut membre suppléant du tribunal de la Glâne ; il fonda en 1904 la Caisse d'épargne de Villaz-St-Pierre qui rendit de grands services aux agriculteurs de la contrée.

M. Dévaud a succombé à un cancer d'estomac qui le tenait alité depuis quelques mois. Il jouissait dans la contrée d'une estime particulière et d'une grande popularité.



La restauration de nos anciens remparts

Rue des Forgerons — Porte du Gotteron

L'ancien intendant de nos arsenaux, feu M. Charles Stajessi, nous donne, dans ses remarquables articles sur notre architecture militaire, parus dans le *Fribourg artistique*, des renseignements très précieux sur nos anciens remparts.

C'est, nous dit-il, dans la première moitié du XIV^e siècle que les travaux de fortification commencèrent à prendre un grand développement à Fribourg. Les revers subis dans les luttes contre Berne, au Dornbühl (1298) et à Laupen (1339) et la guerre de pillage et de surprises qui les suivirent, avaient mis la ville elle-même en danger.

La Sarine aux rives élevées et escarpées, ses coudes, ses lacets divisent la défense rapprochée de la ville de Fribourg en trois secteurs bien déterminés. Les anciens ponts de la Sarine relient ces secteurs entre eux, et des remparts, des lignes fortifiées courant d'un escarpement à l'autre les fermaient de toutes parts.

La *Tour Rouge*, située à la fois sur le flanc du Schœnberg et sur le bord presque à pic de la vallée du Gotteron, constituait le réduit de défense de l'un de ces secteurs contre Berne, sur la rive droite de la Sarine. Partant du pont dit « de Berne », le rempart de la ville formait une voûte au dessus du Gotteron à son embouchure dans la Sarine, suivait un moment le bord de la rivière puis, à l'angle droit, par une porte plein cintre et un large fossé, coupait la vieille route de Berne.

Ce rempart, mur épais et élevé avec chemin de ronde et crénelage à son sommet, gravissait ensuite la

colline du Schoenberg, entourait de trois côtés la Tour rouge sans la toucher nulle part, formant autour d'elle une lice et venait aboutir au bord du précipice du Gotteron. Il enveloppait ainsi dans sa partie inférieure, une rue de la ville, celle des Forgerons (Schmiedgasse) dont l'incorporation à la ville remonte à l'année 1253.

Une échauguette ou un eschif monté sur des consoles en pierre ¹, avec machicoulis, surplombait l'entrée de la porte de Berne. Des appentis en charpenterie, construits contre la face intérieure du rempart, derrière la Tour rouge, sur la voûte du Gotteron, etc., couvraient les escaliers par lesquels on montait sur le chemin couvert. Ils se terminaient par dessus les créneaux et en saillie des murs, en forme de hourds permettant de battre et d'observer le pied des remparts. Une tourelle également en saillie sur la courtine, ici et là, dans les longs intervalles de ces bretèches ou aux angles de la ligne servait de poste d'observation.

Ainsi nous apparaissent, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, l'entrée de Fribourg et ses défenses du côté de Berne.

La Tour rouge ² existait déjà dans la seconde moitié du XIII^e siècle ³, tandis que les deux tours inférieures,

¹ On en voit encore les traces aujourd'hui.

² Voir les articles de M. Ch. Stajessi sur la Tour rouge (Fribourg artistique 5^{me} année 1894).

³ Dans ses parties essentielles qui rappellent la construction d'un donjon, nous dit M. le prof. Dr J. Zemp, dans son très intéressant ouvrage. L'Art de la ville de Fribourg au moyen-âge, la Tour rouge doit dater du milieu du XII^e siècle, bien qu'elle ne soit mentionnée pour la première fois que vers la fin du XIV^e siècle, comme faisant partie du système de défense. On pourrait considérer cette tour massive comme un ouvrage de protection pour les nouveaux quartiers auxquels on venait, en 1250, d'accorder le droit de bourgeoisie. Il est assez

la Tour des Chats ou Tour du Milieu et la porte de Berne ont été appuyées après coup contre les murs d'enceinte existants qui étaient primitivement moins élevés; elles furent achevées en 1383.

Nous voyons que le rempart situé entre la Tour rouge et la porte de Berne n'est pas rectiligne; il suit les sinuosités du terrain et présente, vers le milieu, un angle rentrant très préjudiciable à la défense, aussi ce point faible fut fortifié par une tour. Cette tour appelée tour du Milieu anciennement (le nom de Tour des Chats est assez récent), n'avait qu'une importance secondaire, aussi n'est-elle guère mentionnée dans les documents relatifs à la défense de la ville ¹.

De même la tour de la porte de Berne servit à donner plus de force à la défense de cette entrée importante de la ville.

A la fin du XIV^e siècle, à la rue des Forgerons, les anciens murs sont exhaussés ² et flanqués, comme nous l'avons vu, de tours ³; on restaure le rempart qui ferme la vallée et le ruisseau du Gotteron, rempart datant

probable que cette tour devait protéger l'entrée de la ville du côté du Schoenberg. Nous croyons que la route entrant par la Porte de Berne, n'existait pas encore, et que celle-ci fut construite seulement à la fin du XIV^e siècle; l'on aurait alors remplacé l'ancien chemin d'accès, descendant en pente assez raide près de la Tour rouge, par une route plus praticable.

¹ Voir l'article de M. Max de Diesbach sur la Tour des Chats (Fribourg artistique 24^e année 1913).

² Au rempart qui va de la Porte de Berne à la Sarine, on distingue encore clairement aujourd'hui une série de créneaux maçonnés plus tard et sur lesquels on a exhaussé le mur.

³ Ces tours, pour les besoins de la défense, comme c'est le cas pour les autres tours encore existantes de nos anciens remparts, étaient entièrement ouvertes du côté de la ville et garnies de galeries en bois qui se reliaient à celles des remparts.



La Porte de Berne, la Tour des Chats et la Tour Rouge

de la même époque que le mur d'enceinte N.-O. de la Sarine à la Tour rouge. Enfin la puissante Tour rouge est reliée à ce système grandiose et pourvue d'une entrée naturelle.

Cette tour, nous dit encore M. Stajessi, a dû anciennement faire partie d'un système de postes d'observation, échelonnés le long des escarpements de la Sarine ou répartis sur les hauteurs voisines et communiquant entre eux au moyen de signaux.

Nous renvoyons à un article spécial, une description détaillée de la porte de Berne, ce qui sera plus intéressant et mieux documenté, une fois les travaux de restauration de cette tour achevés. Rappelons seulement ici que cette tour du XIII^e siècle a été incendiée avec quelques maisons de la rue des Forgerons¹, le 25 juin 1660. D'après les renseignements dus à l'obligeance de M. Max de Techtermann, qui s'est toujours beaucoup occupé de la question de restauration de nos anciens monuments et remparts, nous savons que le feu a pris dans la maison de Christophe Bourgknecht, qui était située à proximité de la Porte de Berne, côté droit de la rue en montant et en amont de la petite ruelle donnant anciennement accès à la Tour rouge. Ce Christophe Bourgknecht faisait partie du Conseil des Deux Cents. Neuf maisons furent incendiées, ainsi que la Porte de Berne (V. aux archives cantonales, le Handbuch des Augustins p. 262)². On fit des

¹ F. Kuenlin nous dit que vers la fin de la semaine de Pacques 1340, une bande de Bernois s'empara du faubourg du Gotteron, actuellement la rue des Forgerons, en suivant l'usage du temps ils mirent tout à feu et à sang.

² INCENDIUM. — Postquam in Domo Domini senatoris Bourgknecht sita ad ripam sanæ è regione monasterii nostri insolentissimus Luxus (practicacionem Officiorum obtinendorum appellat) exercitus fuerat duarum septimanarum spatio continuis convivys, Choreis, et

processions à Bulle, Belfaux et à la Maigrauge, afin de remercier Dieu de ce que le danger n'avait pas été plus grand. Les traces de l'incendie de 1660 sont encore très visibles, soit dans la Tour, soit sur le mur d'enceinte. La toiture actuelle de la Porte de Berne a remplacé la toiture primitive détruite par le feu, ainsi que tout l'intérieur de la Tour. L'ancienne toiture beaucoup plus élevée, en forme de pyramide à 4 pans comme la Tour rouge se voit sur le plan de Fribourg de Martin Martini de 1606.

La rue fut rebâtie dès l'année suivante et l'ancien poste de garde (Zolhus) de la Porte de Berne qui avait été incendié fit place à l'immeuble actuel N° 189, propriété de M. Joseph Gomy-Kilchör construite dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Les derniers travaux de restauration du mur d'enceinte entre la Porte de Berne et la Tour des Chats ont commencé le 18 octobre 1917 et ont été exécutés par l'entrepreneur Félix Peissard et sous la direction de l'intendance des bâtiments de l'Etat et de l'architecte soussigné. Ils ont consisté tout d'abord dans la suppression de la couverture de protection en bois et tuiles du pays, qui recouvrait le chemin de ronde, couverture plus nuisible qu'utile, vu son mauvais état d'entretien.

explosionibus bombardarum interminatis, tandem 25 juni quo die publica officia distribuebantur medio quartæ vespertinæ subitum in ea exarsit incendium (origo ejus dubia est) quod non solum eandem in cinerem redigit, verum etiam octo alias Domos misere disperdidit, maiori earum numero omnino etiam incinerato, cumquibus etiam concidit Tectum sublime Turris bernensis et magna pars Ambitus menium. De hoc incendio adhuc scintillarunt igniti carbones quinto july die.

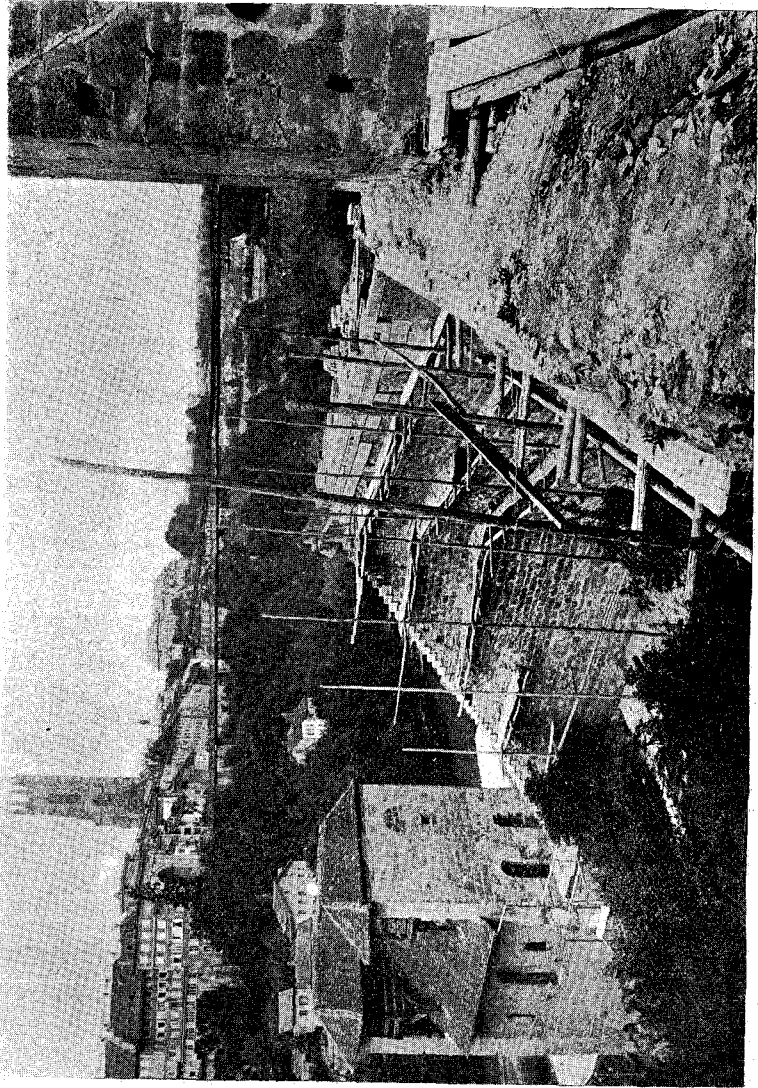
Deinde in festo Visitationis B. Virginis processionem instituimus in Augia propter aversum a nobis incendium.

Les anciennes gravures de Fribourg de 1840 nous montrent encore le rempart avec son crénelage et sa toiture supérieure; dans des vues postérieures le crénelage existe seul sans la toiture de protection du chemin de ronde. Enfin, faute d'entretien, le crénelage a lui-même disparu et on s'est contenté plus tard, d'un simple recouvrement du chemin de ronde par une couverture en tuiles à faible pente légèrement saillante de chaque côté.

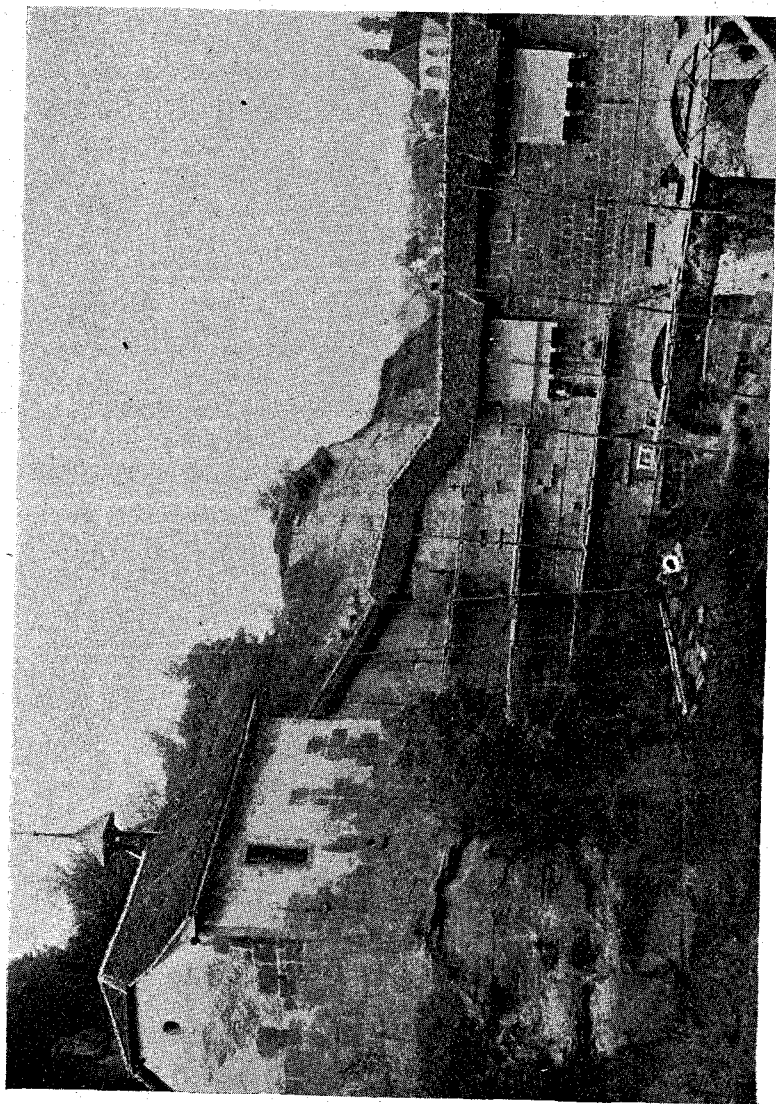
Cette couverture enlevée, une exploration minutieuse du mur d'enceinte a permis de constater l'existence du chemin de ronde antérieur à la construction des deux tours, Porte de Berne et Tour des Chats et de déterminer exactement la hauteur de son crénelage, soit du parapet extérieur. L'ancien chemin de ronde se trouvait à environ 1 m. 70 au dessus du chemin de ronde de la fin du XIV^e siècle; sa largeur totale variait de 1 m. 05, vers la Tour des Chats, à 1 m. 30 dans la partie inférieure du rempart, vers la Porte de Berne, largeur prise entre le parapet et les poteaux de bois supportant la toiture. Le parapet extérieur avait une épaisseur de 0 m. 55 à 0 m. 60, largeur des créneaux 1 m. 05 en moyenne, des merlons 1 m. 55, hauteur totale du parapet 2 m. au dessus du chemin de ronde. Epaisseur totale du mur d'enceinte 1 m. 70 dans la partie supérieure et 2 m. dans la partie inférieure.

Nous avons constaté également, d'après l'aspect extérieur des assises en blocs de molasse appareillée de ce mur d'enceinte que, primitivement, soit au début de sa construction, très probablement vers le milieu du XIII^e siècle, il était beaucoup moins élevé et que le niveau actuel du chemin de ronde de la fin du XIV^e siècle devait correspondre à un troisième exhaussement de ce rempart.

De la Tour des Chats aux escaliers, le parement



Travaux de restauration du mur d'enceinte entre la Porte de Berne et la Tour des Chats



Travaux de restauration du mur d'enceinte du Gotteron

extérieur du mur d'enceinte a une base formée de blocs de tuf appareillés de 30 cm. de hauteur moyenne et au dessus des assises régulières de molasse bleue, hauteur des blocs 25 à 30 cm. et 40 à 70 cm. de longueur. Plus bas, sur la moitié environ de la longueur de l'escalier, le rocher (molasse jaune), affleure sur une hauteur de 2 à 4 mètres et le rempart est construit directement sur celui-ci. Dans la partie inférieure de l'escalier, jusqu'à la Porte de Berne, le rocher a été revêtu, lors des derniers travaux de 1918, d'un placage formé de blocs de tufs appareillés, assises de 20 à 30 cm. de hauteur, sur une hauteur totale de 3 m. 50 à 4 m.

Du côté intérieur du mur d'enceinte, au dessous de la Tour des Chats, nous retrouvons les blocs de tuf appareillés sur une hauteur de 3 à 6 mètres et au dessus la molasse bleue, en assises régulières de même dimension qu'à l'extérieur. Le remplissage intérieur du mur se compose de débris de molasse et de cailloux plus ou moins liés avec un mortier de chaux.

Le travail préliminaire de restauration proprement dite a été la réfection de l'exhaussement de la fin du XIV^e siècle, dans la partie supérieure près de la Tour des Chats. Toute cette partie du rempart avait été complètement détériorée par les intempéries, vu l'état de délabrement et le mauvais entretien de la *couverture de protection*. Les escaliers d'accès de la partie inférieure du chemin de ronde, à la partie supérieure de l'enceinte, marches en molasse, étaient inutilisables et furent remplacés dans le courant de l'automne 1918 par des escaliers simili-grès dur, marches carrées de 22 cm. de hauteur et de 36 à 40 cm. de largeur.

Un travail important a été la démolition et la reconstruction complète du revêtement extérieur du mur d'en-

ceinte, partie inférieure le long de l'escalier et sur une longueur d'environ treize mètres jusqu'à la Porte de Berne.

Ce revêtement extérieur avait été remis à neuf en 1907 par l'entrepreneur Alfred Kolly, mais sans liaison avec l'ancien mur et sans base suffisante ; comme nous avons pu le constater lors de sa démolition, nous avons un simple placage adossé au rocher dans sa partie inférieure. Les intempéries et les infiltrations d'eau du terrain supérieur ont fini par détacher ce revêtement sur la hauteur totale du mur d'enceinte, douze mètres environ, avec un faux aplomb de plus de 20 cm., qui s'accroissait de plus en plus et menaçait d'un écroulement général de toute la face extérieure du rempart.

Ce travail de consolidation a été exécuté l'année dernière, de septembre à novembre et la base du mur d'enceinte reconstruite en blocs de tuf appareillés liés au mortier de ciment. L'épaisseur de ce revêtement qui est en général de 30 à 35 cm. avec des liaisons de 50 à 55 cm. de profondeur, a été augmentée à 80 cm. environ à la base du mur, soit au niveau des escaliers, en entaillant le rocher de la quantité nécessaire pour obtenir une largeur de fondation suffisante et remplissage intérieur au béton de ciment.

Tout le parapet extérieur, soit le crénelage, disparu du chemin de ronde de la fin du XIV^e siècle et reconstruit à neuf, en commençant par la partie supérieure du rempart depuis la Tour des Chats, hauteur de ce parapet 2 m. 05 et des appuis des créneaux 1 m., épaisseur du parapet 0 m. 45, largeur des créneaux et des merlons correspondant à celle du chemin de ronde inférieur du XIII^e siècle. Pour ce travail, ainsi que pour le remplissage des anciens créneaux on a utilisé de la molasse jaune provenant d'une nouvelle coupe du rocher au dessous de la Tour rouge pour

La correction de la route cantonale en cet endroit. Cela nous a permis de bien marquer l'exhaussement du rempart de la fin du XIV^e siècle, entre la Tour des Chats et la Porte de Berne, par les nouvelles assises en blocs de molasse jaune, tandis que le rempart primitif est en blocs de molasse bleue.

Il est prévu ensuite un dallage en béton de ciment comme protection, au niveau du chemin de ronde supérieur avec un bandeau en molasse de 20 cm. de hauteur et 10 cm. de saillie extérieure, du côté intérieur du rempart. Enfin il est ménagé deux ouvertures, recouvertes par une trappe au niveau du chemin de ronde supérieur, permettant l'exploration des parties correspondantes du chemin de ronde du XIII^e siècle et de son crénelage.

Les travaux de restauration arrêtés à fin décembre de l'année dernière reprennent à partir du 24 avril de cette année. On achève le parapet inférieur près de la Porte de Berne et on rétablit la toiture du chemin de ronde d'après les documents existants et les témoins encore visibles retrouvés à la Porte de Berne et à la Tour des Chats, — travail exécuté par le charpentier Joh. Auderset et achevé à fin août dernier.

Un rejointoyage complet au mortier de chaux et partie mortier de ciment, des assises de molasse pour les parements extérieurs et intérieurs du mur d'enceinte, ainsi que le remplacement de la pierre de taille défectueuse et d'anciennes réfections en parpaings de béton, a été également exécuté dans le courant de cette année.

Actuellement, le travail de restauration du mur d'enceinte, entre la Porte de Berne et la Tour des Chats est achevé; il reste encore la remise en état de la couverture en bardeaux des escaliers du chemin extérieur, le long du rempart au dessus de la Porte de Berne, travail à exécuter avant l'hiver.

Le programme de restauration de 1920, prévoit la continuation du chemin de ronde supérieur à partir de la Tour des Chats, jusqu'à l'extrémité est du rempart, à l'endroit où celui-ci faisant un brusque retour grimpe la colline dans la direction de la Tour rouge. Ici il est décidé de rétablir la tourelle d'angle, telle qu'on la voit dans le plan de Fribourg de Martin Martini de 1606.

Certains travaux de consolidation sont encore en cours d'exécution à la Porte de Berne, vu l'état de délabrement de la partie supérieure de cette tour; réfection de l'échauguette du deuxième étage, sur la face N.-O. route de Berne, échauguette qui date de 1587.

Nous terminerons l'année prochaine les travaux de restauration de cette tour et nous aurons également à nous occuper de la Tour des Chats, qui est beaucoup mieux conservée. Il s'agira surtout ici de rétablir les accès des étages supérieurs et de restaurer les ouvertures extérieures.

En terminant, mentionnons, à titre documentaire simplement, les travaux de restauration exécutés en 1917 et 1918 à la Porte du Gotteron. Cette enceinte est de la même époque que celle décrite ci-dessus, soit du XIII^e siècle et protégeait l'entrée de la ville, du côté de la vallée du Gotteron. Comme tous nos remparts, elle a subi de nombreuses modifications dans le cours des siècles, et il est facile de se rendre compte des époques où elles ont été exécutées. Ici aussi, il a fallu remplacer la pierre de taille défectueuse, remettre en valeur les trois grandes baies cintrées sur la route et le torrent dont l'une avait été bouchée; rendre la forme primitive aux anciennes ouvertures du crénelage supérieur, archères, échauguettes du commencement du XVII^e siècle, etc., compléter la toiture d'une partie de l'enceinte et prolonger celle-ci du côté du rocher nord. Le coût total des travaux de restauration exécutés en 1917-18 s'élève à frs 25.66.

Un programme rationnel de conservation et de restauration de nos anciens murs d'enceinte et tours, travaux à échelonner sur un certain nombre d'années et par degrés d'urgence est en préparation. Le Département suisse de l'Intérieur, par les soins de la Commission fédérale des monuments historiques et de son dévoué président M. le Prof. Dr Albert Næf, a bien voulu s'intéresser à ces travaux et nous osons espérer que grâce aux sacrifices que s'impose chaque année l'Etat de Fribourg, pour l'entretien et la restauration de nos vieux monuments, nous arriverons à conserver à notre chef-lieu, un de ses principaux attraits, nos anciens remparts, qui font encore aujourd'hui l'admiration de tous les visiteurs.

BROILLET, architecte.

Nos gosses

Deux gamins sont en conversation.

— Gage, dit l'un, que tu ne pourrais pas manger deux pommes à jeun.

— Oh ! la belle affaire ! trois si tu le veux.

— Eh ! bien essaie.

— Ça y est ! Demain matin, je déjeunerai pas, j'aurai les deux pommes. Tu viendras me chercher pour voir, dis !

Le lendemain, les deux amis étaient exacts au rendez-vous. Celui qui s'était engagé à manger les pommes mord à belles dents dans la première qui a bientôt disparu. Lorsqu'il s'apprête à entamer la seconde, son ami l'arrête :

— Tu as perdu ! tu as perdu ! tu as perdu !

— Comment ? Pas vrai ! Attends donc.

— Mais oui, je te dis, tu peux pas manger la seconde pomme à jeun, puisque tu as déjà la première pomme dans le ventre... Hein !...

L'OUTON (TZANTHON)

I.

A chta chéjon to vin rochè,
To chè rèthrin, rin mé ne krè;
Lè-j-ojalè foton le kan,
Ly-an pouèr doufrè, kringnon lafan,
In ch'indalin ti in tziron,
Van no chublyà lou redzingon;
Ch'invan tréti in tzantolin
Din on payi yô cheron bin.

II.

Lè-j-armalyi kan vin l'outon
Ne chàbron pâ mé lè-d'amon,
Galyâ kontin, intrètzantâ,
Van rêtrôvâ le payi-bâ.
Pouârton tréti a lou tzépi
La bal'éthéla dou vani;
Kan la Goton lè vé vini
Choutè fro po lè-j-abranchi.

III.

Kan lè bagnè chon din lè præ
Ou'ou rin mé tiè hlyotzatâ;
Deché, delé, d'avô, d'amon
Tyin détartin, tyinta brijon!
Nothré bouébo in lè vuêrdin,
Chè pâyon dou galyâ bon tin
To pri d'on fu ke bourlè bin,
Chè régalon in pupotin.

IV.

Teché vini la bènichon,
On va danhyi dèchu le pon.
Redyè ko to, nothré grahya
Tzanton, yithon, chon to dzoyâ
Chon bènirâ ko di pindzon
Ke rêvignon du la mèchon,
Ka ly-an chtou dzoa to pri dè là
Ha ke lou gatolyè le kâ,

V.

Kan ly-an prou grantin rèdroblyâ,
Choutâ, tzantâ è begoulâ,
Ch'inbreyon kontre la méjon
Po rupâ kotié bon bokon:
La tzanbèta, le grô ruthi,
Lè krijètè, lè bi brèchi;
La dona pouârtè dou bon vin
Po régâlâ totè chtou dzin.

VI.

Apri lè dzoa dè bènichon
Fô travalyi tot'a dèbon.
Po rêvoudre le grô kurti,
Ch'aji dè chè dègremilyi.
La nè, ou dèchu dou vani
Elèrdzè dza chon blyan manti;
Ly-è le momin dè to rintrâ,
To rapertchi, to ramachâ. (Fin)

TOBI DI-J-ÉLYUDZO.

Une épitaphe

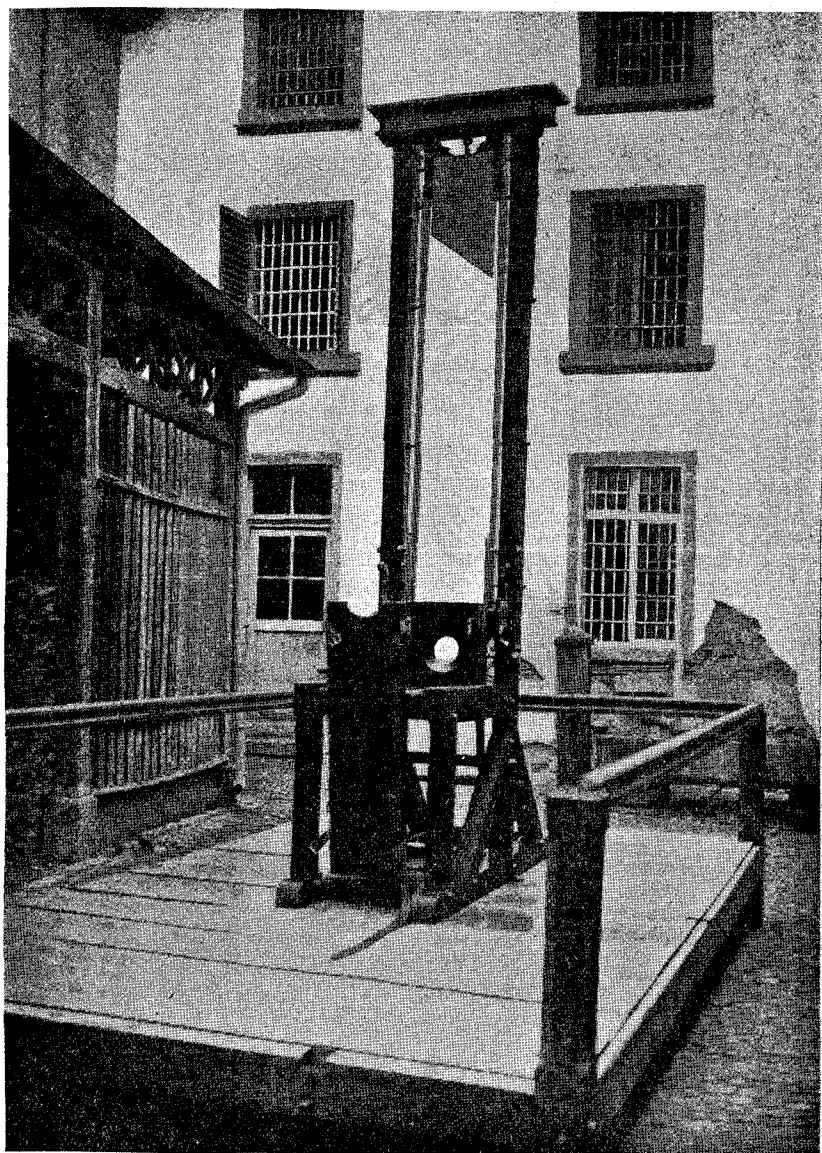
Un particulier rédigea un jour son épitaphe. En voici le texte :
Passant ! ici reposent mes os
J'aurais bien préféré y voir les tiens.

UN ÉCHAFAUD

Nous avons publié l'an dernier, dans les *Etrennes*, la description du nouveau bâtiment des Archives d'Etat, installées dans l'ancien couvent des Augustins transformé, dès 1848, en prisons. A ce propos, un de nos lecteurs, le sergent-major Hayoz, alors chef des prisons, nous communique une intéressante photographie représentant l'échafaud qui fut dressé dans la cour de la prison, soit l'ancien cloître, pour l'exécution de Chatton en 1902.

« Le bourreau de Rheinfelden est arrivé à Fribourg hier, nous dit le *Journal de Fribourg* du 2 août 1902. La guillotine, montée dans la cour intérieure de la prison de l'ancien couvent des Augustins, a fonctionné ce matin vendredi 1^{er} août de très bonne heure. Pendant l'exécution il faisait un temps et un vent effrayants. Y ont assisté un délégué du Conseil d'Etat, un membre du Tribunal, un membre de la Cour qui a prononcé le verdict, deux témoins et un prêtre (le prince de Saxe, dit-on). Le corps du supplicié a été transporté ensuite à la morgue de l'Hôpital. A 7 h. 1/2 il a été enterré au cimetière. »

La cour des Augustins, complètement restaurée, blanchie et ornée d'un passage couvert avec arcades en pierre de taille, ne rappelle en rien, sous sa nouvelle parure, la sombre cour de prison qui forma le cadre de l'exécution du 1^{er} août 1902, qui, nous l'espérons, sera la dernière sur terre fribourgeoise.



Une méprise

On raconte, mais je ne sais pas si c'est vrai, qu'un assez grand pécheur étant un jour à confesse, le confesseur lui demanda, lorsqu'il eut terminé, quelle était sa profession ?

— Je suis acrobate.

— Mais qu'est-ce que ça peut bien être.

— Je ne puis pas facilement vous l'expliquer, il faudrait vous faire voir un échantillon ; il sort donc du confessionnal et exécute séance tenante un saut périlleux. L'artiste congédié, une bonne vieille se présente à son tour, elle commence par prier le confesseur de ne pas lui infliger une pénitence aussi difficile que celle qui vient d'être subie par le précédent pénitent.

A la visite sanitaire

Un simulateur se présente. L'officier sanitaire de service lui demande : — Et vous, qu'est-ce qui vous manque ?

Le soldat. — Monsieur le docteur, je souffre de l'estomac, j'ai les nerfs détraqués, je suis asthmatique, j'ai des calculs biliaires et j'ai le cou gros.

Le docteur. — Fourrier ! inscrivez sur le livret militaire de cet homme : « *Bon pour le service.* » Une mort héroïque sur le champ de bataille serait pour le pauvre diable une véritable délivrance.

Dialogue entre deux Israélites

— Votre fils s'est fait baptiser, et vous avez permis cela ? Lorsque le moment viendra où vous devrez vous présenter devant le Tout-Puissant et qu'il vous demandera : « Hirsch, tu as toléré que ton fils se fasse chrétien », qu'est-ce que vous lui répondrez ?

— Je lui répondrai : « Et monsieur votre fils ? »

Mademoiselle Eulalie est rêveuse

Elle se dit : — Voici l'agent matrimonial qui me demande une de mes photographies. J'en ai deux ; dans l'une j'ai une figure jeune mais dans un costume un tantinet vieux. Dans ma dernière photographie c'est le contraire. Que faire, que décider ?

L'Indicateur d'une petite ville de la Suisse allemande contenait une demande en mariage conçue dans le style lapidaire suivant : Un tailleur pour dames, fatigué de manier sans fin l'aiguille et les ciseaux et de vivre seul, cherche à *vorfiler* un mariage avec une ménagère possédant une machine à coudre, de préférence marque Singer ou Helvetia.

Offres sous la rubrique « Affaire de cœur », mais au plus tôt, il y a beaucoup de travail pressant. L'expédition du journal recevra les demandes.

Rien à faire

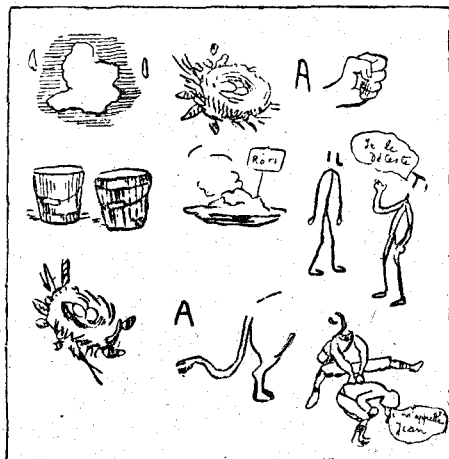
Le chimiste. — Je suis tout prêt — contre rétribution, bien entendu — à vous livrer mon invention.

Le brasseur. — Hé bien ! à quoi se rapporte cette invention ?

Le chimiste. — Elle consiste en une formule permettant de fabriquer de la bière en se passant complètement de houblon et même d'orge !

Le brasseur. — Oh ! la la ! il y a longtemps que la connais, la formule !

Rébus



Charade

Mon premier du démon est souvent l'instrument,
Il tente bien des gens sur la machine ronde.
Mon second est des cieus un heureux habitant.
Mon tout est un beau fruit, aimé de tout le monde.

Mot carré

Consacré — Penser — Adoucit — Excitas — Vue
— Ville d'Allemagne.

Enigme

Je ne fais pas le moine,
Mais je puis toutefois en donner l'illusion.
Et c'est souvent mon patrimoine
De fournir à des sots de quoi faire impression,
Et par un habile artifice
De créer fréquemment une beauté factice.

Solution des problèmes de 1919

Le mot de l'énigme est *les étriers*, celui de la charade *Agamir* Le triangle double est le suivant :

L
SE
VAN
SAID
LENDEMAIN
MAIL
AIL
IL
N

Le mot de l'acrostiche est *Miribel*. La phrase (du rébus est *Les souvenirs sont les cendres du passé*. Le pro-verbe caché est : *A chacun son lot*.

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

Première partie.

	PAGES
Calendrier et foires pour 1917	VI
Autorités fédérales.....	XXXI
Autorités législatives	XXXII
Autorités exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXXV
I. Direction de l'Instruction publique... ..	XXXVI-XXXVII
II. » de la Justice, des Cultes, etc.	XXXVIII-LI
III. » des Finances.....	LII-LV
IV. » de l'Intérieur, de l'agricul- ture, etc.	LV-LIX
V. » des Travaux publics	LIX-LX
VI. » de la Police, de la santé pu- blique et du commerce.. ..	LX-LXIII
VII. » militaire	LXIII-LXIV
Syndics du canton	LXV-LXXI
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXXII-LXXXIII
Commune de Fribourg	LXXXIII-LXXXIX
Etablissements de crédit public.....	LXXXX-LXXXXII
Officiers d'état civil	LXXXXII-LXXXXIII
Postes et télégraphes.....	LXXXXIV-LXXXXVI

Seconde partie.

	PAGES
Cinquième année de guerre. La paix	1
Le pont du Gotteron	9
Pièces de vers du chanoine Fontaine.....	16
Copie de la lettre originale de la reddition volontaire de la ville et seigneurie d'Estavayer à LL. EE. de Fribourg du 22 et 23 février 1536.....	18
Le martinet à ventre blanc (Gypselus alpinus).....	24

	PAGES
Description des forfaits d'Antoine Quillet, de Treyvaux ou du frère Joseph, frère laïque de l'Ordre de St-François, cordelier professant à Fribourg et menuisier de profession (suite des mémoires de dom Gobet)	30
Conditions du Berger de la commune de Cheyres ..	36
La vache malade	39
A ma vejena! (F. RUFFIEUX)	41
Soldats russes à Fribour (F. DUBOIS)	43
Le second mariage de M. Duvernal (ADOLPHE RIBAUZ)	45
Un problème d'histoire. Le peindre Grimou (PIERRE DE ZURICH)	57
Nécrologies :	
M. Léon Wuilleret — M. Victor Genoud — M. Fran- çois Daniëls — M. l'abbé Bochud, curé de Torny- le-Grand — M. le Dr Focherini — M. le Dr Paul Repond — Le Dr Georges Volmar — M. Pierre de Gottrau (X.) — M. l'abbé Joseph Joye — M. le curé Cyprien Magnin — M. Antoine Collaud (F. B.) — P. Léon Michel, O. P. — M. Ernest Gran- gier — M. Ernest Weck, syndic de Fribourg — M. le doyen Castella — M. Vincent Gottofrey, juge fédéral — M. l'abbé Etienne Magnin, curé doyen d'Echarlens — M. Othmar Moser — Mgr Kleiser, protonotaire apostolique — M. J. Dévaud, député (L. F.)	70
La restauration de nos anciens remparts. Rue des Forgerons, Porte du Gotteron (BROILLET, arch.)	99
L'outon (TOBI DI-J-ÉLUDZO)	113
Un échafaud (F. DUBOIS)	114
Anecdotes nuithoniennes, bons mots, etc. — Enigme, charade, rébus, etc.	116

FOURRURES

LOUIS DESVIGNES

EX PREMIER COUPEUR DE LA MAISON DELAYRE DE LYON

RÉPARATIONS — TRANSFORMATIONS

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

14 BOULEVARD DE PÉROLLES 14

FRIBOURG

CONSERVATOIRE - ACADEMIE DE MUSIQUE
Fribourg (Suisse)

ÉTABLISSEMENT DE L'ÉTAT

Classes instrumentales — Classes de Chant

Cours théoriques — Cours d'ensemble

Histoire de la Musique — Chant grégorien

Cours pour organistes catholiques

Diplôme officiel

POUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Tarifs et renseignements par

LA DIRECTION.

Dessibourg-Hayoz & C^{ie}
FRIBOURG

Linoleums Kork, granité, Inlaid :

largeurs 70-90-100-137-183-200-275-360

Prix défiant toute concurrence

MAGASIN ROUTE DES ALPES — TÉLÉPHONE N° 71

MAISON VICARINO

—♦♦♦♦♦ RUE DE LAUSANNE, 5 ♦♦♦♦♦

COLONIALES GROS ET DÉTAIL

LIVRAISON A DOMICILE

TÉLÉPHONE 55

TÉLÉPHONE 55

A LA BELLE JARDINIÈRE

J. WEILLER-PARIS — FRIBOURG

Place de la Gare, 38 — Téléphone 3.58

Assortiment considérable et varié en
COSTUMES et PARDESSUS
pour Messieurs, Jeunes Gens et enfants
Prix modérés

COSTUMES COLLÈGE ET SPORT

FOURRURES — SOUS-VÊTEMENTS

Articles de sport
culture physique, escrime, football, alpinisme,
de la Maison OCH Frères de Genève.

Maison de confiance, fondée en 1885

A. FROSSARD

AGENCE IMMOBILIÈRE & COMMERCIALE FRIBOURGEOISE

Fribourg ■ 138, RUE DES EPOUSES, 138 ■ Fribourg

♦♦♦♦♦ TÉLÉPHONE 2,60 ♦♦♦♦♦

ACHATS — VENTES — ÉCHANGES DE DOMAINES
TERRAINS — LOCATIONS — GÉRANCES
RENSEIGNEMENTS

Servez-vous aux
Chaussures Modernes S. A.

J. MARTY, gérant

Rue de Romont 26 FRIBOURG Téléphone 5.89

C'est votre avantage



Attestation

Après avoir employé pendant 2 ans différents produits contre mes pelades (chute partielle des cheveux) et sans résultat; j'ai résolu de me servir du célèbre

CAPILOR

lequel m'a fait repousser les cheveux en six mois.

C'est avec un vif plaisir que je recommande à tous ceux qui en sont atteints.

E..., le 19 octobre 1918.

(signé) L. G.

Le « CAPILOR » se vend en flacons de 3.50 fr. et 5.50 fr.

Envoi contre remboursement.

Dépôt général:

Parfumerie MARGOT, Bulle

Pour être bien servi et à bon prix allez acheter vos chapeaux chez

C. R. HOCHSTRASSER

SUCC. DE J. M. MEIER

MODES et CHAPELLERIE

Rue de Lausanne 32 FRIBOURG Rue de Lausanne 32

Fabrique de simili-pierre, BIANCHI FRÈRES

Champ des Cibles, Fribourg

EXÉCUTION DE TOUS LES TRAVAUX EN SIMILI-PIERRE, DES PLUS SIMPLES AUX PLUS DÉCORATIFS, SOIT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS, MONUMENTS FUNÉRAIRES ET PU-

BLICs, PORTAILS ET CLOTURES DE JARDINS, RESSEMELAGE DES ANCIENNES MARCHES, REVÊTEMENT D'ANCIENNES FAÇADES, ETC. ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

RÉFÉRENCES MAISON FONDÉE DEVIS A FORFAIT
A DISPOSITION EN 1903 SUR DEMANDE

ARTICLES POUR

—◆— la CHASSE ◆—

—◆— le TIR ◆—

—◆— la PÊCHE ◆—

MAYOR, arquebusier

69, rue de Lausanne

TÉLÉPHONE 4.58

FRIBOURG

RÉPARATIONS = ÉCHANGHE = ACHAT

Mêmes maisons: Lausanne, Genève, Montreux, Bienne et Sion.

PORCELAINES

CRISTAUX

VERRERIE

Faïences

Verres à vitres

Poterie

ENCADREMENTS

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR HOTELS ET PENSIONNATS

MAGASIN ZOSSO-SAUTEREL

RUE DES ÉPOUSES 139

FRIBOURG

TÉLÉPHONE 4.64

PRIX MODÉRÉS

AMEUBLEMENT ◆◆ DÉCORATION

Médaille de bronze Exposition nationale 1914, Berne

Tapissier - **STANISLAS DELPECH** - Décorateur

à FRIBOURG, rue de Lausanne 48

Ameublements de salons de tous styles.

Spécialité pour la restauration des meubles anciens

~~~~~ Rideaux en tous genres ~~~~~



Demandez les spécialités de la  
**Maison Félix Decroux, Bulle**

**TONIQUE DECROUX**

*excellent vin fortifiant*

**LIQUEUR DE GENTIANE DECROUX**

*EXQUISE LIQUEUR DE DESSERT, STOMACHIQUE*

**PETIT APÉRITIF DECROUX**

*genre vermouth supérieur*

**E. WASSMER, Fribourg**

**Fers, métaux, quincaillerie**

**Articles de ménage et de cuisine**

✂ Tuyaux pour conduites d'eaux — Robinetterie ✂

✂ Verres à vitres en gros — Ciment de fenêtres ✂

**Fourneaux et potagers**

**Machines à coudre PFAFF**

**Outillage pour tous les métiers**

**FERRURES DE MEUBLES ET BATIMENTS**

○○○○ **MACHINES AGRICOLES** ○○○○

**Buanderies :—: Lessiveuses**

**POMMADE KÆLBERER**

pour guérir les maladies  
de la peau, d'une effi-  
cacité surprenante dans

les cas d'**Eczémas, Dartres, Boutons, Herpès, Rou-  
geurs, Démangeaisons, Eruptions diverses,**

**Plaies variqueuses et hémorrhoides.** Pot Fr. 2.—

Dans toutes les pharmacies. Envoi contre remboursement dans  
toute la Suisse.

**Dépôt général:**

**Pharmacie Kälberer, Genève**

Hoirie E. Ihringer-Brulhart  
Reliure et encadrements en tous genres  
Cadres de photographie — Cadres genre ancien  
✂ Papeteries ✂

**CONFECTIONS POUR DAMES**

*MODÈLES DE PARIS*

*Robes, Costumes-Tailleur, Manteaux, Blouses, Jupons, Peignoirs, etc.*

**FOURRURES**

*Tissus et Garnitures en tous genres*

**J. MONNEY**

FRIBOURG, 29, Avenue de la Gare, 29

TÉLÉPHONE 6.12

EXÉCUTION SOIGNÉE SUR MESURE

**PIERRE DUCREST**

SERRURIER

*Grand'Rue, 40 — FRIBOURG*

**Serrurerie en tous genres**

*Travail prompt et soigné*

PRIX MODÉRÉS

**E. GLASSON & C<sup>IE</sup>, BULLE**

TÉLÉPHONE: Bulle 32 — Palézieux 26 — Château d'Ex 39

Compte de chèques et virements postaux II/35

Branche I: Matériaux de construction.

Branche II: Cuirs bruts et tannés. Engrais chimiques.

Branche III: Vins en gros et détail.

OPTIQUE - MÉCANIQUE  
**DALER FRÈRES**

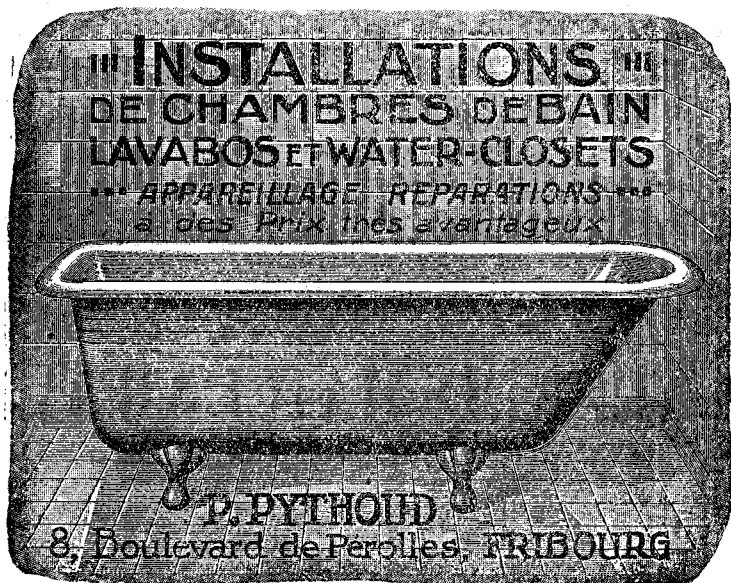
Vis-à-vis de l'Hôtel Terminus, FRIBOURG

Atelier spécial de soudure autogène et autochimique au Castolin

Réparations de toutes pièces métalliques

Soudure de cloches, machines agricoles, etc.

Lunetterie - Vélos - Automobiles - Machines à coudre  
Phonographes



III **INSTALLATIONS** III  
DE CHAMBRES DE BAIN  
LAVABOS ET WATER-CLOSETS  
\*\*\* APPAREILLAGE RÉPARATIONS \*\*\*  
*à des Prix très avantageux*

**P. PYTHOLD**  
8, Boulevard de Perolles, FRIBOURG

**PHARMACIE ST-PIERRE**

Rue de Romont

**R. Wuilleret, pharmacien, Fribourg**

Spécialités suisses et étrangères. — Eaux minérales.

Articles de pansements.

**PRODUITS VÉTÉRINAIRES**

*Désinfection à domicile.*

Téléphone 22.



**CIGARES**

**ALEX. MARTIN**

A LA CIVETTE

FONDÉ EN 1880

**FRIBOURG**

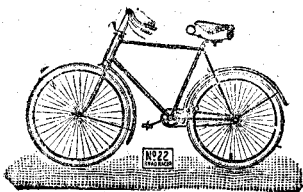
RUE DE ROMONT, 24

GROS ET DÉTAIL

GROS ————— DÉTAIL

**CYCLES, MOTOS & AUTOS**

Il n'y a plus de doute que vous trouverez toujours le plus grand choix en bicyclettes et motos et aux prix les plus avantageux, chez



**STUCKY, Frères**

Rue Criblet, 1 **FRIBOURG** Télép. 6.06

La plus grande et la plus ancienne maison de ce genre du canton



**GRAND ATELIER DE RÉPARATION**

— — Emaillage-nickelage — —

VENTE ↔ ↔ ↔ ÉCHANGE ↔ ↔ ↔ LOCATION

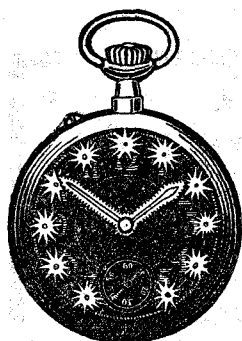
Agence des premières marques du monde

**BANQUE A. GLASSON & Cie**

Rue de Lausanne, 2  **FRIBOURG**  Rue de Lausanne, 2

*Escompte de billets et effets de change. Encaissement de traites, coupons et titres sur la Suisse et l'étranger. Chèques et traites sur les principales places. Change de monnaies et billets de banque étrangers. Achats et vente de titres, ordres de bourses, garde de titres et gérances. Ouverture de crédit en compte-courant. Réception de fonds en compte-courant et dépôt.*

==== **CONDITIONS FAVORABLES** ====



## Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

*Réparations en tous genres*

### J. HUGENTOBLER

FRIBOURG, Rue de Lausanne, 19

ACHAT D'OR ET D'ARGENT

☛☛ TÉLÉPHONE 293 ☛☛

---

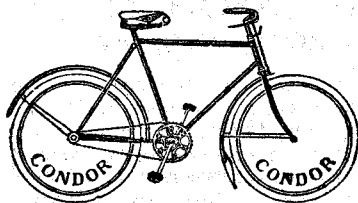
## SCHMID, BAUR & C<sup>IE</sup>

FRIBOURG (SUISSE)

### FERS & QUINCAILLERIE

PLACE DU TILLEUL ET VIS-A-VIS DE ST-NICOLAS

Machines agricoles : Faucheuses, Faneuses, Râteleuses Hache-paille, Concasseurs, Batteuses, Manèges, Ecrèmeuses, Presse à fruits, Coupe-racines, Arrache pomme de terre, etc. Machines à coudre pour familles, tailleurs, cordonniers et selliers, Meubles de jardin, outils agricoles et pour tous les métiers. Grand assortiment d'articles de ménage, ustensiles de cuisines, auto-cuiseurs en émail, fer battu, fonte, cuivre, aluminium et nickel. Potagers, Calorifères et fourneaux à bois, charbon et pétrole. Chaudières à vapeur, buanderies, couleuses, marmites à vapeur, etc. Articles de construction Fers **I** et **U**, ferronnerie, serrurerie, clouterie, visserie, et boulonnerie. Fournitures pour selliers. Verre à vitres. Tuyaux de conduite. Bascules, Balances et poids en tous genres, pour magasins, ménages et agriculteurs. Spécialité : Accessoires pour charrues Brabant et accessoires pour faucheuses de tous systèmes. Services de table fins et ordinaires. Articles de sport, patins, luges, etc.



## A. JURIENS

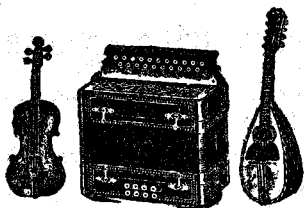
### ROMONT

CYCLES :: MOTOS

MACHINES A COUDRE :: SOUDURE AUTOGENE

---

# INSTRUMENTS DE MUSIQUE



Cordes et accessoires de tous genres. Accords et réparations d'instruments. Pose de crins d'archets, chevalets, chevilles etc. Fabrication et réparation d'accordéons. Echanges d'instruments d'occasion

**JOSEPH SCHRANER**  
**FRIBOURG**

142, Grand' rue et rue des Epouses, 142

# COQUELINE

## LAPP

### Sirop contre la coqueluche

Meilleur remède contre la toux,  
l'enrouement, les maladies de la gorge, etc.,  
pour enfants et adultes

**LE FLACON 2 Fr. et 3 Fr. 80**

En vente dans toutes les pharmacies

Dépôt général:  
**PHARMACIE LAPP, FRIBOURG**

MARQUE DÉPOSÉE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS



## Fonderie de Clochettes

en tous genres

CHAUDRONNERIE

ÉTAMAGE

ET MÉCANIQUE

**ALBERTANO**

BULLE

---

# La Ligue pour la conservation

---

# de la Terre fribourgeoise

traite, sans courtage, l'achat, la vente et la location de propriétés foncières. Office d'Informations à Bulle. Téléphone 144.

Reçoit aux foires à **FRIBOURG**, Café des Merciers et à **ROMONT**, Hôtel de la Croix-Blanche.

---



## AVIS

### LE CATALAN QUINQUINA

est très recommandé par les célébrités médicales; il donne des forces, de l'appétit et du sang, prépare une bonne digestion et assure une parfaite assimilation des aliments.

**Le Catalan Quinquina**, est le meilleur vin au quinquina, le meilleur apéritif, tonique et fortifiant. — Demandez un verre de **Catalan Quinquina** dans tous les bons cafés et restaurants.

**Le Catalan Quinquina** se trouve en vente à fr. 4.50 verre compris chez l'inventeur

**Juan ESTRUCH**, vins et liqueurs en gros, **ROMONT**. — Expéditions par poste et chemin de fer et emballage en plus.

---

Remplacez  
tout vinaigre par  
**Citrovin**  
le condiment de choix

---



# MAGASIN DE MUSIQUE



L. VON DER WEID

29, RUE DE LAUSANNE

GRAND CHOIX DE MUSIQUE

VOCALE ET INSTRUMENTALE

**PIANOS ET HARMONIUMS**

FOURNITURES POUR TOUS LES INSTRUMENTS

GRAMOPHONES ET DISQUES

## Automobiles

voitures neuves et usagées et

camions disponibles de suite.

Stock MICHELIN

Stock ROULEMENTS A BILLES S. R. O.

Charge accumulateurs

Ateliers de réparations et revisions

Fournitures, accessoires, huile, benzine

VOITURES DE LOCATION

# GARAGE GREMAUD

## BULLE

Téléph. 78

La plus ancienne maison de la place

Téléph. 78

### Schuh-Crème



## Sa qualité

## et son brillant

## Surpassent tout

Entreprise de Gypserie et Peinture en Bâtiments

Enseignes en tous genres

Décoration — Papiers peints

# ARTHUR DUBEY

Ateliers: Quartier d'Alt - Bureaux: 4, Avenue de la Gare

Téléphone 4.05

**FRIBOURG**

Téléphone 2 78

Compte de chèques et virements postaux N° 11 a 122

# PIANOS

Pianos à queue-Harmoniums  
de toute provenance et à tous prix

*Choix énorme,  
environ 100 instruments*

*Vente, location, échange, réparations,  
accordages*

## LES FILS DE F. PAPPÉ

Succ. de F. Pappé-Ennemoser

54, Grand'rue Berne

Maison de confiance

Fondée en 1872

# KIRSCH & FLECKNER

Fribourg, Avenue de Pérolles, 26

## VITRAUX

**D'EGLISES ET PROFANES**

**MÉDAILLES D'OR**

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900

EXPOSITION NATIONALE SUISSE BERNE 1914

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS  
MÉCANIQUES

André Bochud

BULLE

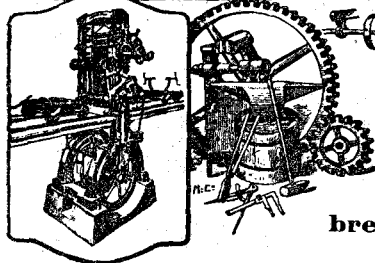
· SUISSE ·

ENTREPRISES GÉNÉRALES

Installations complètes de Scieries  
Scies alternatives de divers systèmes

NOUVELLES SCIES MULTIPLES  
à grandes productions

brevetées en France et à l'étranger  
Modèles divers déposés



35 ans de pratique

Brevets 72405 + 72406

Installations hydrauliques - Turbines - Roues hydrauliques  
Machines à travailler le bois

## GUÉRISON SURE et PROMPTE des MALADIES des JAMBES

telles que jambes ouvertes, varices, trombozes, obturation et inflammation des veines, d'artres, sciatiques, rhumatismes, etc.

Vous l'obtiendrez sans dérangement dans votre vie professionnelle par mon pansement-durable spécial.

Pendant plus de 20 ans de pratique, j'ai pu me convaincre de son efficacité. C'est la seule méthode guérissant entièrement ces affections. Avec ce pansement, **que vous pouvez facilement poser vous-même chez-vous**, il vous est possible de reprendre vos occupations sans douleur, même si les ulcères, inflammations, sciatiques etc. ont été très douloureuses.

Les douleurs de la sciatique disparaissent après 1 à 2 jours. Ces pansements restent en place de 1 à 4 semaines, donc vous n'avez ni frais ni travail pour le pansement pendant toute la guérison. Ma méthode est non seulement **la plus commode**, mais encore **la moins coûteuse**, puisque le plus souvent 1 à 2 pansements suffisent. En cas de sciatique, il n'en faut qu'un.

Un pansement coûte Fr. 15. — (deux Fr. 25.) pour sciatique Fr. 18.

**N'oubliez jamais!** La science et l'expérience de tous les jours ont prouvé qu'infailiblement les affections des jambes raccourcissent la vie; leur guérison, par contre, la rallonge considérablement.

Ecrivez-moi sans tarder!

Dr C. SCHAUB, médecin

Spécialiste pour les maladies des jambes  
rhumatismes et arthrites, Zurich I.

# GRANDE PHARMACIE CENTRALE

**BOURGKNECHT ET GOTTRAU**

..... RUE DE LAUSANNE, 87 .....

Compte de chèques postaux 11a 14

~~~~~ Téléphone 91 ~~~~~

Envoi rapide par retour du courrier.



DOSSENBACH

≈ Aux Arcades ≈

FRIBOURG-MORAT

Chaussures en tous genres

===== LE PLUS GRAND CHOIX =====

Qualité et prix avantageux

ATELIER de RÉPARATION

POTS EN GRÈS

pour confitures, conserves, choucroutes, etc.

de 5 à 125 litres.

ERNEST MICHEL, Fribourg

TÉLÉPH. 442

TIVOLI

TÉLÉPH. 442

L^S PASQUIER

CONFISEUR  PATISSIER

 GLACIER 


4, EN FACE DE LA GARE, 4

SALON DE RAFRAICHISSEMENT

☞ Téléphone 3.09 ☞

☞ Téléphone 3.09 ☞

~~~~~ ON PORTE A DOMICILE ~~~~~

Gentiane du Moléson  Kirsch Vieux

**SPÉCIALITÉS EN VINS BLANCS**

==== VAUDOIS ET VALAISANS: =====

Féchy, Vilette, Fendant

==== Limonade et sirops, pur sucre =====

**Corboz & Fischlin S. A.**

==== ROMONT =====

Service rapide de livraisons et transports

:=: par camion-automobile :=:

LIQUEUR DES MOINES ~~~~~

~~~~~ FERNET DI MILANO ~~~~~

AXA

CAFÉ DE MALT

CAFÉ DE FIGUES

— LA MARQUE SUISSE —

Fabricant :



S. PLUSS, BALE



GUIDE
DE
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
THÉORIQUE ET PRATIQUE

DIDACTIQUE GÉNÉRALE

par **E. DEVAUD**

ANCIEN INSPECTEUR SCOLAIRE
PROFESSEUR DE PÉDAGOGIE A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)

PRIX : Fr. 2.50

En vente chez les éditeurs Fragnière Frères
Fribourg, Grand'rue, 6.

Lettres à un jeune paroissien
sur

le SACREMENT
de PENITENCE

par M. l'abbé M. Besson

*Le Repentir. - L'Eglise
dispensatrice du pardon. - Le Confesseur.
- Péchés mortels et
péchés véniels. - L'absolution. - La Confession. - La Pénitence ou satisfaction.*

14 pages fr. 1.50

Fragnière Frères, Imp.-Éditeurs
Fribourg.

AUGUSTE VICARINO

NÉGOCIANT EN VINS

SUCESSEUR DES FILS DE G. VICARINO

RUE DES ALPES, 54

TÉLÉPH. 79

SPÉCIALITÉS :

Tartegnin — Clos de Roussillon

Mont d'Or — Clos du Soleil

Anglo - American - Tailor

Robes, COSTUMES-TAILLEUR, Manteaux

VÊTEMENTS -- PARDESSUS -- UNIFORMES

Coupe moderne — SUR MESURE — travail soigné

Draperies - Nouveautés - Fournitures - Transformation

Réparations - Nettoyage - Repassage - Toujours vêtements d'occasion - Entretien - Garde-robe.

A. TIEFNIG, Fribourg, Téléph. 6.23

Rue du Tir 15. Ancien bureau du garage St-Pierre.

Vient de paraître :

Lettres à un jeune paroissien

sur

L'INFAILLIBILITÉ

PONTIFICALE

par

M. l'abbé M. BESSON

un vol. in-8° 228 pages

Prix : Fr. 4.50

Fragnière Frères, Imp.-Editeurs

== Fribourg. ==

A VENDRE

Etrennes Fribourgeoises

ANNÉES :

1866 — 1871 — 1873 — 1876 — 1878
1882 — 1883 — 1884 — 1885 — 1886 — 1887
1888 — 1889 — 1890 — 1892 à 1918

S'adresser à l'administration des
Etrennes Fribourgeoises
Grand'rue, 6, Fribourg

Les Lettres à un jeune paroissien
sur

l'Eglise catholique

par M. l'abbé M. Besson

répondent aux objections les
plus répandues que soulèvent
les trois questions suivantes :

- 1° *L'Eglise et l'Autorité ;*
- 2° *L'Eglise et la Bible ;*
- 3° *L'Eglise et la Liberté.*

un vol. in-8° de 112 pages
au prix de 1 fr. 20

Fragnière Frères, Imp.-Éditeurs

==== Fribourg ====

DISTILLERIE ET FABRIQUE DE LIQUEURS
LÉON BUTTY, ROMONT

Vins et Spiritueux en gros

Concessionnaire des Grands vins du Valais de la
Maison ORSAT Frères à Martigny.

Spécialités :

Eau de Cerises, Pruneaux, Gentiane, Genièvre.

Importation directe de :

Rhum, Cognac et Vins fins d'origine.

EIGENMANN CHATTON & C^{IE}

FRIBOURG

Spécialité de cafés verts et torréfiés

Spiritueux ——— Conserves ——— Tabacs et cigares

————— Rôtisserie de cafés —————

Téléphone 23

LE MEILLEUR RECONSTITUANT
VIN DE QUINQUINA PEPTO-FERRUGINEUX

DE LA **PHARMACIE MUSY**

Il combat avec succès l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale,
les migraines; c'est la meilleure cure de printemps.

Le grand flacon 8 fr.; le demi-flacon 4 fr. 50.

13, rue de Lausanne

FRIBOURG

COMMERCE DE CUIRS

Courroies et lanières pour machines. — Fournitures pour
cordonniers. — Huiles et Degras pour selliers et tanneurs.

Crin animal et végétal, laine pour matelas.

==== Talons caoutchouc de première qualité. ====

C. VILLIGER, Fribourg

==== Grand'Rue 57 ====



Des lavages journaliers de la

POITRINE

et du **DOS** avec le

SAVON



AUX FLEURS DE FOIN DE GROLICH

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et fortifient les poumons faibles.
Prix fr. 1.80 le pain. Se trouve dans les pharmacies, drogueries, épiceries
et chez les coiffeurs. — Méfiez-vous des contrefaçons!

**On achèterait
Etrennes Fribourgeoises**

ANNÉES :

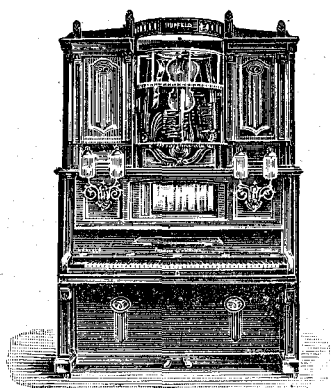
1865 = 1869 = 1870 = 1872
1875 = 1877 = 1879 = 1880
1881 = 1891.

S'adresser par écrit à l'administration des

Etrennes Fribourgeoises

Grand'rue, 6, Fribourg

MAISON
Charrière et C^{ie}, Bulle



Etablissement
spécialement installé pour
la vente de

PIANOS et
HARMONIUMS
PIANOS et
Orchestrions

— électros-pneumatiques —

*Représentation des principales marques
suisses et étrangères. Vente au prix de fabrique.*

VENTES — ACHATS
RÉPARATIONS -- LOCATIONS -- ÉCHANGES

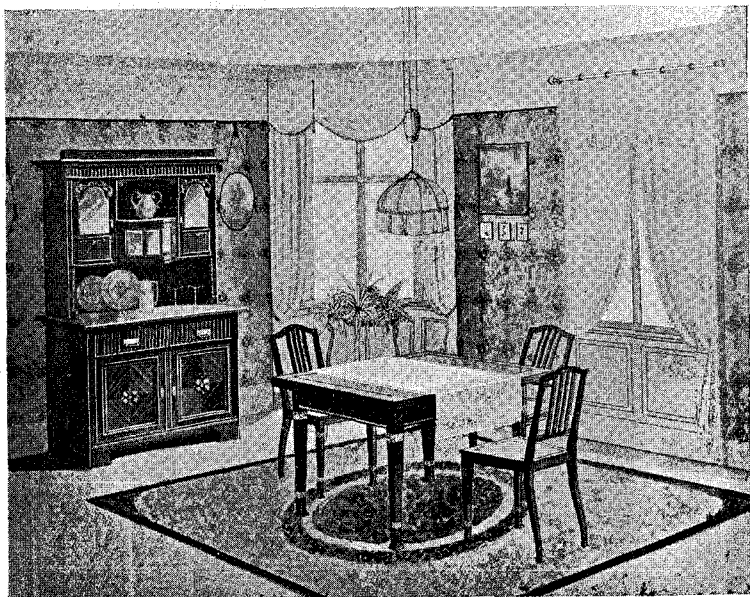
GRAMOPHONE
GRAMOLAS artistiques
POUR FAMILLE

FACILITÉ DE PAYEMENT

Adresse télégraphique: CHARRIÈRE-MUSIQUE, BULLE.

TÉLÉPHONE No 9.

HALLES AUX MEUBLES



Chambres à coucher

Salles à manger

SALONS

FABRICATION-- RÉPARATION

CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT

J. SCHWAB, tapissier, FRIBOURG

147 Grandes Rames 147 — Téléphone 122.



CAISSE HYPOTHÉCAIRE



DU

CANTON DE FRIBOURG

SOCIÉTÉ ANONYME

instituée par la loi du 3 décembre 1853 et administrée avec le concours
et sous la surveillance de l'Etat

Capital social : Fr. 6,000,000

entièrement versés

dont l'intérêt 4 % est garanti par l'Etat de Fribourg

| | | |
|---|-----|---------------|
| Réserve au 1 ^{er} janvier 1919. | Fr. | 1,101,599.60 |
| Prêts hypothécaires | » | 40,439,526.13 |
| Obligations ou cédules hypothé-
caires émises par l'Etablissem-
ent | » | 36,019,965.10 |

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du $\frac{1}{2}$ % au moins et du 10 % au plus ou par obligations sans amortissement à terme de trois ans.

Emission d'obligations de Fr. 100 au moins à terme de trois ou de cinq ans non dénonçables pendant la première période.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisations spéciales, les capitaux dont ils ont la gérance, en actions et en cédules de la Caisse Hypothécaire.

Disposant de caveaux, la Caisse Hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables. Elle met en location des compartiments de coffre-fort.

LA DIRECTION.

BANQUE de L'ÉTAT de FRIBOURG

Capital Fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT

(Agence de la Banque Nationale Suisse)

AGENCES :

Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier,
Estavayer-le-Lac, Morat, Romont et Tavel

*Correspondants d'Epargne dans les principales localités du canton de Fribourg
qui ne possèdent pas de Caisse d'Epargne*

Crédits sur hypothèque, nantissement, et sur gage du bétail, etc.,
Payement et Emission de chèques, de Mandats et de lettres
de Crédit,

Change de monnaies étrangères,

Ordres de bourse et valeurs de placements,

Gérance de fortune et **Renseignements**,

Encasement de coupons et de titres remboursables,

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages,

Souscription aux émissions,

Location de casiers dans ses coffres-forts (Sâfes) construits par
la maison Fichet de Paris, à partir de 4 fr. par trimestre et
de 8 fr. par an.

Comptes courants créanciers de 3 — 5 % suivant les
conditions de remboursement.

Obligations de 3 à 10 ans au porteur ou nominatives, au
taux de 5 % avec coupons payables auprès de toutes les
Agences de la Banque de l'Etat de Fribourg et auprès de toutes
les Banques cantonales suisses.

Livrets d'épargne à 4 $\frac{1}{4}$ % avec ou sans tirelire.

(Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.)

Tous les versements de fonds pour les dépôts ci-dessus

peuvent être faits, **sans frais**, sur notre compte de chèques postaux
N° 49 II a, auprès de tous les bureaux de poste en Suisse.

Discrétion absolue.

La Direction.